L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1203 - VENDREDI 1er FÉVRIER 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES
* Selon conditions générales et particulières.
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

▶ Sommaire



Photo: DR

Pesticides et santé *p.15*

La difficile évaluation du risque

A la fin de l'année 2012, un colloque baptisé «Phyto-santé : tous concernés» a fait le point sur l'évalauation des risques liés aux pesticides.

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Saint-Vincent Tournante à Châtillon-sur-Seine: Une reconnaissance à deux niveaux

P 10 **Actualité** Nièvre
Des éleveurs laitiers nivernais en Auvergne: Bientôt des fromages de type Saint-Nectaire ou Bleu «made in Nièvre» ?

P12 **Actualité** Yonne
Vente de reproducteurs charolais à la station de Charmoy: Un début de campagne réussi !

P12 **Filières** Cultures
Sommet du végétal
Les grandes cultures veulent rester compétitives

Quel avenir pour nos campagnes ?



Photo: Réussir

La délégation à la prospective du Sénat a rendu son rapport sur l'avenir des campagnes. Les campagnes françaises sont hétérogènes. Celles proches des grandes métropoles et des littoraux sont attractives et recherchées par les urbains. Les autres, au contraire, sont délaissées. Si l'on ne fait rien, ces espaces de relégation gagneront du terrain, alertent les deux rapporteurs de cette étude, Renée Nicoux (PS,Creuse) et Gérard Bailly (UMP, Jura). Ces campagnes risquent la désertification en continuant à perdre des emplois, des services publics, de santé... Face à ce sombre tableau, que faire ? Des solutions…En terme de moyens pécuniaires, «nous ne demandons pas plus de moyens que les villes, mais des moyens identiques», plaide Renée Nicoux. Ainsi, pour elle, l'une des solutions résiderait dans des dotations plus équilibrées entre les villes et les campagnes. *Page 3*





l'Agenda

Côte d'Or

Vente de béliers charollais à Arnay

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or organise sa 22ème vente de béliers, jeudi 14 février à 14 heures, au hall des expositions d'Arnay-le-Duc. Le catalogue est disponible sur www.association-mouton-charollais.com. Le hall sera ouvert dès 11 heures. Restauration possible sur place. Renseignements au 06 17 96 39 61 (Jean-Marie Guyot) ou 06 89 40 12 66 (Thierry Maréchal).

Assemblée générale du GDS le 1er février

le groupement de défense sanitaire de la Côte d'Or organise son assemblée générale vendredi 1er février à 9h30 à la salle polyvalente de Sombernon.

Vente de reproducteurs charolais le 15 février à Pouilly

Ne laissez plus le hasard décider pour vous : Investissez dans la génétique ! La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois(21) organise une vente avec boitiers électroniques de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC le vendredi 15 février 2013 à 14 h au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h et démonstrations de boitiers électroniques). Garanties sanitaires : Tuberculose, Brucellose, Leucose et IBR. Vaccinés FCO T1, T8. Test spermatogénèse. Restauration, buvette sous hall chauffé. Ascendance et performances des reproducteurs sont disponibles sur internet : http://www.stationevaluation21.com. Renseignements : 03 80 90 68 81

Instants Santé à Montigny-sur-Aube

La MSA de Bourgogne informe les adhérents de 25 à 74 ans du canton de Montigny-sur-Aube que les instants santé auront lieu du 12 au 14 mars à la salle de la mairie de Montigny.

Portes Ouvertes élevage avicole

A l'occasion de l'inauguration de son nouveau bâtiment poulets de 1330 m², le Gaec Lagneau et ses partenaires (Soréal, Dijon Céréales, Laguillaumie) organisent une journée portes ouvertes le Vendredi 15 février à Marcellois (D119, 10 km de Vitteaux et de Sombernon). Inauguration à 11 heures suivie d'un buffet Portes Ouvertes jusqu'à 16h30. Venez nombreux !

Assemblée générale du Gab 21 le 5 février

Le Groupement des Agrobiologistes de Côte d'Or organise son assemblée générale mardi 5 février à la salle Henri Berger, à la Maison de Marsannay (route des Grands Crus) et sera ouverte au public l'après-midi à partir de 14h30. La matinée (9h-12h30) est réservée à la partie statutaire et permettra aux adhérents de dresser le bilan de l'année écoulée, avant de partager sur place un repas bio. Programme : 14h30 - 15h : Etat des lieux de l'agriculture bio en Côte d'Or, situation des conversions et des filières bio début 2013, 15h-16h45 : Reconquête de la qualité de l'eau : tous concernés, tous acteurs ! 16h45 – 17h15 : Recherche d'une meilleure autonomie, clé de la réussite des fermes en bio Témoignage d'un producteur et discussion. 17h15 : Questions diverses et clôture.

Nièvre

ADMIEN Assemblée générale

L'association des irrigants de la Nièvre organisera son assemblée générale annuelle le lundi 4 février, de 8h30 à midi, à la salle communale de Luthenay Uxeloup. Me thème retenu cette année est consacré à «la ressource en eau» et sera abordé à travers deux exemples: l'étude du débit minimum biologique sur le cours d'eau nivernais et la gestion de l'eau du canal du Gâtinais. Les animateurs tenteront de répondre à la question: «quelles sont les ressources mobilisées et mobilisables dans la Nièvre?» Une large place sera également consacrée aux résultats des essais expérimentaux sur le maïs, menés conjointement par Arvalis et la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Contact: ADMIEN, 25 bld Léon Blum 58028 Nevers cedex ou téléphone: 03 86 93 40 60.

Cadrans Permanences Chambre-EDE

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et l'EDE organisent deux permanences sur les marchés au cadran, à propos de l'identification et de la notification des animaux. Elles se tiendront lundi 4 février de 10 à 13h au marché au cadran de Corbigny et mardi 5 février de 9h à midi au marché au cadran de Moulins-Engilbert. Des conseillers seront présents pour répondre aux questions des éleveurs concernant: l'identification et la notification des bovins et ovins (délais à respecter, bouclage, outils de notification...), les nouveautés en matière d'identification des ovins, l'identification électronique en particulier des ovins, le service SICLEO Elevage (appui au suivi de la réglementation sur l'élevage), la démonstration de l'outil de gestion de troupeau Boviclic (déclarations EDE des mouvements, suivi de la reproduction, enregistrement des données sanitaires, suivi des performances des bovins et des ventes...).

Syndicat AQPS Assemblée générale

Le Syndicat AQPS de la Nièvre se réunira en assemblée générale annuelle le vendredi 8 février, à partir de 18h30, à la salle François Mitterrand de Cercy-la-Tour.

«Ferme en ville» A Nevers

Dans le cadre de la semaine nationale du renouvellement des générations en agriculture, les JA58, en partenariat avec les JA des cantons de Saint-Pierre-le-Moutier/Imphy/Nevers, organisent, le 9 février prochain, l'opération «ferme en ville» au Parc Roger Salangro de Nevers. Au programme: marché de producteurs locaux, présence d'animaux de la ferme, concours cantonal de jugement de bétail (bovins-ovins-équins) et restauration rapide à emporter à base de produits locaux préparés sur place. Contact: Aline Rouleau, animatrice JA58, au 03 86 93 40 91.

Yonne

Améliorer ses applications de produits phytosanitaires

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise à destination des céréaliers une formation de 2 jours les vendredis 8 et 15 février, de 9 h à 17 h 30 en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème « Améliorer ses applications de produits phytosanitaires». Objectifs : acquérir et maîtriser les fondamentaux de la pulvérisation et réduire ses charges tout en améliorant ses temps de process. Formation gratuite pour les cotisants VIVEA (prise en charge FEADER)
Renseignements et inscriptions : Gaëlle de Nardo au 03 86 64 33 05

Conversion en bio, pourquoi pas moi ?

Une formation « Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique sur sa ferme » se tiendra les lundi 4 et jeudi 14 février, de 9 h à 17 h 30 au SEDARB à Auxerre et sur le terrain. Avec la participation des conseillers spécialisés en bio du Sedarb et de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Programme détaillé sur demande.
Formation gratuite mais inscription obligatoire par tél, courriel ou courrier avant le 31 janvier
Contact : Aurélie Billon au SEDARB : 03 86 72 92 20 ou 06 80 43 16 97 - aurelie.billon@sedarb.org
SEDARB - 19 av Pierre Larousse - BP 382 – 89006 Auxerre Cedex

Ventes aux enchères à Charmoy

Prochaines ventes aux enchères organisées à la station d'évaluation de Charmoy par Union Charolais Croissance et la CIALYN, les mercredis 6 et 13 février. Vente de 70 reproducteurs. Un schéma génétique unique, des animaux issus d'accouplements raisonnés, rigoureusement sélectionnés à l'entrée et à la sortie de stations d'évaluation, mâles contrôlés sur spermatogenèse, toutes garanties sanitaires.
Rens : Audrey Camus au 03 86 92 35 96 - acm.cialyn@ucacig.fr
EMBED Word.Document.8 \s
Instants Santé MSA pour le canton de Pont sur Yonne
La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Pont sur Yonne, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 4 au jeudi 7 février, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Villeperrot.
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

La Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole

Bientôt dans vos boîtes aux lettres, la déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (DICAA) est un formulaire déclaratif sur votre intention de cessation. Les dates mentionnées sur la cessation ne sont pas prises en compte pour la réalisation de votre dossier retraite. Il est important de retourner ce document rempli à la Chambre d'Agriculture, si possible après réception du formulaire ou au plus tard 18 mois avant votre date de départ en retraite. Renseignements, Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.45.99

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Matinée d'échanges cédants repreneurs à Bazarnes

La Chambre d'agriculture et les JA vous invitent à une journée de sensibilisation à la transmission d'exploitation, mardi 12 février à 9h30, à la Mairie de Bazarnes. Des cédants sans repreneurs et des porteurs de projets sans structure pourront se rencontrer pour échanger. De plus, des témoins (un cédant et un jeune installé Hors Cadre Familial) apporteront un éclairage via leurs expériences. Enfin, des conseillers vous apporteront des informations sur la transmission et l'installation. Pour vous inscrire, contacter la Chambre d'agriculture ou les Jeunes Agriculteurs

Instants Santé MSA pour le canton de Sergines

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Sergines, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 19 au vendredi 22 février de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle «Le Club» à Sergines
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

47ème Foire de Saint-Léger Vauban

La 47é édition de la Foire de Saint-Léger Vauban aura lieu samedi 23 février. Exposition d'animaux d'élevage. Le Comité de la Foire organise par ailleurs jeudi 28 février, un voyage au Salon International de l'Agriculture ainsi qu'au SIMA
Renseignements et inscriptions au : 03 86 32 24 29

Comment intégrer des logettes dans mon projet bâtiment

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur le thème « Comment intégrer des logettes dans mon projet bâtiment ? ». Dates : jeudis 31 janvier et 7 février, en Puisaye (gratuit pour les cotisants Vivéa)
Le système logette peut permettre de répondre à certaines préoccupations telels que la qualité du lait, l'optimisation du nombre de places ou l'organisation du travail. L'enjeu de cette formation est de vous guider au mieux dans la réflexion ou la mise en place de votre projet logettes. A travers 3 visites d'exploitation, des propositions d'aménagement du bâtiment sur plan et une présentation détaillée de ce mode de logement, vous aurez toutes les clés nécessaires pour intégrer des logettes dans votre projet bâtiment, neuf ou existant
Renseignements au 03 86 94 28 42 (Sandra Martinet) et inscriptions au 03 86 94 28 48 (Valérie Rousseau)

Désertification des campagnes

Les sénateurs veulent sauver les territoires ruraux

La délégation à la prospective du Sénat vient de rendre son rapport sur l'avenir des campagnes. Si rien n'est fait rapidement, l'avenir des campagnes françaises s'annonce très sombre pour les vingt prochaines années. Pourtant, des solutions existent, et les sénateurs font plusieurs propositions pour éviter l'asphyxie des territoires.



Photo: Réussir

Emploi, accès aux soins, services publics, déssertes routières, réseaux... selon l'étude du Sénat, si rien n'est fait d'ici 20 ans pour inverser la tendance, l'avenir de nos campagne pourrait être bien sombre.

Renée Nicoux (PS, Creuse) et Gérard Bailly (UMP, Jura) ont remis leur rapport sur l'avenir des campagnes françaises. Un avenir *«singulièrement assombri par la crise économique et budgétaire actuelle»* annoncent d'entrée les deux sénateurs co-auteurs du rapport de la délégation à la prospective du Sénat. Le constat est le suivant : les zones rurales (qui représentent près de 80% du territoire national et plus de 20 % de la population) ne sont pas toutes à égalité en terme de dynamisme démographique et économique. En effet, si certains territoires restent très attractifs, notamment ceux situés à proximité des grandes villes ou du littoral, d'autres continuent de perdre des habitants ou accueillent surtout des populations fragiles. *«Si l'on ne fait rien, ces quelques espaces de relégation gagneront du terrain»* souligne le rapport. L'enjeu est donc de taille, inverser la tendance dans une perspective d'équilibre entre les territoires.

Le scénario «noir» …

Dans leur étude, Renée Nicoux et Gérard Bailly dénoncent clairement un *«scénario inacceptable et injuste»* avec un risque de *«campagnes sacrifiées»* si la tendance actuelle ne s'inverse pas.
A l'exception de quelques campagnes sanctuarisées, le développement à long terme des territoires ruraux est gravement hypothéqué par une baisse continue de leur attractivité résidentielle, touristique, économique et de leurs qualités environnementales.
Les campagnes sont hétérogènes. Celles proches des grandes métropoles et des littoraux sont attractives et recherchées par les urbains. Les autres, au contraire, sont délaissées. Ces campagnes risquent la désertification en continuant à perdre des emplois, des services publics et de santé et même des retraités. La révision générale des politiques publiques (RGPP) n'a pas arrangé le sort de ces territoires avec la fermeture de services publics (hôpitaux, tribunaux d'instance).
Par ailleurs, les aides européennes s'attachent plus à encourager la compétitivité des territoires plutôt que leur rattrapage. Enfin, les campagnes les plus isolées sont contraintes de dépenser davantage que les zones urbaines pour obtenir les mêmes services. Et le rapport parlementaire de citer comme exemple celui de l'accès aux technologies de communication. *«Alors que dans les métropoles, ce sont les opérateurs privés qui prennent en charge l'installation du haut débit, dans les campagnes -déjà appauvries- ce sont les intercommunalités»*, *dénonce Gérard Bailly, sénateur* du Jura et agriculteur.

…et le scénario souhaitable

Face à ce sombre tableau, que faire ? Le rapport des sénateurs propose plusieurs solutions… En terme financier *«nous ne demandons pas plus de moyens que les villes, mais des moyens identiques»*, plaide Renée Nicoux, sénatrice de la Creuse. *«Néanmoins, des territoires exigent davantage d'efforts financiers pour contenir les handicaps géographiques»*, précise-t-elle. Ainsi, pour la sénatrice de la Creuse, l'une des solutions résiderait dans des dotations plus équilibrées entre les villes et les campagnes.
Par ailleurs, les deux élus soulignent la nécessité d'une plus grande mutualisation et coordination entre territoires en créant, par exemple, des intercommunalités pouvant regrouper des zones rurales et des zones urbaines. Selon l'étude, *«concentrer les moyens dans les zones, souvent urbaines, où le retour sur investissement est garanti à court terme, serait une erreur»*.

Une priorité nationale

Pour les deux élus, *«Les acteurs des espaces ruraux, qui entretiennent un rapport affectif avec leur territoire, sont innovants et combatifs. En dépit des handicaps, ils affinent leur capacité de projection, se saisissent de nouvelles opportunités et inventent de nouveaux leviers de développement. En proie à une métropolisation triomphante, la France aura bientôt besoin de ces leviers pour sortir de l'ornière économique et de la dépression où elle s'enferre. Notre croissance future est en gestation dans le creuset de nos campagnes, qu'il faut protéger et accompagner»*. Le rapport des sénateurs préconise donc que l'aménagement du territoire redevienne une priorité nationale *«pour sauver des espaces ruraux qui ne sont pas une charge, mais un espoir pour la France»*. Une orientation qui ne peut se faire sans une véritable volonté politique. C'est d'ailleurs en ce sens que les sénateurs ne manqueront pas de faire valoir leurs propositions auprès de Cécile Duflot chargée de l'élaboration du projet de loi sur l'égalité des territoires.

FD

Le rapport est disponible en ligne sur le site du Sénat à l'adresse suivante : http://www.senat.fr/notice-rapport/2011/r11-272-notice.html

▶ Paroles d'élu

Alain Houpert, sénateur de Côte d'Or



Pour l'élu bourguignon, qui s'inscrit comme fervent défenseur du monde rural, *«il est temps d'arrêter d'opposer la ville à la campagne»*. C'est pourquoi il avoue volontiers *«monter au créneau à chaque fois que les territoires ruraux peuvent être menacés par une nouvelle loi»*, comme c'est le cas en ce moment avec le projet de réforme de la carte électorale. Le sénateur de Côte d'Or constate une augmentation de population dans certaines zones rurales, ce que confirment des statistiques de l'Insee qui font état d'un recul du nombre d'habitants dans certaines grandes villes. Un "retour" qui se fait soit par défaut ou opportunité financière, notamment à cause des prix immobiliers en zones urbaines, mais aussi par choix. *«La campagne est aujourd'hui encore le creuset de l'identité des citoyens»* souligne Alain Houpert. *«C'est un patrimoine inscrit en chacun de nous. Et ce patrimoine n'est pas un boulet, c'est un véritable atout pour un territoire»*. A condition toutefois que le monde rural ne reste pas *«soumis à la double peine»*. En effet, les coûts de l'énergie, les problèmes de transport, le manque de services… sont *«une remise en cause perpétuelle des choix»*.

Pour le sénateur, il est important de remettre l'humain au centre du débat. C'est pourquoi il plaide pour une plus grande solidarité villes/campagne. *«Le monde rural n'est pas seul. Il a besoin des villes pour vivre, et réciproquement»*. Pour Alain Houpert *«Il est temps que les élus urbains et ruraux travaillent ensemble et cesser de mettre des remparts idéologiques autour des villes afin d'inscrire les territoires dans la continuité»*.

*en*bref

Volailles Baisse des restitutions

C'est un mauvais coup porté à la filière que cette décision du comité de gestion de la Commission européenne de diviser par deux le montant des restitutions à l'exportation des volailles. Michel Prugue, président de la Confédération française de l'aviculture met en garde les plus hautes autorités européennes *«de ne pas précipiter la fin des restitutions, que rien ne justifie, ni l'enlisement des négociations à l'OMC, ni l'avenir de la place de l'Europe sur la scène internationale»*. Même réaction indignée de Coop de France qui souligne que la diminution des restitutions n'est pas fondée par la situation du marché international. Et de rappeler que *«le maintien des restitutions en soutien de l'activité grand export est indispensable pour conforter la réorganisation déjà entamée dans la filière»*.

Énergie L'agriculture partie prenante dans le débat

Suite à la conférence environnementale de septembre 2012, un débat sur la transition énergétique avait été programmé et une centaine de personnes réparties dans sept collèges se sont réunies le 24 janvier 2013. L'assemblée est composée de syndicats, dont la FNSEA, du patronat, d'association de consommateurs, de parlementaires, d'ONG et de représentants de l'État. Pendant près de quatre heures, ils ont discuté des trajectoires à prendre pour parvenir à un système énergétique plus sobre et plus écologique. Pour la ministre de l'Écologie, Delphine Batho, qui préside le débat, celui-ci doit être *«transparent, ouverte et populaire»*. Il s'agit donc de mobiliser le maximum de citoyens. Pour y arriver, des journées de l'énergie se dérouleront du 29 au 31 mars en région, ainsi qu'une journée citoyenne le 25 mai. Un site internet sera également ouvert le 31 janvier pour prendre part au débat. De plus, un comité citoyen national représentatif d'une vingtaine de personnes se réunira le 16 février.

OGM Pas d'autorisations par la Commission européenne

Sept variétés d'OGM, dont un colza et six maïs, sont actuellement en attente d'autorisations pour une mise en culture. En dépit de l'autorisation donnée par l'Autorité européenne pour la sécurité des aliments (Efsa) pour des cultures génétiquement modifiées, la Commission européenne n'autorisera pas de nouvelles mises en cultures d'OGM dans les prochains mois. Elle donne la priorité à la relance des discussions sur la proposition visant à accorder aux États membres la possibilité de restreindre ou d'interdire la culture d'OGM sur leur territoire. Pour l'instant, ce discussions sont bloquées en raison de l'opposition d'Etats tels que la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1203
VENDREDI 1er FÉVRIER 2013

Saint-Vincent Tournante à Châtillon-sur-Seine

Une reconnaissance à deux niveaux

Pleins phares sur les crémants de Bourgogne et sur les viticulteurs de Haute Côte d'Or : l'impact de la Saint-Vincent Tournante 2013 sera positif pour l'appellation et cette petite région.



Pour les amateurs de tourisme, de photographie ou de monuments historiques, la découverte de Châtillon valait à elle-seule le détour.



Le logo de la fête, sur le verre spécial Saint-Vincent 2013.



Fabien Guilleman, agriculteur et viticulteur à Marcenay, était l'un des très nombreux bénévoles ayant œuvré pour cette fête.



Des milliers de visiteurs qui se sont amassés dans les rues.



Alain Gillon, président de l'association Saint-Vincent tournante 2013.

C'était une première dans l'histoire de la Saint-Vincent Tournante. Le week-end dernier, cette grande fête viticole a débarqué dans le Châtillonnais et s'est entièrement consacrée aux crémants de Bourgogne. *«Pour nous, cela représente beaucoup de choses !»* confiait avec fierté Alain Gillon, le président de l'association Saint-Vincent Tournante 2013, *«c'est une grande reconnaissance de l'appellation qui existe depuis 1975. Le crémant de Bourgogne a fait énormément d'efforts sur la qualité et la notoriété. C'est une réelle récompense, un pas en avant. C'est également une grande reconnaissance pour les viticulteurs du Châtillonnais qui assurent des animations depuis plus de 15 ans»*. L'emprise médiatique de l'évènement a été «extrêmement importante» et les viticulteurs ont *«tout à y gagner»* selon Alain Gillon : *«il y a avait des journalistes de nombreux pays, même de Hong-Kong ! Les visiteurs venaient vraiment de partout. La population de Bourgogne s'est déplacée en masse : elle saura elle-aussi que nous avons un vignoble dans le Châtillonnais !»*.

Cinquante viticulteurs

Ayant frôlé la disparition au début du XX^{ème} siècle, faute d'une conjoncture économique défavorable et de l'apparition du phylloxéra, le vignoble du Châtillonnais a repris vie à partir de 1986, suite au classement de 1400 ha en AOC Bourgogne. *«Entre 200 et 220 ha sont aujourd'hui plantés en vignes»* informe Alain Gillon. Près de 90% des raisins du Châtillonnais servent à élaborer des crémants de Bourgogne. Une «petite» cinquantaine de viticulteurs sont implantés sur les 23 communes viticoles du Châtillonnais. *«Nous sommes le seul vignoble qui est dédié presque exclusivement au crémant de Bourgogne. Nous représentons 15% de la production régionale»* enchaîne le président de l'association. Pour lui, *«les gens pensent trop souvent rouge ou blanc en oubliant qu'il existe le crémant»*. Du côté du Châtillonnais, on espère que cet oubli deviendra moins fréquent.

Une très belle fête

Samedi et dimanche dernier, cinq couleurs de crémants de Bourgogne pouvaient être dégustées: blancs, blanc de blancs, blanc de noirs, rosés et millésimés. *«La Saint-Vincent est dédiée à l'appellation régionale, on se devait de présenter la production de toute la région»* précise Alain Gillon. Tout le monde semblait très heureux dans les petites rues de la ville de Châtillon. Et pas uniquement celles et ceux qui avaient abusé du bon crémant. *«C'est vraiment sympa, les animations sont très dispersées, on se promène et on découvre cette belle ville»* commente Thierry, un Dijonnais de 43 ans, venu seul jusqu'à Châtillon. Ghislaine et Roger, la soixantaine, sont également venus de la cités des Ducs : *«Nous aimons le Crémant et nous avions réservé cette date depuis longtemps !»*. Éric, 28 ans, habite le canton de Châtillon et se sentait *«un peu obligé»* de venir à cette fête : *«On en parle depuis longtemps, je connais des gens qui se sont investis dans les décorations, alors je voulais venir voir à quoi ça ressemblait. Effectivement, c'est réussi !»*. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le bilan de cette belle manifestation n'avait pas été officiellement dressé. On parlait d'une affluence de 30 000 visiteurs sur l'ensemble des deux jours.

AURÉLIEN GENEST



Comme le veut la tradition, les habitants avaient décoré leur maisons.



Le réseau Bienvenue à la ferme avait lui aussi répondu présent. Cinq producteurs de foie gras, rillettes de canard, charcuteries, fromages fermiers, yaourts et pâtisseries ont accompagné la dégustation pétillante des crémants.

Semaine du bâtiment

Forte affluence dans les exploitations

Onze bâtiments agricoles ont ouvert leurs portes lors de la semaine du bâtiment, organisée du 22 au 25 janvier par la Chambre d'agriculture, Côte d'Or Conseil élevage, le Syndicat d'élevage ovin et le GDS.





▲ Le tunnel de Jérôme Duret à Grignon loge 300 à 350 brebis. Le coût est de 142€ par brebis logée.

◀ L'EARL L'Abrepin à Francheville a attiré plus d'une centaine de personnes dans sa bergerie traditionnelle isolée de 900m².

Quel succès ! Il était parfois difficile de se frayer un chemin tellement les visiteurs étaient nombreux. Avaient-ils tous un projet dans leur exploitation ? Plus ou moins. «*Notre bâtiment est déjà fait ! Mais on regarde pour l'aménagement. On peut toujours faire mieux, il y a toujours des idées nouvelles à prendre*» signalent Hubert et Thierry Renault, éleveurs à Saint-Mesmin, dans le canton de Vitteaux. Christian et Mickaël Konieczny, agriculteurs à Poiseul-la-Grange dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye, connaissent bien Romain Darbois qui proposait une visite de son bâtiment à Remilly-en-Montagne. «*Nous sommes venus par curiosité passer un moment convivial dans un beau bâtiment*» confient les deux Côte d'oriens. Fabien Bauby, à Juilly dans le canton de Semur-en-Auxois, est lui en cours d'installation. Ce jeune homme de 20 ans participait à ces visites dans un but bien précis : réfléchir à l'aménagement de l'eau dans son futur bâtiment.



La stabulation libre 100% paillée de la SCEA Serepas Darbois à Remilly-en-Montagne a été la plus fréquentée de la semaine.



Le Gaec de la Tille, à Til-Châtel, possède un bâtiment métallique avec ventilation sur les quatre faces de la structure

Nombreux projets en perspective

Édouard Bénayas, conseiller à la Chambre d'agriculture, tente d'expliquer cette belle affluence enregistrée la semaine dernière : «*nous avons avancé la date des visites par rapport aux autres années. Les éleveurs sont sans doute plus disponibles à cette période. L'autre explication, et non la moindre : il y a beaucoup de projets dans le département !*». A ce titre, Édouard Bénayas alerte les agriculteurs : «*le plan bâtiment touche à sa fin. Il y a un grand point d'interrogation pour 2014, nous n'avons aucune lisibilité en ce qui concerne les aides. Nous invitons les agriculteurs qui ont des projets à déposer leur dossier cette année. Il y a deux dates de dépôt à retenir : le 20 avril et le 15 septembre*». Dominique Guyon, vice-président de la Chambre d'agriculture, fait part de ses inquiétudes : «*Il y a déjà une récession de budget au niveau de l'État. Cette année, le soutien passe de 12,5% à 6,5 %. Cela est d'autant plus contraignant que l'aide européenne du Feader est fonction de cette aide de l'État. En conséquence, cette aide diminue également. Selon une étude régionale, il y a plus de 300 projets en 2013 et pour l'instant, seuls 240 peuvent être financés. Il manque de l'argent, on ne sait pas comment on va s'organiser là-dessus. Il y a également de grosse interrogations pour 2014 : nous avons vraiment besoin d'un plan bâtiment*». Tout comme Édouard Bénayas, Dominique Guyon conseille les éleveurs à bien déposer leur appel à projet cette année.

Trois thèmes à retenir

Le passage d'aire paillée en système logettes, les bâtiments économes et les systèmes de ventilation étaient les trois principaux thèmes de cette semaine du bâtiment. Pour Jean-François Dessolin, technicien à Côte d'Or Conseil élevage, les logettes paillées sont très efficaces et à moindre coût : «*Elles apportent du confort à l'animal mais aussi à l'éleveur. Les animaux sont plus propres et la qualité du lait est meilleure. Nous l'avons vu lors de la visite du Gaec Chevalier à Saint-Martin-du-Mont : les mammites ont quasiment disparu alors que l'éleveur en avait 5 ou 6 par mois avant la transformation*». Jean-Marc Bidoire, technicien au Syndicat d'élevage ovin, aborde l'un des éléments «*économes*» de la semaine, le tunnel : «*La visite chez Jérôme Duret à Grignon a permis de découvrir ce type de structure pour loger 300 à 350 brebis. Cette bergerie large et simple a un coût de 142€ par brebis logée, ce qui est assez correct. Cet aménagement provisoire permet un travail efficace. L'ambiance y est agréable*». En ce qui concerne le thème de la ventilation, Édouard Bénayas a notamment présenté les filets brise-vent en long pan : «*On commence à en voir de plus en plus. Ils sont très efficaces au niveau ventilation et ne sont pas plus chers qu'un bardage classique. En plus, ils donnent une flexibilité au bâtiment : on peut les enlever l'été, ils rendent l'accès plus facile. Leur durée de vie est de 10 à 15 ans*».



L'EARL Lachot, à Villy-en-Auxois a transformé son aire paillée en logettes creuses paillées.

AURÉLIEN GENEST

Chevriers et producteurs de fromages fermiers

Des installations et des interrogations

Réunis la semaine dernière en assemblée générale, les chevriers et producteurs de fromages fermiers de Côte d'Or ont fait le point sur leur filière.



La certification voie mâle, qui pourrait être appliquée dès 2015, inquiète les producteurs.

Trois nouveaux installés en 2012 et quatre en cours d'installation : pas mal pour une filière qui compte une vingtaine de producteurs dans le département. Quelles sont les raisons d'un tel succès ? «*Il n'y a pas vraiment de nouveautés, mais les circuits courts sont de plus en plus porteurs. Ce type d'installation permet de vivre sur de petites structures, accessibles aux jeunes, même hors-cadre familial*» explique Hélène Bertrand.

Cette assemblée générale organisée mardi 22 janvier à Pouilly-en-Auxois a été l'occasion de faire un tour de table. Deux principaux sujets inquiètent les producteurs : la certification voie mâle et la tuberculose bovine. Les adhérents de l'association s'interrogent sur le fondement et les objectifs de la dite-certification. Ils se disent «*opposés à une sélection à marche forcée dont les critères risqueraient de réduire la diversité génétique des espèces d'élevage et d'augmenter le coût des semences et des reproducteurs*». «*Conscients de l'importance de l'amélioration génétique des élevages, nous tenons à pouvoir faire nos choix selon nos priorités*» ajoute Hélène Bertrand.

Concernant la tuberculose bovine, les producteurs de fromages fermiers de vache, comme les autres éleveurs laitiers, se disent inquiets pour leur troupeau. Ils redoutent aussi, en cas de tuberculose avérée ou de suspicion, de se voir suspendre leur vente de fromage.

AURÉLIEN GENEST

Zoom

Un nouveau président

Les membres de l'association ont renouvelé leur bureau à la fin de cette assemblée générale. Seule Colette Giroux, productrice à Saint-Germain-de-Modéon dans le canton de Saulieu, reste à la place de trésorière. Sébastien Roussel, producteur à Blancey dans le canton de Pouilly-en-Auxois, succède à Hélène Bertrand à la présidence de l'association. Vincent Gentil, nouvel installé à Villeberny (Vitteaux), est élu vice-président. Sarah Brocard, nouvelle productrice à Saint-Colombe-en-Auxois (canton de Vitteaux) occupera le poste de secrétaire. Enfin, Béatrice Chaume représentera l'association au GDS. Elle sera accompagnée d'Hélène Bertrand pour représenter l'association au centre fromager de Bourgogne.

Pôle élevage de Pouilly-en-Auxois

Une nouvelle conseillère en développement



Aurore Gérard remplace Élise Pillant à la Chambre d'agriculture.

Elle a 25 ans, habite Alligny-en-Morvan et remplace Élise Pillant. Aurore Gérard, diplômée d'AgroSup Dijon où elle a suivi l'option «*productions animales*», se tient à la disposition des éleveurs dans différents domaines : leurs besoins en développement, leurs questions sur les productions allaitantes à l'herbe, les formations et les projets collectifs. Cette fille d'exploitants nivernais a réalisé deux stages durant son parcours d'élève-ingénieur : aux Ets Sirugue (fabricant d'aliments à Saint-Jean-de-Losne), puis à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire (sur des dossiers «lait»). A sa sortie d'école, Aurore Gérard a travaillé une année dans l'équipe de recherche «*évolution des systèmes d'élevage*» d'AgroSup Dijon. Pour la contacter : aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr ou 03 80 90 89 09 (standard du pôle élevage de Pouilly-en-Auxois).

AURÉLIEN GENEST

Station d'évaluation de Créancey

J-15 avant la vente de reproducteurs

Le GIE Charolais évaluation a tenu son assemblée générale vendredi dernier : l'occasion de peaufiner l'organisation de la vente et d'aller voir les bovins.



Le Gaec Blanchot (Grésigny-Sainte-Reine), trois fois acheteur lors des précédentes ventes, présentera son premier reproducteur évalué à la station.

Optimiste, le président Jean-Pierre Godot : «*Les éleveurs étaient nombreux à l'assemblée du GIE, c'est la preuve qu'ils suivent de très près la station. Ils sont très impliqués dans les décisions. La vente du 15 février se prépare de la meilleure des façons. Elle est très attendue aussi bien par les vendeurs que par les acheteurs : elle donne un peu le tempo des ventes du printemps*». Les éleveurs propriétaires de bovins sont allés voir leurs reproducteurs charolais pour la première fois depuis septembre. Les éleveurs se sont montrés satisfaits, tout comme le président du GIE : «*le GMQ est de 1503 grammes, l'objectif est donc atteint. Le lot est très homogène, comme en septembre. Le 15 février, il sera possible d'acheter des veaux type élevage, type viande et il y aura bien entendu, un panel de veaux à vêlage facile que les acheteurs recherchent tant. Chacun pourra y trouver son compte pour améliorer son cheptel, selon son budget*». Le GIE Charolais évaluation informe que les nouvelles photos des reproducteurs en sortie de station seront disponibles sur le site internet, avec de nombreuses informations sur les animaux et leur ascendance (www.stationevaluation21.com). Vendredi dernier, différents aspects techniques ont été réglés par rapport à l'organisation : les boitiers électroniques ont été reconduits pour les enchères et la mise à prix sera à 2500 euros.

AURÉLIEN GENEST

Orama

Le ministre interpellé sur les zones intermédiaires

Le Sommet du Végétal s'est déroulé les 23 et 24 janvier à Évreux. Retour sur l'évènement avec le Côte d'orien Jacques de Loisy.

Ils étaient neuf du département de la Côte d'Or a avoir fait le déplacement en Haute-Normandie. Bertrand Bourgeot, Laurent Garnier, Jacques de Loisy, Aurélien Chaillot, Dominique Chambrette, Hervé Maréchal, Luc Babouillard, Samuel Marchéchal et Arnaud Ehrlacher avaient pris place au congrès annuel d'Orama, l'union des grandes cultures réunissant l'AGPM, l'AGPB et la FOP. Dès la première journée, Jacques de Loisy, président de la commission productions végétales de la FDSEA21, est intervenu sur la problématique des zones intermédiaires, dans le contexte de la future Pac : *«Il fallait rappeler ce que nous avions subi ces dernières années, avec notamment la réforme Barnier. En conséquence, faire de nouveaux sacrifices en zones intermédiaires est impossible. On se retrouverait avec un DPU moyen inférieur à celui des nouveaux pays entrant dans l'Union européenne comme la Roumanie ou la Hongrie»*.



Jacques de Loisy, président de la commission productions végétales de la FDSEA21, est intervenu sur la problématique des zones intermédiaires durant le congrès. Philippe Pinta, président d'Orama, a relayé cette prise de paroles lors de son intervention.

Relayé par Pinta

A la plus grande satisfaction des Côte d'oriens, le président d'Orama Philippe Pinta a repris cette problématique des zones intermédiaires le lendemain, lors de sa dernière intervention devant le ministre Stéphane Le Foll. *«Philippe Pinta a insisté sur le fait qu'un DPU trop bas serait insupportable pour les zones intermédiaires. C'est la première fois à ma connaissance qu'une Association spécialisée comme Orama fait part de cette problématique au ministre»* signale Jacques de Loisy, *«nous saluons le courage de Philippe Pinta, le réseau doit désormais se mobiliser pour avancer. Les FDSEA et FRSEA des zones concernées doivent prendre le relais et s'organiser. Lors de son allocution, Stéphane Le Foll a répondu qu'il avait bien conscience de cette problématique des zones intermédiaires. Il a dit qu'il allait regarder avec des simulations ce que ça allait donner sur les 50 ha surprimés. Nous en avons profité pour lui dire que ces 50 hectares nous paraissaient inacceptables»*.

Objectif : produire

Dans un autre registre, celui des questions environnementales, le ministre de l'Agriculture a été chahuté. *«Oui, ça s'est sérieusement gâté quand il a commencé de parler d'agro-écologie, la notion qu'il a constamment en tête»* se rappelle Jacques de Loisy, qui poursuit : *«le ministre a mis en avant la nécessité de répondre à la demande des citoyens en donnant une vision nouvelle de la production céréalière... Nous lui avons répondu qu'il allait y avoir 9 milliards de personnes à nourrir très prochainement. Dans 10 ans, il nous faudra 350 millions de tonnes de céréales en plus, sans parler des protéines. Et ce sera un milliard supplémentaire dans 20 ans...»*

Lors de ce congrès, Stéphane Le Foll a plaidé en faveur d'une recherche et de pratiques culturales moins axées sur les produits de synthèses. *«Nous ne sommes pas contre, encore faut-il avoir des produits efficients et des techniques qui ne fassent pas baisser les rendements»* commente Jacques de Loisy, *«nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer devant nous nos concurrents internationaux. Lors du Space à Rennes, le président de la république avait dit qu'il fallait de la compétitivité et de la production dans le pays. Nous sommes prêts à répondre à cet objectif. Mais nous ne sommes pas certains que le discours d'agro-écologie de notre ministre soit bien en phase avec cela»*.

AURÉLIEN GENEST



Photo: Réussir

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agricutlure, a été invité à s'exprimer notamment sur la problématique des zones intermédaires.

Groupements d'employeurs

Une nouvelle forme de création d'emploi en milieu rual

Les exploitations agricoles, les artisans et les collectivités ont du mal à pérenniser et supporter à eux seuls la charge d'emplois permanents. Les salariés et les demandeurs d'emploi, eux, peinent à trouver un emploi à temps plein. De ce constat est né le Groupement d'Employeurs Agri Ressources 21.

Le secteur agricole est un vivier d'emploi avec une grosse charge de travail due à l'augmentation constante de la taille des exploitations. Pour répondre à cette charge de travail, les exploitants ont besoin de main d'œuvre, or pour la plupart d'entre eux il s'agit de besoins saisonniers ou à temps partiel.

De ce fait, ils rencontrent des difficultés à recruter et fidéliser des salariés qualifiés. Ce constat d'un besoin de main d'œuvre partiel est le même pour les collectivités et les petites entreprises.

Le partage salarial au niveau local permet alors de mutualiser les besoins des employeurs sur un territoire afin de créer et maintenir de l'emploi en zone rurale.
Le groupement d'employeur départemental apporte donc une réponse aux exploitants, artisans et collectivités locales qui ne peuvent pas à eux seuls supporter la charge d'un emploi permanent à temps plein.

Grâce à la mutualisation des besoins de main d'œuvre sur un territoire, le groupement d'employeurs peut embaucher des salariés compétents qu'il met à disposition de ses adhérents utilisateurs en fonction de leurs besoins réels de main d'œuvre et de leur capacité financière.
Grace au partage salarial, tout le monde s'y retrouve. Les salariés bénéficient d'un contrat pérenne auprès d'un seul employeur (Agri Ressources 21) et les adhérents utilisateurs disposent d'un salarié compétent selon leurs besoins réels et sont totalement déchargés des contraintes administratives liées au salariat.

Actuellement, Agri Ressources 21 compte dix adhérents et cinq salariés à temps plein et répond régulièrement à de nouvelles demandes de partage salarial, notamment sur les cantons d'Aignay le Duc, Grancey le Château et Recey sur Ource.
Aussi, afin de présenter plus en détail le fonctionnement du groupement d'employeurs mais également d'étudier la complémentarité des besoins de main d'œuvre du secteur, une réunion d'information est organisée à destination des employeurs et des salariés des trois cantons le vendredi 8 février 2013 à 14h00 à la salle du Conseil de la mairie d'Aignay le Duc.
Cette rencontre est ouverte à tous sans réservation.

Contact : Agri Ressources 21 : Céline Flückiger
Tel : 03.80.68.67.68
ou Mail : cfluckiger.fdsea21@orange.fr

A noter

Vente de reproducteurs charolais le 15 février à Pouilly

Ne laissez plus le hasard décider pour vous : Investissez dans la génétique ! La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois(21) organise une vente avec boitiers électroniques de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC le vendredi 15 février 2013 à 14 h au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h et démonstrations de boitiers électroniques).
Garanties sanitaires : Tuberculose, Brucellose, Leucose et IBR.
Vaccinés FCO T1, T8. Test spermatogénèse. Restauration, buvette sous hall chauffé. Ascendance et performances des reproducteurs sont disponibles sur internet : http://www.stationevaluation21.com.
Renseignements : 03 80 90 68 81



Le Service de Remplacement

Un remède contre les coups durs

«*Les coups durs n'arrivent que chez les autres*». Cette réflexion est bien connue. Mais que se passe-t-il quand l'improbable vous touche ?

Une mauvaise chute, un accident, ou encore une maladie peuvent entraînés une longue période d'indisponibilité et d'absence sur l'exploitation. Se pose alors la question de la pérennité, notamment financière de celle-ci ?
«*C'est pour me prémunir contre cette éventualité que j'ai décidé d'adhérer au Service de Remplacement de la Nièvre*», déclare David Joyeux, exploitant sur la commune de Thaix. Il a fait appel au Service de Remplacement dans l'urgence suite à un accident survenu sur son exploitation. «*Transféré à l'hôpital, et donc absent, il a fallu que je trouve très rapidement une solution pour ne pas pénaliser la bonne conduite de mon exploitation*». Le cas de M. Joyeux n'est pas rare, le Service de Remplacement compte 387 adhérents en 2012, mais il reste encore trop d'exploitants non sensibilisés.

Grâce au réseau de secrétaires bénévoles SR (gestionnaires des relations adhérents/salariés, anciennement nommés responsables de secteur), le remplacement se met en place dans les meilleurs délais. «*Le SR m'a trouvé un salarié pour me remplacer, ça été très rapide. Tout s'est très bien passé. Il s'est très vite adapté au fonctionnement de l'exploitation. Contrairement à ce que l'on peut croire, le SR est souple est flexible. En fonction de l'activité du salarié permanent, on a la possibilité de choisir notre remplaçant. Si l'on connaît une personne disponible ayant déjà travaillé dans le milieu, le SR peut l'embaucher. Tout comme certains motifs, nous avons trois mois à la date de l'absence (formation, stage…) pour utiliser le service. Ainsi, l'utilisation du SR en est facilitée.*»
En outre, le Service de Remplacement permet à l'adhérent de «*s'affranchir*» de toutes contraintes administratives liées au recrutement d'un salarié. Déclaration d'embauche, contrat de travail, bulletin de salaire sont du ressort du Service de Remplacement, l'employeur légal.

Mais adhérer au Service de Remplacement ne permet pas de se faire remplacer uniquement pour la maladie et l'accident. Un adhérent peut se faire remplacer pour tous autres motifs : congés, développement agricole, formation, maternité, paternité, mandat syndical, décès…Le SR offre une solution pour se libérer du temps et devenir acteur du développement agricole de son département. Le système du SR offre des conditions de prises en charge intéressantes. Les aides financières dont nous bénéficions permettent d'alléger de manière conséquente le coût de la journée (en exemple le coût restant facturé à l'adhérent de moins de 35 ans motif développement agricole = 35 € facturés pour 7 heures de travail).

«*Pérenniser les postes d'agent de remplacement, et donc leur emploi, est essentiel. Ils acquerront plus d'expérience et confor teront leurs compétences. Et chacun de nous s'y retrouvera. Nous ne devons pas être de simples consommateur mais avoir un intérêt commun, fondement même de la structure*» sont les mots d'ordre de toute une équipe.

Marie Aline SALTEL,
Animatrice SR 58

► En savoir plus…

Le Service de Remplacement vous propose deux types d'adhésions (tarifs 2013):

Adhésion Partielle 95 €/an vous permettant de vous faire remplacer pour tous motifs de remplacement sauf maladie, accident.
Adhésion Globale 227 €/an, tous motifs de remplacement

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :
SERVICE DE REMPLACEMENT NIÈVRE
25 Boulevard Léon Blum - 58000 NEVERS
Tél : 03 86 93 40 93
Mail : service.rem placement58@yahoo.fr

Assemblée générale de Morvan Terroirs

L'association des producteurs gère sa croissance

L'association des producteurs fermiers du Morvan, Morvan Terroirs, a tenu son assemblée générale annuelle lundi matin au lycée agricole de Château-Chinon. Si les effectifs sont stables -24 adhérents-, un débat traverse ses membres sur l'idée d'un élargissement de l'association, notamment aux métiers de bouche. Un fabricant de macarons d'Avallon est candidat depuis plusieurs mois. Finalement, l'AG a tranché: pas de nouveau producteur/transformateur dès lors que la matière première des produits n'est pas issue du Morvan



Un restaurateur en remplace un autre à la présidence de Morvan Terroirs: Pascal Pereta (à gauche), patron du restaurant de l'Aqueduc à Montreuillon, remplace Éric Mazière, sortant qui ne se représentait pas.

En passant la main à Pascal Pereta, un autre restaurateur, après quatre ans de présidence, Eric Mazière s'est réjoui de «*laisser une association en bonne santé financière, dans une état meilleur que quand il l'a prise*» et en ayant insisté sur «*l'importance donnée à l'image de marque du territoire, autour d'une démarche professionnelle*».
Et, de fait, Morvan Terroirs assoit année après année sa légitimité comme acteur économique sur le périmètre du Parc naturel régional, en aidant ses membres à promouvoir et valoriser leurs produits: miels, cidres, truites, viandes bovines, confitures, pains d'épices, légumes bio, vins, caramels, escargots... En 2012, sous l'égide de l'association, les 24 producteurs adhérents ont accentué leur action en participant à 18 marchés fermiers et en fournissant la matière première pour des dégustations (8 vins d'honneur, 3 dégustations/vente, 3 diners, 24 prestations de livraison, 49 paniers pique-nique, 302 paniers garnis, 165 assiettes Morvan Terroirs), pour un total de 900 repas servis, 1000 personnes invitées dans des cocktails et 400 personnes qui ont obtenu un panier de produits. Sans compter les produits distribués dans la vingtaine de boutiques estampillées Morvan Terroirs sur tout le territoire du Morvan (commerçants, restaurateurs...), qui ont intégré la signature «*Morvan, nature et talents*» mise en œuvre par le Parc naturel régional.

Cas d'école et débats non tranchés

Morvan Terroirs comble parfaitement les appétits de développement de ses membres. Et même peut-être au-delà de ce qu'elle peut vraiment assumer. Lundi, l'assemblée générale a délibéré durant plus d'une heure sur la question de son ouverture aux métiers de bouche, des bouchers, des boulangers, des fabricants de produits divers situés dans le Morvan, frappant à la porte de l'association. Ils seraient une quarantaine de potentiels nouveaux membres à tenter de rentrer dans la dynamique Morvan Terroirs, connus et reconnus de tous mais devant justifier d'en partager les mêmes valeurs.

Le cas d'école présenté, qui a cristallisé les débats, est celui d'un fabriquant de macarons, situé à Avallon, dont plusieurs membres ont soutenu l'intérêt de la candidature. Une longue conversation philosophique s'en est suivie sur le fait de savoir si Morvan Terroirs devait se borner à mettre en avant des producteurs dont les produits sont issus et transformés dans le Morvan ou si il fallait, au-delà de la définition géographique de l'activité économique considérée, faire la part belle aux talents et aux savoir-faire locaux. Le fabriquant de macarons d'Avallon n'utilise pas de matière première morvandelle mais jouit d'une belle réputation gastronomique dans le Parc. Tous les adhérents ont hésité. Cela fait plusieurs mois que l'organe de décision, le conseil d'administration, n'arrive pas à trancher le débat et Éric Mazière à enjoint les membres, lundi, de se positionner une bonne fois pour toutes «*afin d'éviter l'arbitraire*». «*Le risque, c'est que nous nous banalisions, que nous perdions notre âme, comme le font souvent les Corses ou les Savoyards qui bradent leur identité de territoire*» ont dit les uns. «*Pourquoi ne pas mettre en avant les talents qui se trouvent ici*» ont demandé les autres.

Après lecture du règlement intérieur, et faute de vouloir le modifier pour l'ouvrir, les adhérents réunis ont finalement tranché: les produits mis en valeur par Morvan Terroirs doivent être issus du Morvan. Et pas seulement y être transformés. Malgré les doutes et les regrets vis-à-vis des artisans de bouche volontaires, la quasi-unanimité a délibéré.

Emmanuel Coulombeix

Le nouveau bureau

A l'issue de l'assemblée générale, un conseil d'administration s'est tenu afin de désigner le nouveau bureau de Morvan Terroirs.
Président : Pascal Pereta;
Vice-président : François Bouchoux
Secrétaire : Paule Dupin;
Trésorier : Pascal Vignaud;
Vice-trésorière : Dominique Coppin.

Syndicalisme

La FDSEA reçue par la préfète

Face à une actualité syndicale chargée, une délégation de représentants de la FDSEA 58 a été reçue, le 30 janvier, par Michèle Kirry, préfète de la Nièvre.



Olivier Hoareau, Didier Ramet et Jean-Pierre Condamine.

Première prise de contact entre la FDSEA et Michèle Kirry, préfète de la Nièvre, et en poste depuis fin novembre dans le département. Sous la conduite de Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA, une délégation composée de Didier Ramet, secrétaire général, et Olivier Hoareau, président de la section laitière a ainsi pu, à l'occasion d'un échange d'une heure trente, aborder, le 30 janvier dernier, les sujets agricoles du moment avec le plus haut représentant de l'Etat dans le département. Outre la présentation globale de l'agriculture nivernaise, un tour d'horizon des problématiques agricoles du moment a été effectué, au premier chef desquelles le sujet de la directives nitrates, du devenir des zones défavorisées, ou encore du prix du lait.

Directive Nitrates : Revenir au bon sens !

C'est donc à bâtons rompus, et en présence de Yves Castel et de Hubert Goglins, DDT et DDT adjoint, que les responsables syndicaux départementaux ont fait part de leurs doléances. Sur le sujet de la directive nitrates, qui animera dans les semaines à venir, et suite aux actions menées par le réseau FNSEA/JA un peu partout en France, de nouvelles discussions entre les représentants de l'Etat et de la profession, Jean-Pierre Condamine s'est voulu on ne peut plus clair : *«Concernant les Cipan, semer pour un coût de l'ordre de 70 à 80 € de l'hectare, une culture que l'on ne peut ni récolter, ni manger … Il faudrait tout de même faire en sorte que le bon sens reprenne le contrôle»*. Tonalité sur laquelle ont renchéri Didier Ramet et Olivier Hoareau, rappelant, dans le cadre de cette surenchère réglementaire, que le relèvement des rejets vaches laitières et la modification des périodes d'interdiction d'épandage allaient impacter de manière non négligeable les éleveurs, notamment laitiers, et *«qu'il est inenvisageable d'exiger depuis Paris, qu'un éleveur se mette deux fois aux normes dans la même carrière, alors que les premiers investissements ne sont encore pas fini de payer !»*

Des inquiétudes chez les producteurs de lait

Olivier Hoareau, président de la section laitière de la FDSEA, s'est également attaché à rappeler les difficultés des producteurs de lait, confrontés à une baisse du prix producteur et comme dans toutes les productions, à une envolée du coût des matières premières. Face au faible nombre d'exploitations laitières et à la faible densité laitière du département, la bonne santé économique des exploitations s'avère indispensable pour maintenir un tissu laitier homogène et ne perturbant pas la collecte des éleveurs. Il a ainsi été convenu, en marge du travail professionnel engagé au sein du bassin laitier de la région Centre pour la massification de l'offre, qu'un travail de fond sur la pérennisation de l'activité laitière dans le département serait proposé dans les semaines à venir. De même, et face aux difficultés actuelles rencontrées sur le prix des animaux maigres, et à a demande de la Préfète, une journée de visite d'exploitation et des structures de commercialisation des animaux (marchés au cadran), sera mise sur pied dans le mois à venir.
Enfin, au sujet de la future réforme de la Pac et du devenir des zones défavorisées simples, Didier Ramet a appelé à poursuivre le lobbying et les travaux communs menés entre la profession et les services de l'Etat pour le maintien du zonage existant. Un groupe de travail technique se réunira ainsi dans les prochaines semaines sur le sujet.

S.L – FDSEA 58

Les dossiers de l'irrigation et des MAEt *«Bords de Loire»* également abordés

Cet entretien a également été l'occasion pour les responsables professionnels de rappeler qu'en cette période de fortes précipitations, le stockage de l'eau de pluie s'avérerait être un précieux pas en avant pour la sécurisation de la production agricole Nivernaise et Française. De même, et face au non-paiement, au titre de 2012, des MAEt contractualisées par les agriculteurs exploitant des terres en bords de Loire, Olivier Hoareau a demandé aux représentants de l'Etat de bien vouloir agir au plus vite, les trésoreries de bon nombre d'exploitations étant à l'heure actuelle exsangues.

Renouvellement des générations en Agriculture

La ferme arrive à Nevers !

Les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs des cantons de Saint Pierre le Moutier - Imphy - Nevers organisent le samedi 9 février un événement placé sous le signe du Renouvellement des Générations en Agriculture en centre ville de Nevers.

C'est lors de la semaine du RGA (Renouvellement des Générations en Agriculture) lancée chaque année par le réseau national des Jeunes Agriculteurs que l'événement aura lieu. La nouvelle équipe des JA sous l'initiative de Vivien Gaume, responsable RGA et Anne Juliette Blond, présidente des JA de Saint Pierre - Imphy - Nevers a répondu présente en proposant une journée pour promouvoir l'Agriculture Nivernaise. L'opération *«Ferme en ville»*, comme elle fut baptisée, aura lieu au parc Roger Salangro de 10h à 18h le 9 février prochain. Au programme de la journée : présence d'animaux de la ferme (vaches à viande, vaches laitières, brebis, porcs, chèvres…), marché de producteurs locaux, concours cantonal de jugement de bétail (catégorie bovin, ovin et équin) et Agridéj. L'Agridéj est un repas préparé sur place à base de produits locaux uniquement, que les passants peuvent choisir d'emporter chez eux ou de déguster sur place.

L'objectif : Valoriser l'image de l'agriculture

Cette opération a comme objectif de promouvoir l'agriculture départementale et ses produits de qualité, d'échanger avec le grand public sur l'importance de ce secteur d'activité dans l'économie et l'emploi et de sensibiliser les personnes non issues du milieu, à la problématique de l'installation et de la transmission en agriculture.
Des producteurs seront présents toute la journée pour répondre aux interrogations des passants et leur expliquer la réalité de leur métier, dont l'image souffre parfois de certains clichés véhiculés par les médias ou d'une mauvaise interprétation de leurs revendications.
Alexandre Lorré, président des Jeunes Agriculteurs tient d'ailleurs à rappeler que *«nous souhaitons simplement vivre décemment de notre métier, tout en respectant les nombreuses normes environnementales, liées à la traçabilité ou encore au bien être animal qui nous sont imposées et que nous appliquons depuis de nombreuses années maintenant. L'agriculture française est la première agriculture mondiale reconnue pour la qualité des ses produits, les systèmes de productions Nivernais historiquement extensifs et respectueux de l'environnement sont la preuve de la qualité reconnue de nos produits»*.
Rappelons qu'un agriculteur enduit entre 5 et 6 emplois directs liés à son activité (vétérinaires, techniciens, commerciaux…), preuve que ce secteur est encore un secteur porteur d'avenir.

AR - JA 58



Les animaux de la ferme et leurs éleveurs s'invitent à Nevers pour aller à la rencontre des passants.

Des éleveurs laitiers nivernais en Auvergne

Bientôt des fromages de type Saint-Nectaire ou Bleu "made in Nièvre" ?

CapriNièvre a emmené une douzaine de producteurs laitiers ou porteurs de projets d'installation nivernais, il y a trois semaines, en stage en Auvergne, région réputée pour la qualité et la diversité de ses fromages. Financée par Vivea et le FSE, cette formation de trois jours visait à leur permettre d'*«améliorer le revenu par la création de nouvelles fabrications»*. Des fromages, de vache, de chèvre ou de brebis -à pâtes molles ou pressées- pourraient venir élargir, dans les prochains mois, la gamme des produits vendus sur les marchés du département.



Les onze stagiaires nivernais ont été reçus à l'École nationale des industries laitières (ENIL) d'Aurillac.





Aux cours théoriques en salle de classe...ont succédé les exercices pratiques en laboratoire.

Sauf quelques exceptions, les fromagers nivernais qui commercialisent leurs produits -à la ferme ou sur les marchés- déclinent sous différentes formes les mêmes fromages, des fromages d'origine lactique dont seule la présentation change: des crottins, des bûches, des coeurs, des pyramides...

Surtout, ces produits sont issus du lait, de chèvre le plus souvent mais aussi de vache, dont la récolte est abondante à cette saison (janvier, février, mars) mais qui ne permet pas de mettre l'offre en adéquation avec la demande de la clientèle. Les plus gros consommateurs de fromages nivernais restent en effet les Parisiens et les touristes de passage dans la Nièvre, qui, généralement, visitent le département de Pâques à la Toussaint, à une période où il y a moins de marchandise. Face à ce double constat, l'association CapriNièvre, dirigée par Christian Etienne, a décidé de monter un stage de formation à l'intention des professionnels nivernais.

Objectif: leur permettre d'améliorer leur revenu en envisageant de nouvelles créations. Onze producteurs au total, trois éleveurs de vaches, quatre de chèvres et 4 futurs installés (dont un projet en brebis) sont donc allés, il y a trois semaines, du côté d'Aurillac, en Auvergne, région passée maîtresse dans l'art de la fabrication de fromages de qualité. On pense au Saint-Nectaire, au Cantal, au Bleu d'Auvergne qui en font l'image de marque gastronomique.

«Respecter le profil de fabrication»

L'Auvergne est tellement sûre de sa dimension fromagère qu'elle abrite même un centre de formation national, l'Enil (Ecole nationale des industries laitières), où ont été accueillis les stagiaires nivernais. Cette filière forme de nombreux professionnels des industries agro-alimentaires françaises. Surtout, elle dispose des moyens techniques d'associer un contenu pratique à un corpus théorique, au plus grand bonheur des personnes qui viennent y étudier.

Les Onze nivernais, après la visite de deux exploitations laitières de vaches Montbéliardes dont le lait rentre dans la composition du fromage Salers, sont donc passés aux choses sérieuses en apprenant à fabriquer, à leur tour, des pâtes pressées et des pâtes molles, de type Saint-Nectaire Cantal ou Bleu dans les laboratoires de l'Enil. *«Ils ont appris sur le lait, sa composition physico-chimique et sur les paramètres à définir lors de la fabrication, ce qu'on appelle le profil de fabrication, et les étapes à respecter qui en découlent»* explique Christian Etienne.
En France, l'élaboration des fromages est très diverse et les techniques très différentes d'un produit à l'autre même s'il semble possible de tout faire avec du lait. Pourquoi ne pas imaginer une tome ou un bleu de chèvre ou de brebis, sachant que la matière grasse du lait varie du simple au double (70% pour le lait de brebis, 33% pour le chèvre). *«Le tout est de bien anticiper ce que l'on veut faire, de savoir où l'on va et de bien respecter les processus»* souligne le directeur de CapriNièvre. Cela ne s'improvise pas. Il voit dans ce stage deux enjeux: *«réfléchir sur le report de fabrication des produits et offrir aux consommateurs nivernais d'autres types de fabrications»*.

En clair, élargir la période de valorisation du lait et étendre les gammes de fromages: une nécessité économique selon le technicien qui a déjà dû *«restructurer des éleveurs caprins qu'(il) avait installés»*. Tout en évitant d'avoir recours à des solutions de désaisonnement hormonal, parfois coûteuses, telles que les éponges sur les chèvres par exemple.

«Autre pays du fromage»

Les onze Nivernais se sont montrés très satisfaits de leur formation, à leur retour dans la Nièvre. Surtout, s'ils ont appris à incorporer la présure au caillé, à maîtriser le temps de floculation et le temps de prise, à développer en *«grain de maïs»* ou en *«grain de riz»*, selon le type de pâte recherchée, ils ont été convaincus que ces techniques nouvelles leur permettraient de mieux faire correspondre l'offre et la demande, de mieux maîtriser leurs charges opérationnelles... bref, d'anticiper. *«Pour ne plus stocker que des crottins affinés en trois semaines-un mois et qu'ils ont tendance à solder au printemps, ils peuvent imaginer désormais de fabriquer par exemple de la tome, affinée plus longtemps, qui sera prête à être vendue en juillet et août»* résume Christian Etienne. Un bleu s'affine durant trois-quatre mois, un cantal jusqu'à 18 mois. Cela tombe bien: les stagiaires sont revenus dans la Nièvre avec les fromages qu'ils ont appris à fabriquer à Aurillac. Le temps de l'affinage, ils devraient se retrouver au printemps afin de déguster le fruit de leurs travaux et de faire le point sur leurs projets respectifs. Avant que de ne vendre, sans l'appellation géographique mais dans les mêmes règles, de nouveaux produits *«made in Nièvre»* sur les foires et marchés du département. Et d'en faire tout *«un autre pays»* du fromage...

EMMANUEL COULOMBEIX



Lycée la Brosse

10 lauréats pour l'opération *"10 de Conduite Rurale"*

La piste pédagogique «*10 de Conduite Rurale*» a fait halte au lycée La Brosse. L'occasion pour ce concept unique en son genre, de sensibiliser les jeunes et futurs agriculteurs aux bons réflexes de la conduite des engins agricoles



Parmi les partenaires de l'opération : Groupama, représenté ici par Jacques Blanchot, directeur de l'établissement auxerrois à Groupama Paris val de Loire

Chaque année, *«10 de Conduite Rurale»* sillonne la France à la rencontre de près de 8 000 élèves de l'enseignement agricole.

Opération de prévention unique en son genre, menée depuis 40 ans, elle est destinée aux jeunes de 14 à 18 ans afin de les sensibiliser aux enjeux de la sécurité routière et de la protection des utilisateurs au travail.

C'est aussi l'opportunité de donner des conseils en matière d'éco-conduite pour améliorer leurs pratiques agro-environnementales dans le domaine du machinisme. Objectif essentiel : anticiper les risques pour réduire le nombre d'accidents.

La méthode pédagogique choisie repose sur une partie théorique et une partie pratique animée par des fonctionnaires de la police nationale, qui testent les jeunes sur leur capacité à appliquer les consignes de sécurité au volant d'un tracteur.

Ils étaient 109 à concourir cette année à Venoy, élèves du lycée La Brosse et du CFA de Champignelles. Pour le directeur de l'EPL des Terres de l'Yonne, Jean-Marie Baillard, l'objectif d'une telle manifestation est double : *«à la fois permettre à des jeunes ne connaissant pas le matériel agricole d'en découvrir la conduite en toute sécurité et rappeler aux plus aguerris que la performance des matériels actuels liée au fait qu'ils empruntent des voies de circulation habituellement réservées aux automobilistes, impose de respecter les règles élémentaires et importantes en matière de sécurité»*.

A l'issue du concours, les dix lauréats se sont vus remettre un prix des mains de l'un des policiers instructeurs présents, qui a profité de l'occasion pour féliciter l'ensemble des participants de leur comportement : *«vous avez été irréprochables !»*

Interrogé sur les erreurs les plus fréquentes rencontrées lors de l'épreuve pratique, le CRS Leprince en a noté deux principales : *«la descente du tracteur en marche avant et la conduite d'une seule main»*. Autorisée dans les champs, mais pas sur la voie publique… Qu'on se le dise !

DOMINIQUE BERNERD

▶ Zoom

Les lauréats

1ère : Morgane Bourgeois du LEGTA La Brosse Venoy (2e Pro PV)
2ème : Jordan Tally - CFA de Champignelles (CAPA 2 TP)
3ème : Corentin Denis - LEGTA La Brosse Venoy (1ère Bac Pro)
4ème : Maxence Sabard - LEGTA La Brosse Venoy (1ère Bac Pro)
5ème : Thomas Clériot - LEGTA La Brosse Venoy (1ère STAV)
6ème : Adrien Picard - LEGTA La Brosse Venoy (1ère STAV)
7ème : Vincent Pescheux - LEGTA La Brosse Venoy (2e Pro PV)
8ème : Geoffrey Dos Santos - CFA de Champignelles (CAPA 2 TP)
9ème : Valentin Bourotte - LEGTA La Brosse Venoy (3e EA)
10ème : Scotty Maréchal - LEGTA La Brosse Venoy (3e EA)

Chablisien

Tous à Préhy ce week-end pour fêter Saint-Vincent !

Pour la 3ème fois de son histoire, le village de Préhy accueille ce week-end la Saint-Vincent Tournante du Chablisien. Deux jours de fête et de partage pour les milliers de visiteurs attendus.

Situé à l'extrême sud du vignoble Chablisien, Préhy accueille ce week-end la 46e Saint-Vincent Tournante de l'appellation. Un sacré challenge pour ce village viticole d'à peine 150 âmes, dont les équipes de bénévoles ont entamé les préparatifs de la manifestation au printemps 2011. Depuis, un travail considérable a été abattu et tous sont à pied d'œuvre pour recevoir les milliers de visiteurs attendus.

Comme le veut la tradition, la cuvée de la Saint-Vincent 2013 est le fruit d'une œuvre collective réalisée grâce aux dons des vignerons et récoltants sur l'aire de la commune. Pas moins de 36 domaines ont ainsi participé à la récolte issue de l'excellent millésime 2011. Une cuvée qu'il sera possible de déguster dès l'ouverture des caveaux, tout au long du week-end. Avec pour seul sésame, le verre gravé proposé à la vente pour 5 €. Et pour mieux répondre à l'afflux des visiteurs, les organisateurs ont tout prévu et décidé d'utiliser la capsule à vis pour le bouchage d'une partie des bouteilles… Pas de *«bouchons»* à l'entrée des 9 caveaux de dégustation !



C'est la 3e fois de son histoire que le village de Préhy accueille la Saint-Vincent Tournante du Chablisien.

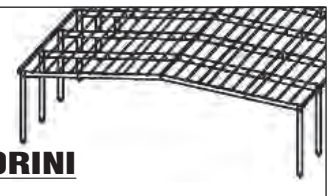
DOMINIQUE BERNERD

▶ Le programme

Samedi 2 février
A partir de 12h00 : Banquet gastronomique de la Saint-Vincent à Auxerrexpo
De 12 h à 17h00 : Caveau de dégustation et de restauration dans les rues de Préhy
De 20h à 2h00 : Grand Bal de la Saint-Vincent à Auxerrexpo, ouvert à tous, sans réservation préalable (entrée 10 €). Animation par le groupe *«Arpège»* composé de 15 artistes. Toutes les danses et toutes les musiques seront proposées. Navettes gratuites entre Chablis et Auxerrexpo pour profiter au mieux du bal, de 21 h à 2 h du matin.

Dimanche 3 février
9h00 : cérémonie religieuse dans l'église de Préhy avec le Père Rigolet
10h15 (environ) : passation du Saint-Vincent et défilé des 19 délégations des villages du Chablisien, avec les Piliers Chablisiens, les Enfants de Chablis et le Regain.
10h45 : Discours officiels et intronisations par la Confrérie des Piliers Chablisiens, place du gué
11h30 : Ouverture des caveaux de restauration et dégustation de la cuvée. Viennoiseries et boissons chaudes
Ensuite seront proposées des spécialités locales (andouillettes, escargots, boudins…), mais aussi huîtres, frites, purée, crêpes, tartelettes…
A la fin des cérémonies : ouverture des caveaux de dégustation de la cuvée Saint-Vincent
17h00 : fermeture des caveaux de dégustation

Tous renseignements sur le site : www.prehy2013.fr

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com

René **TAMBORINI**
06 07 24 28 31 - dr.ouest@barbot.fayat.com
Constructions métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Usine - Siège social : BP 49 - 37160 DESCARTES
Tél. 02 47 59 78 25 - Fax 02 47 92 48 94

Emploi

Les métiers de l'agriculture: ils font tourner la terre

D'annonce de plans de licenciements en fermetures d'usine, on finit par oublier que des secteurs de l'économie recrutent. Pôle Emploi le confirme : 70 000 postes sont à pourvoir en agriculture



Photo: Réussir

L'agriculture recrute chaque année 50 000 nouveaux contrats à durée indéterminée (CDI).

Comme le montre un sondage réalisé par le FAFSEA (Fond de Formation pour les Salariés des Exploitations Agricoles), les préjugés ont la vie dure puisque seuls 14% des français pensent que le secteur agricole embauche. Alors même que *«L'agriculture recrute chaque année 50 000 nouveaux CDI auxquels viennent s'ajouter plus de 900 000 contrats à durée déterminée»*, souligne Jérôme Despey, président du FAFSEA.

Le secteur agricole, qui pâtit d'un déficit de communication sur ses besoins en termes d'emploi, présente pourtant de nombreux avantages aux yeux des Français, comme celui de travailler en plein air et de participer à l'alimentation humaine (pour plus de 80% des personnes se déclarant prêtes à travailler dans l'agriculture). Ainsi, d'après ce même sondage, 27% des Français et plus de la moitié (53%) des demandeurs d'emplois se disent prêts à travailler dans l'agriculture. On peut lire sur le site Internet Letudiant.fr à la rubrique « agriculture-agroalimentaire » que « l'image peu glamour qui colle à ce secteur fait souvent oublier que les perspectives sont bonnes du CAP au diplôme d'ingénieur… »

Combattre les idées reçues

«Il y a une méconnaissance du grand public des nombreux emplois que peuvent offrir les différentes filières agricoles qui vont de la vigne à l'élevage en passant par la culture, sans oublier les fruits et les légumes» explique Xavier Beulin. C'est pour cette raison que la FNSEA a lancé une campagne de communication sur l'emploi en agriculture. Il est temps de combattre les idées reçues, de promouvoir la dynamique salariale du secteur agricole et de renforcer l'attractivité du métier auprès des jeunes. Notre époque n'a jamais autant eu besoin des métiers de l'agriculture, ils sont un atout majeur pour l'avenir. Dire que *«Les métiers de l'agriculture, ils font tourner la terre»*, c'est affirmer le rôle vital de ces métiers pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, défis de production, de croissance, d'emploi.

Renforcer la compétitivité des entreprises

«Politiquement, cette campagne tombe à point nommé», souligne Xavier Beulin, elle rappelle au gouvernement qu'il ne doit pas négliger ce secteur, alors que la loi de finances pour 2013 renonce à des réductions de charge votées par le gouvernement précédent (TVA emploi et réduction du coût du travail permanent) et revient en arrière sur des allègements de charges pour l'embauche de saisonniers et de demandeurs d'emploi, pourtant indispensables à la compétitivité des exploitations agricoles.

FDSEA 89

Charolais

Un début de campagne réussi !

Succès au rendez-vous pour les deux premières ventes de l'année, de reproducteurs Cialyn et Union Charolais Croissance qui se sont déroulées à la station de Charmoy.

La campagne de vente des reproducteurs charolais évalués à la station de Charmoy dans l'Yonne, a débuté le mercredi 9 janvier avec la présentation de 32 jeunes taureaux issus du Centre d'élevage Cialyn. La qualité des animaux présentés et la forte mobilisation des acheteurs firent de cette première vente une véritable réussite. Lors des enchères, la totalité des animaux proposés ont trouvé acquéreur à un prix moyen de 3260 €.

Le mercredi suivant, les conditions climatiques n'ont pas découragé les éleveurs, déterminés à trouver le reproducteur répondant au mieux à leurs objectifs parmi la trentaine de mâles issus du programme de sélection Charolais Croissance. Les bonnes performances des taureaux pendant leur évaluation (IMOCR[1] moyen de 110 et GMQ contrôle moyen de 1 608 gr/jour) ainsi que l'homogénéité du lot présenté ont conquis les acheteurs. A la grande satisfaction des éleveurs ainsi que de l'ensemble de l'équipe, 100% des taureaux ont été vendus. Et malgré un moindre nombre de palettes, les prix se sont maintenus au même niveau que la vente précédente.



En dépit de conditions hivernales, les acheteurs étaient encore nombreux lors de la vente du 16 janvier.

Le lendemain se fût au tour de la station de Montrond-les-Bains d'accueillir les éleveurs pour la 2ème vente de l'UCC. Cette station recrute et évalue, pour la troisième année consécutive, de jeunes reproducteurs parmi les meilleurs sujets nés des accouplements dirigés réalisés dans les élevages de la Loire et de Saône et Loire qui participent également au programme Charolais Croissance. A l'image des autres ventes, celle-ci a aussi suivi une belle progression par rapport aux années précédentes. En effet une plus forte mobilisation des acheteurs a permis une augmentation du nombre de taureaux vendus et aussi du prix moyen de vente, en progression de 400 € par rapport à 2012.



La totalité des animaux présentés à Charmoy a trouvé preneurs.

Un premier bilan, à mi-parcours de la campagne, qui se veut satisfaisant ; certains noms marqueront d'ailleurs plus fortement cette campagne : Gabarit, fils d'Unibloc né chez M. Pascal Lalance (54) et Grain, fils de Devred né au Gaec A L'Orée des Bois (89), avec leur index de synthèse respectif de 122 et 111, ont su retenir l'attention de l'entreprise de sélection Genes Diffusion. Enfin, Gedeon, né à l'EARL Du Bon Air (54) a séduit Mme Rosalish Goulding, responsable du schéma de sélection allaitant en Irlande. Ainsi, ce fils de Dany x Valdevie, véritable illustration du cumul génétique du programme, rejoindra prochainement le centre d'insémination outre-manche.

Mais que les éleveurs qui n'auraient pas encore trouvé le reproducteur qu'il leur faut se rassurent: l'UCC a encore une centaine de taureaux à vous proposer, lors de 3 ventes aux enchères. Nous vous donnons tous rendez-vous les mercredis 6 et 13 février à Charmoy et le 27 février à Créancey, en Côte d'Or.

Audrey Camus
UCC – Ciaylin

(1) IMOCR : Index de synthèse Morphologie Croissance

Transmission des exploitations

Échanger pour mieux transmettre

La Chambre d'agriculture en lien avec les Jeunes Agriculteurs, organise une matinée d'échanges cédants-repreneurs mardi 12 février à la mairie de Bazarnes.

Dans l'objectif du renouvellement des générations, les Organisations Professionnelles Agricoles souhaitent communiquer sur la question de la transmission des exploitations.

Alors que de nombreux exploitants de la génération du baby boom approchent de la retraite (dans l'Yonne, 851 agriculteurs ont entre 55 et 60 ans - Source observatoire Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) cette problématique apparaît plus urgente pour la vitalité du monde agricole et plus généralement rural. Par ailleurs, la source des repreneurs familiaux se tarissant, l'appel à des Hors Cadres Familiaux (HCF) devient une nécessité mais qui appellent d'autres questionnements.

C'est pourquoi, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation, avec le soutien financier de l'Etat et de l'Europe (FSE), la Chambre d'agriculture et les JA, invitent, dans le cadre d'une mise en relation collective, les agriculteurs sans repreneurs ou à la recherche d'associés et les porteurs de projet désireux de s'installer.
L'objectif de cette journée est de permettre aux cédants et repreneurs potentiels, pas toujours amenés à se rencontrer autrement, à prendre connaissance des attentes de chacun et à exposer leurs projets.

Par ailleurs, les témoignages sur leurs expériences respectives d'un exploitant ayant cédé à un HCF et d'un jeune installé HCF permettront un éclairage sur les points de vigilance à observer lors d'une



transmission mais surtout la réelle possibilité de ces transmissions.
Enfin, des conseillers Chambre d'agriculture et des Jeunes Agriculteurs présenteront les grandes étapes de la transmission et de l'installation, les délais minimum nécessaires et les nombreux outils à disposition de chacun pour un accompagnement personnalisé (Point Info Installation, Point Info Transmission Association, formations, Répertoire Départ Installation, conseils juridiques et fiscaux..), facteurs de réussite.
La participation à cette matinée est gratuite et se terminera par un apéritif ; Toutefois, afin de prolonger les possibilités d'échanges nous vous proposons de participer au repas de clôture (coût : 15 euros/personne) puis à la visite de l'exploitation support de la transmission.
Pour participer à cette sensibilisation à la transmission, merci de vous inscrire auprès de la Chambre d'agriculture au 03 86 94 21 95 ou des JA au 03 86 46 93 19.

CHAMBRE D'AGRICULTURE 89

L'anticipation est de mise

La transmission est une étape clé de la carrière d'un agriculteur à ne pas négliger. Outre les démarches logiques (MSA par exemple), de nombreux facteurs sont à prendre en compte (baux, patrimoine, fiscalité…). De même, la retraite est une nouvelle étape de la vie) préparer. C'est pourquoi le maître mot est l'anticipation.
Au moins deux ans avant la cessation d'activité, il est important de prendre contact avec la Chambre d'agriculture pour avoir une vision claire des démarches à réaliser et des enjeux et pour définir le projet de transmission afin de préparer au mieux le passage de témoin.
De même, l'installation est un projet de vie qui nécessite réflexion et préparation ; le nouveau dispositif à l'installation plus personnalisé n'a pas contraint les délais. Là également, l'anticipation est de mise.

Emploi

De nombreux dispositifs en faveur de l'emploi agricole et viticole dans l'Yonne

La FDSEA de l'Yonne, consciente que le recrutement des salariés est un enjeu majeur de l'avenir de l'agriculture, met en œuvre des moyens importants pour y répondre. A ce titre, quelques exemples d'actions menées et en cours…

La Bourse de l'Emploi

La fédération gère et anime pour le compte de l'Arefa Bourgogne la bourse de l'emploi : la mission des animatrices étant de collecter les offres d'emploi sur l'ensemble du territoire et de les diffuser via www.anefa.org (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation Agricole). A la suite de quoi nous faisons la mise en relation des employeurs et de potentiels salariés.

Des salariés formés et qualifiés toujours plus difficiles à trouver. Devant le constat de cette pénurie de main d'œuvre la FDSEA s'est engagée dans une démarche de promotion des métiers et des formations agricoles et viticoles.

Celle-ci se traduit sur le terrain par de nombreuses rencontres et visites d'exploitations avec les prescripteurs d'emploi du département, conseillers Missions Locales, Pôle emploi et autres associations travaillant auprès des demandeurs d'emploi.

Ces moments sont propices aux échanges et permettent bien souvent de chasser les idées reçues sur les métiers, les conditions de travail, les salaires mais surtout sur le fait qu'il n'est absolument pas nécessaire d'être issu du milieu agricole pour l'intégrer. La motivation, le courage et l'envie d'apprendre via des formations techniques offrent une carte de visite déjà très recherchée par les exploitants.

Trois critères que nous pouvons évaluer au travers du dispositif Adema

«Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles». La fédération met en place, tout au long de l'année, ce dispositif qui permet à des demandeurs d'emploi de découvrir les métiers agricoles et viticoles, durant 22 jours.

Les stagiaires, à l'issue de la formation pourront intégrer une exploitation ou accéder à une formation complémentaire qui leur permettra de travailler en milieu agricole ou viticole. Une nouvelle session est prévue début mars.
Dispositif de découverte des métiers pouvant conduire à une formation pratique permettant d'acquérir les gestes techniques de base en viticulture, telle qu'une ACQ.

Une Action Courte Qualifiante en chasse l'autre, la formation *«ouvrier polyvalent en viticulture»* mise en place à Tonnerre vient de s'achever, une autre s'ouvre sur le bassin Auxerre - Chablis.

Depuis quatre ans, la mise en place de ces formations permettant à des personnes une reconversion professionnelle est le fruit d'une étroite collaboration entre les professionnels de la FDSEA de l'Yonne, le CFPPA Auxerre La Brosse, les Missions Locales et les financeurs que sont Pôle Emploi et le Conseil Régional de Bourgogne.

Ces formations de 305 heures sont constituées de stages théoriques et pratiques, en alternance avec le Cfppa - La Brosse et les exploitations icaunaises. A Tonnerre ce sont six demandeurs d'emploi formés à qui de réelles perspectives d'emploi sont proposées, en effet, cinq d'entre eux sont sur le point de signer un contrat de travail, en CDD pour débuter mais qui à coup sûr ouvrira sur un emploi pérenne.

La FDSEA de l'Yonne rappelle qu'elle est sur le département la seule organisation professionnelle représentative des employeurs de main d'œuvre agricole.

FL SERVICE EMPLOI FDSEA89



Les chiffres de la délinquance

Moins de morts sur les routes icaunaises en 2012

Les chiffres de la délinquance et délinquance routière 2012 dans le département de l'Yonne viennent d'être communiqués par la préfecture. Si le bilan en matière de sécurité routière est des plus positifs, il est contrasté par le nombre de cambriolages en forte hausse, notamment en zone gendarmerie.



Si le préfet de l'Yonne se félicite des chiffres 2012 de la sécurité routière, la prudence demeure, d'autant que 2013 ne part pas sur les meilleures bases avec déjà trois morts sur la route au compteur

Année de tous les records en 2012 pour la sécurité routière dans l'Yonne, qui enregistre une chute spectaculaire du nombre de tués sur les routes : 25 personnes contre 38 l'année précédente, soit une baisse de 34 %. On note également une diminution du nombre d'accidents corporels (227 soit une baisse de 11 %), ainsi que celui des blessés (302, en baisse de 7 %). Tout en se félicitant de ce résultat, le préfet Le Deun reste prudent : «*même si on est sur une tendance baissière lourde, il faut rester humble ! D'autant que ce début d'année n'est pas bon avec déjà trois accidents mortels sur les routes*». Comme en 2011, le non respect des règles et les pertes de contrôle sont les causes majeures des accidents, suivis de la vitesse et l'alcool. Des accidents qui se sont produits majoritairement à 63 % en rase campagne, la tranche horaire la plus accidentogène étant entre 15 h et 18h.

Au total, près de 140 000 infractions ont été relevées par les dispositifs de radars automatiques, dont plus de 86 000 par les seuls 32 radars fixes implantés dans le département. Pour 1422 permis de conduire suspendus et 2681 points retirés. Les infractions commises donnant lieu dans 42 % des cas à un retrait de 6 points ou plus.

Cambriolages en hausse

Les chiffres de la délinquance générale 2012 sont en légère hausse, avec un total de 16 259 faits constatés (+ 0,7 %). Des chiffres qui masquent une situation contrastée entre la zone police (- 5,79 %) et la zone gendarmerie qui, alors qu'elle couvre 95 % du territoire et 80 % de la population, enregistre un nombre de faits délictueux en hausse de + 5,41 %. Si d'une manière générale, les atteintes aux biens marquent une augmentation de + 4,17 %, avec plus de 10 000 faits constatés, ce phénomène haussier est dû en grande partie au nombre de cambriolages. A l'instar de la tendance nationale, ils progressent de + 10,66 % dans le département, touchant principalement les résidences principales. En dépit des moyens mis en œuvre, avec notamment le recours systématiques aux services de police techniques et scientifiques et la création du GELAC (Groupe d'Enquête et de Lutte Anti Cambriolage), les forces de l'ordre sont aujourd'hui confrontés à une délinquance de plus en plus itinérante, ayant ses bases sur tout l'hexagone et opérant très rapidement, comme le souligne le colonel le Bianic, commandant le groupement de gendarmerie de l'Yonne : «*on résout d'autant plus difficilement cette portion de délinquance, qu'elle est très professionnelle, mobile et «industrialise» le process. Plus on est proche de la région parisienne et plus le taux de résolution des cambriolages est difficile, plus on est en secteur reculé, plus on travaille sur une «bonne vieille» délinquance locale, plus la résolution est facilitée, c'est mathématique.*»

DOMINIQUE BERNERD

L'année 2012 en quelques chiffres…

16 259 faits de délinquance générale constatés
2230 faits d'atteinte volontaire à l'intégrité physique, dont 675 cas de violences intra-familiales
19,5 % de baisse du nombre d'escroqueries et infractions économiques et financières
18,7 % de mineurs impliqués dans des actes de délinquance
16 faits de caillassage de bus (7 à Auxerre, 9 à Sens)
38,1 % de taux d'élucidation des infractions
5438 caméras de video-protection sur le département (dont 1199 installées en 2012)
87 % des accidents mortels se sont produits sur des routes départementales
59 % des conducteurs responsables d'un accident mortel sont des hommes
1503 contrôles alcoolémies positifs
389 infractions au dépistage de produits stupéfiants
227 accidents corporels contre 858 en 1992
302 blessés contre 1211 en 1992
25 tués contre 97 en 1992

► zoom sur…

Quelques conseils pour se prémunir des cambriolages :

• Si rien ni personne n'empêchera des cambrioleurs d'effectuer leur méfait, en matière de prévention, quelques gestes simples peuvent parfois aider à les décourager ou les faire fuir :
• Eviter de laisser ses clés aux premiers endroits que visitent les cambrioleurs : boite aux lettres, paillasson, pot de fleurs, volets…
• Demander à un voisin ou ami de ramasser régulièrement le courrier de la boîte aux lettres.
• Ne pas communiquer ses projets de vacances en présence d'inconnus ou sur les réseaux sociaux.
• Prévenir ses voisins en cas d'absence prolongée.
• Verrouiller toutes les issues avant de quitter le domicile, même pour une absence de courte durée.
• Laissez une radio ou une télévision allumée pour simuler une présence.
• Investissez dans un programmateur pour allumer à certaines heures la lumière en cas d'absence.
• Installez un détecteur de présence dans le jardin ou devant le garage.
• Ne laissez jamais sacs à main, papiers et clés dans le hall d'entrée.
• Reliez tout système d'alarme à un Centre de surveillance.
• N'inscrivez jamais de nom et d'adresse sur un porte-clés.
• Effectuez des photos de vos achats de valeur et conservez les avec leurs factures d'acquisition, complétées des numéros de série si nécessaire.
• Ne pas entrer et ne rien toucher avant l'arrivée des forces de l'ordre si un incident est constaté, afin de permettre les analyses scientifiques.



Terres de Bourgogne vous offre des places* pour assister à la représentation :
du mardi 12 février à 20h30

Téléphonez au 03 80 78 90 40

* OFFRE RESERVEE AUX ABONNES

* 2 places maximum par famille et dans la limite du nombre de places disponibles.

Pesticides et santé

La difficile évaluation du risque

A la fin de l'année 2012, un colloque baptisé *«Phyto-santé : tous concernés»* a fait le point sur l'évaluation des risques liés aux pesticides.



Véronique Bargain

Si les agriculteurs sont globalement en meilleure santé que le reste de la population, ils développent plus souvent certaines pathologies, notamment certains cancers et troubles neurologiques.

Il y a un an et demi, Caroline Chenet-Lis, agricultrice à Saujon (17), a perdu son mari, mort d'une leucémie attribuée au benzène contenu dans des pesticides qu'il avait utilisés pendant 20 ans pour traiter sa vigne. Une expérience douloureuse qu'elle a racontée lors du colloque. Si des études indiquent que les agriculteurs sont en meilleure santé que le reste de la population, elles montrent aussi qu'ils développent plus souvent certaines pathologies, notamment certains cancers et troubles neurologiques. *«Si les populations agricoles ont moins de cancers, un risque plus élevé de cancer de la prostate est observé chez les populations en contact professionnel avec des pesticides»*, a précisé Luc Multigner, de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

«Aujourd'hui, parce qu'ils écoutent leurs amis et voisins et y sont sensibilisés au cours du Certiphyto, les agriculteurs se préoccupent davantage des problèmes de santé liés aux pesticides», constate Luc Servant, vice-président de la Chambre d'agriculture Poitou-Charentes. Pourtant, le problème peine à émerger car beaucoup ont du mal à en prendre la mesure et à en parler. *«Les études montrent que les agriculteurs pensent souvent que la peau est une barrière contre les pesticides et que ceux-ci ne sont dangereux que s'il y a blessure, a indiqué Giovanni Prete, sociologue à l'Université Paris XIII. Ils pensent aussi que le danger vient surtout des pesticides humides. Et une étude montre que les viticulteurs n'évaluent souvent le risque que par l'absence ou la présence d'odeur»*. La perception du risque est de plus rendue difficile par le fait que les firmes ont souvent supprimé les odeurs, que les collectifs de travail où se construisent les réflexes de précaution ont été fragilisés, que le discours de prévention est ambigu, à la fois alarmant et rassurant, que l'organisation des filières et de la profession fait qu'il est difficile de se positionner sur le risque pesticides. Et cette perception est très liée à la représentation que l'on a des pesticides, véhicule de progrès ou de danger, et qui se construit notamment lors de la formation initiale. *«La perception du risque doit être élaborée collectivement par les institutions de santé, d'évaluation et de régulation des pesticides et par les prescripteurs des formes de travail agricole»* a insisté Giovanni Prete.

Le problème des solvants

L'évaluation du risque, résultante du danger et du niveau d'exposition, est également difficile. L'Inserm a engagé une expertise sur les risques associés aux pesticides. Elle devrait rendre ses conclusions prochainement. *«Mais il y a plus de 1 000 matières actives, plus de 10 000 formules commerciales et certaines ont été utilisées mais ont aujourd'hui disparu»*, a souligné Marie-Christine Lecomte, de l'Inserm. Les connaissances scientifiques et méthodologiques sont par ailleurs très incomplètes. Le problème des solvants, non mentionnés sur les étiquettes et qu'il est très difficile de connaître même sur les bases de données, est notamment préoccupant. Des solvants comme le benzène sont pourtant utilisés dans de nombreux pesticides et peuvent entraîner des risques sanitaires majeurs (leucémies…). *«L'évaluation du risque est faussée par l'absence de données sur les matières actives comme sur les liants ou adjuvants, a souligné Eric Benbrik, médecin-chercheur à l'Université de Poitiers. Nous manquons aussi de méthode fiable pour caractériser l'exposition, notamment en cas de faible dose. Et nous manquons d'indicateurs sur les périodes critiques plutôt que sur les doses ou sur les effets cocktails»*.

Une équipe de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (Iamm) a mis au point un Indicateur de Risque de Toxicité Humaine (IRTH). Le calcul prend en compte le niveau de toxicité aigu et chronique et la persistance des matières actives. Il intègre un facteur de formulation et un facteur de compensation lié à la dose appliquée et à la concentration de la matière active. Et il prend en compte le pulvérisateur (antidérive ou non) et le mode d'application (en hauteur, vers le sol). Les IRTH sont ensuite introduits comme paramètres dans les outils d'aide à la décision. *«L'idée est de pouvoir utiliser des leviers comme l'alternance des produits, leur choix selon la vulnérabilité du milieu et le type de culture, le choix des cultures selon cette vulnérabilité, la gestion de l'exposition dans le temps…»* a précisé Philippe Le Grusse, du Ciheam-Iamm.

VÉRONIQUE BARGAIN

▶ Témoignage

Réduire le risque

Même s'il ne peut être évalué précisément, tout doit être fait pour réduire le risque. Jacky Lorand, agriculteur à Bouresse (86), s'est engagé dans la réduction et la meilleure utilisation des phytos dès 1996.

Il a déconnecté le conseil et l'achat, s'est engagé dans une MAE rotationnelle et a créé un pôle phytosanitaire comprenant local de stockage des phytos, plate-forme de remplissage, récupération des eaux de lavage… Il a fait évoluer son matériel (buses antidérive, filtres changés, équipement pour traiter de nuit, GPS évitant les croisements…). Même si les équipements de protection ne sont pas tous au point, il porte une combinaison, des gants, un masque avec visière. Et il fait une prise de sang par an et une analyse de poumons tous les deux ans. Des efforts sont faits aussi par l'industrie pour trouver de nouvelles molécules moins toxiques, réduire les solvants, sécuriser les emballages et les pratiques… Et surtout, un Axe 9 sur la santé sécurité des utilisateurs a été ajouté en 2011 au plan Ecophyto. L'objectif est notamment de sécuriser la préparation des mélanges, une des phases les plus sensibles de l'utilisation des pesticides.

Les actions envisagées sont d'améliorer le parc matériel dans un objectif de sécurité (normes pulvérisateur automoteur et cabine, essais filtres à charbon), d'inciter au développement des règles d'hygiène (nettoyage des matériels, lavage des mains, douche), d'accompagner le développement des zones de préparation, de développer des contenants sécurisés. Un autre objectif est d'améliorer les équipements de protection individuelle (EPI) notamment contre la perméabilité des produits et en déterminant des catégories d'EPI adaptés à des catégories de pesticides. La veille sanitaire sera aussi renforcée et des actions sont prévues auprès des jardiniers amateurs.

V. B.

Un rapport sénatorial sur le risque pesticides

En 2012, des sénateurs se sont intéressés à l'impact des pesticides sur la santé des utilisateurs.

Le rapport de Nicole Bonnefoy adopté le 10 octobre 2012 fait une centaine de propositions pour réduire le risque pesticides.

Les recommandations portent notamment sur la connaissance et le contrôle des substances, l'introduction du critère de perturbateur endocrinien, l'encouragement des formes liquides, la mention sur l'emballage de tous les composants.

Elles incitent à faciliter la reconnaissance et la prise en charge des maladies professionnelles, à garantir l'indépendance des études, à réduire les conflits d'intérêt (firmes, prescripteurs…), à favoriser la formation et la recherche sur les méthodes alternatives ou encore à améliorer les EPI.

Gaspillage

Halte aux pertes alimentaires

Nouvelle initiative, au niveau mondial, pour limiter les pertes d'alimentation humaine produite.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et leurs partenaires lancent une nouvelle campagne mondiale contre le gaspillage alimentaire, qui totalise 1,3 milliard de tonnes par an. Selon une récente étude britannique, entre 30 et 50 % de la nourriture produite chaque année serait gaspillée. La partie gaspillée par les nations industrialisées du monde dépasse la production alimentaire nette totale de l'Afrique subsaharienne. Cette nouvelle campagne, baptisée *«Think.Eat.Save. Réduisez votre empreinte»* vient appuyer une autre initiative (*«Save Food»*, lancée par la FAO et Messe Düsseldorf) et s'inscrit dans la logique des initiatives Faim Zéro du secrétaire général des Nations unies. La nouvelle campagne cible spécifiquement les aliments gaspillés par les consommateurs, les détaillants et le secteur hôtelier et de la restauration. Elle mobilise l'expertise d'un certain nombre d'organisations sans oublier les gouvernements nationaux qui bénéficient d'une expérience notable en matière de ciblage et de modification des pratiques entraînant du gaspillage. Think.Eat.Save. (www.thinkeatsave.org) vise à accélérer la lutte contre le gaspillage tout en offrant un portail pour une vision globale et le partage d'informations sur les nombreuses initiatives actuellement en cours à travers le monde. Ce site offre des conseils simples et utiles aux consommateurs et détaillants. Le PNUE insiste sur le fait que non seulement la nourriture est gaspillée mais que les moyens nécessaires à leur production aussi : terre, eau, travail… De plus, ceci signifie des engrais utilisés pour rien et des gaz à effet de serre émis en plus (transports et décomposition des aliments non consommés enfouis). Pour Graziano da Silva, directeur général de la FAO, il s'agit *«d'aider les producteurs à réduire les pertes grâce à de meilleures méthodes de récolte, de transformation, de stockage, de transport et de commercialisation, et allier cela à des changements profonds et durables des habitudes alimentaires»*.

THIERRY MICHEL



Découverte de l'agriculture en Israël

Israël cultive la recherche

« Petit pays, Israël tient son agriculture pour une activité stratégique dont la vocation est certes de produire mais plus encore de tenir un territoire disputé. Ses forces : la recherche, l'innovation et la farouche volonté de ses agriculteurs de cultiver le désert... »

Contrairement aux idées reçues, la maîtrise de la production laitière n'est pas l'exclusivité des pays d'outre-Atlantique comme les États-Unis ou, plus près de nous, des pays européens comme la Hollande. En Israël aussi, dans un contexte de climat méditerranéen marqué par des températures élevées, des terres de faible fertilité et un manque d'eau 10 mois sur 12, les performances de l'élevage laitier israélien sont étonnantes. Le niveau moyen par vache est passé de 10 700 kg en 1996 à 12 200 kg en 2011 ! Atteindre de tels résultats suppose un accompagnement technique performant. Sur chaque litre de lait produit, une taxe est prélevée pour financer une association d'éleveurs (ICBA) qui suit les élevages, enregistre les mesures de chaque troupeau, exploite les résultats et livre ses recommandations.

Les analyses et conseils sont, en contrepartie de cette taxe, gratuits. Tout est calculé, tout est enregistré, tout est valorisé... Les paramètres s'ajoutent et sont croisés pour optimiser la production, les résultats et les marges. La recherche est omniprésente, constante, pointue et sert comme matière première de cette colossale base de données. Une association de vétérinaires est également présente et intervient dans les mêmes conditions avec un coût forfaitaire par tête et par mois fixée selon de la taille du troupeau.

Les débuts d'Afimilk

Le nombre et la fréquence des enregistrements et leur exploitation ont encouragé les éleveurs d'un kibboutz à trouver une solution pour alléger cette partie administrative jugée « *trop lourde* ». C'est de cette réflexion qu'est née l'idée de développer un système d'enregistrement automatique des données. Ce fut chose faite en 1977 avec la mise au point de la première balance électronique. Depuis, le système s'est perfectionné au point d'être en mesure maintenant d'analyser en temps réel, au cours de la traite, la composition ainsi que la qualité du lait de chaque vache.

Le croisement des informations permet de détecter avant l'heure les vaches atteintes d'acétonémie ou celles qui connaissent une montée rapide du taux des cellules. Les premiers signes d'apparition des mammites sont ainsi détectés avant les premières observations visuelles ! L'anticipation reste la mère de toutes les préventions.



Chaque vache et équipée d'un DAC et d'un podomètre. Les informations recueillies alimentent une vaste base de données nationale.

L'invention du podomètre

Les données recueillies sont ensuite croisées pour affiner les analyses. L'invention du podomètre a permis, entre autres, l'identification de la vache pour la distribution des concentrés, la mesure de l'activité de chaque animal et ses temps de repos... Jusqu'au tri automatique en sortie de salle de traite, par exemple lors des chaleurs ou autres événements qui nécessitent une intervention de l'éleveur. D'autres applications et déclinaisons d'usages se développent encore. En bout de ligne, l'ICBA centralise les chiffres de tous les troupeaux, en extrait les ratios et pointe les progrès qui peuvent être réalisés.

Du kibboutz à l'international

Aujourd'hui leader mondial sur le marché, les solutions Afimilk sont présentes dans 52 pays, sur 5 continents. Plus de 10 000 élevages sont équipés de compteurs à lait et plus de 6 millions de podomètres sont déjà en service. En France, une collaboration de longue date est établie avec la société Packo.

Les compteurs à lait, les systèmes d'identification des animaux, les podomètres et les logiciels associés permettent à la société Afimilk de figurer au rang de référence mondiale dans la gestion des grands troupeaux : une ferme usine de 17 000 vaches au Texas traites par deux rotos de 106 postes chacun, une autre en Chine de 15 000 vaches et en Nouvelle Zélande un troupeau de 15 000 brebis ! Mais qui peut le plus peut le moins, le troupeau moyen coréen et ses 40 vaches fait aussi l'objet de toute l'attention de la société Afimilk. ■

André Dremaux

La fusion ✓ des troupeaux de moins de 70 vaches

Le troupeau israélien est d'environ 119 000 vaches laitières réparties dans 970 fermes laitières. La production est gérée par un système de quotas comparable à celui du Canada. La production officielle par vache est de 11 900 kg à 3,6 % de MG et 3,2 % de protéine. Pour répondre aux préoccupations environnementales et de maintien des prix à la consommation, les exploitations de moins de 70 vaches (750 000 l de quotas) vont, très prochainement, devoir se regrouper. ■

MAÎTRISE DE L'EAU / Depuis Moïse, les peuples du Proche-Orient aride savent combien l'eau est rare. À force de recherche, les Israéliens sont devenus les spécialistes mondiaux de la maîtrise de l'eau.

“ N'arrosez plus la terre, irriguez la plante ! ”

En Israël, la maîtrise de l'eau est vitale comme l'est la puissance de Tsahal, son armée vénérée. Car, si l'armée protège, l'eau permet de cultiver, d'aménager et d'occuper un territoire depuis toujours disputé. Elle permet de gagner sur le désert dont les marges viennent mordre les faubourgs de Tel-Aviv et de Jérusalem. Sans eau pas d'agriculture et sans agriculture pas de kibboutz pour tenir la « *Terre promise* ». Mais l'eau est si rare dans cette région aride que les ingénieurs israéliens ont multiplié les recherches et déployé tellement d'ingéniosité qu'ils sont aujourd'hui reconnus comme les spécialistes mondiaux de la gestion de l'eau. Nous leur devons deux techniques innovantes : le goutte-à-goutte, inventé en 1965 dans le kibboutz Hetzerim, et le recyclage des eaux usées pour l'irrigation des cultures. D'ailleurs, les deux techniques se complètent et l'utilisation des eaux usées est indissociable du goutte-à-goutte. Shavit Dahan, l'un des responsables de Nétafim, leader mondial dans le domaine, reconnaît qu'il n'est pas possible d'utiliser par aspersion des eaux usées même si celles-ci sont traitées. En effet, le contact d'une eau issue d'une station d'épuration avec la partie aérienne des plantes est interdit en Israël comme il l'est en France. Pour les responsables de Nétafim, l'avenir de l'irrigation réside dans le développement du goutte-à-goutte. « *Il permet d'économiser jusqu'à 50 % d'eau par rapport à l'irrigation gravitaire (25 % par rapport à l'irrigation par aspersion) et réduit le nombre de traitements contre les maladies cryptogamiques* ». De plus, plaide le fabricant du goutte-à-goutte, le système fonctionne en basse pression, ce qui divise par deux ou trois la consommation d'énergie.



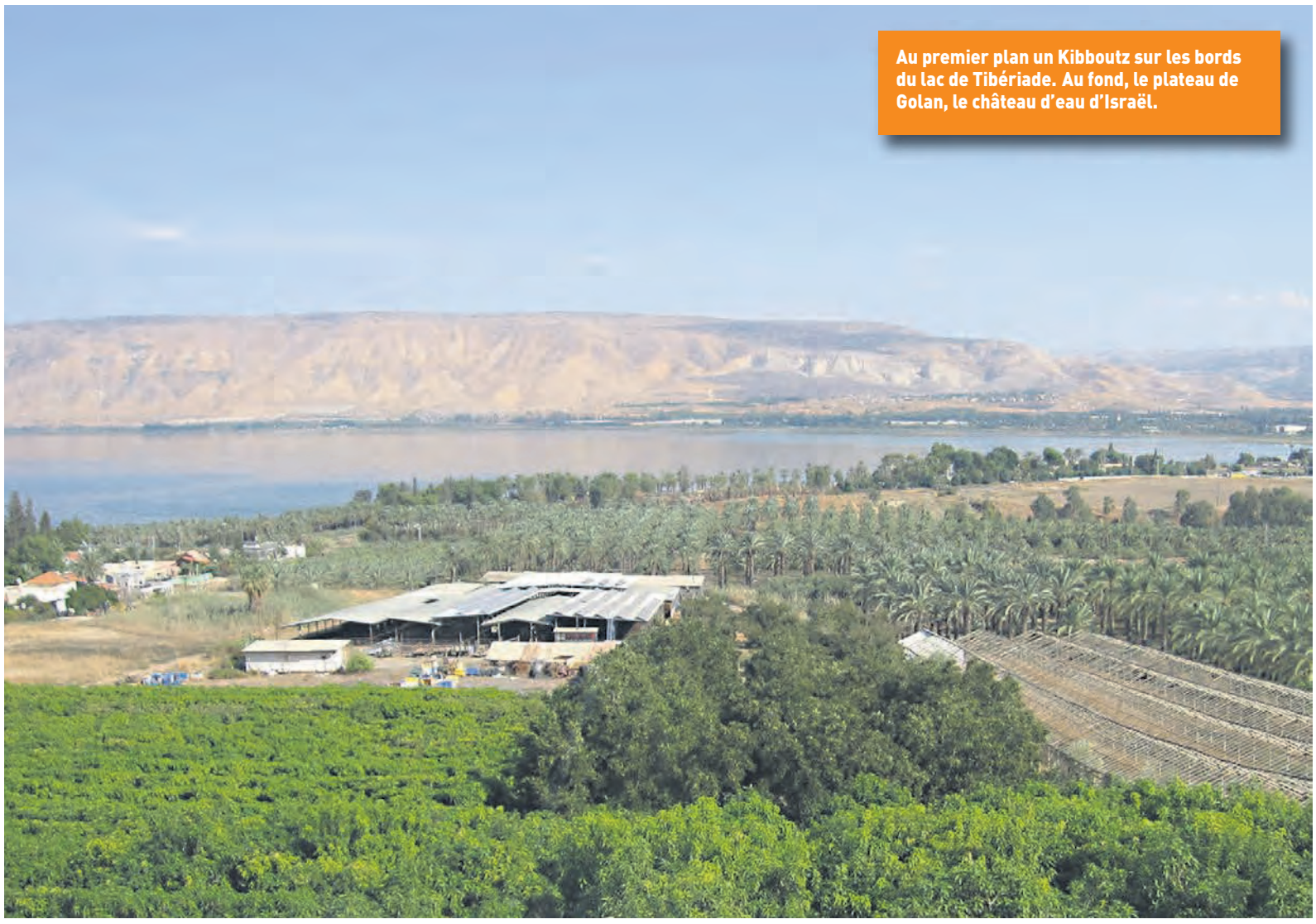
Réseau d'un goutte à goutte en surface sur culture de maïs

Des gouteurs intelligents...

Moins d'eau utilisée, moins d'énergie consommée et des rendements augmentés... Pour le goutte-à-goutte, tous les feux sont au vert ! « *Sur une culture de fraise, l'irrigation au goutte-à-goutte permet de passer de 50 tonnes à l'hectare à 80. Au Sénégal, le goutte-à-goutte sur canne à sucre a fait bondir les rendements de 120 à 250 tonnes à l'hectare ! Sur pépinière, c'est du temps que fait gagner la technique : 4 mois de gain de temps sur une rotation* », explique Shavit Dahan. Des résultats d'autant plus significants que la technique s'améliore encore : « *hier, nos gouteurs consommaient 8 litres d'eau à l'heure. Ils n'en consomment plus que 0,6 litre aujourd'hui* ». Reste à convaincre les agriculteurs et « *les viticulteurs français* », ajoute Shavit Dahan, d'utiliser cette technique. Déjà, Nétafim fait le siège de la Commission européenne de l'agriculture à Bruxelles où ses responsables plaident pour des aides Pac conditionnées à l'usage d'une technique d'irrigation performante, économe en eau et en énergie. S'ils parviennent à convaincre la Commission de Bruxelles, le goutte-à-goutte pourrait remplacer les pivots et les canons d'irrigation qui font aujourd'hui, dans nos champs, la pluie et le beau temps... ■

Serge Berra

pour semer le désert



Au premier plan un Kibboutz sur les bords du lac de Tibériade. Au fond, le plateau de Golan, le château d'eau d'Israël.

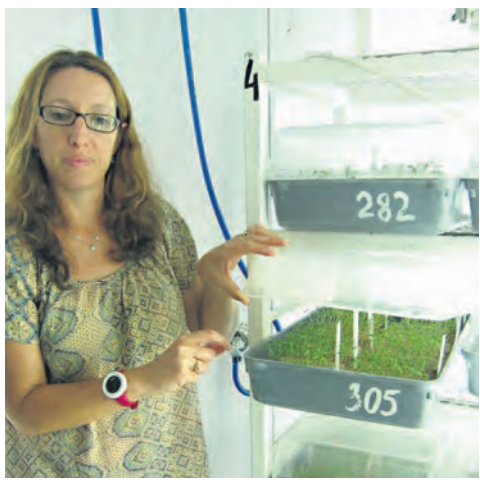
HAZERA SEMENCES / L'origine de la société israélienne Hazera Genetics, aujourd'hui filiale de la coopérative française Limagrain, remonte à 1939. Un groupe de jeunes fermiers pionniers voulaient alors répondre à la pénurie de semences née de la Seconde Guerre mondiale.

Du désert émerge l'innovation

L'innovation majeure de la société Hazera remonte à 1987 avec la création, puis le développement, de la fameuse variété de tomate Daniela. Cette nouvelle tomate contient trois fois plus de lycopène qu'une tomate normale. Ce pigment rouge qui donne sa couleur à la tomate est aussi un puissant antioxydant, capable de diminuer les risques de maladies cardio-vasculaires et l'apparition de certains cancers. Cette nouvelle tomate a de plus l'avantage de rester ferme pendant trois semaines après sa cueillette. Cette découverte, due à Haïm Rabinovitch, un chercheur de l'Institut agricole de Rehovot de l'université hébraïque de Jérusalem, est une révolution car elle permet de transporter la tomate sans risquer de perdre jusqu'à 40 % de la cargaison ! D'autres produits innovants suivront comme les mini-pastèques ou les graines de coton hybrides. Aujourd'hui, Hazera est le leader mondial dans l'amélioration génétique. La production et la commercialisation des graines hybrides de légumes et de cultures de plein champ rayonne, à travers son réseau de distribution international, dans près de 60 pays.

Une filiale de Limagrain

Première source au monde de graines semencières, les produits Hazera se caractérisent par leur haut niveau de contrôle de la qualité et l'entreprise s'impose la rigueur de la norme ISO 9001. Les semences Hazera sont pour la plupart une création sur mesure pour répondre aux besoins des clients et la longue expérience de l'entreprise créée en 1939, est mobilisée pour produire de la valeur ajoutée sur toute la chaîne, de la graine jusqu'au consommateur. En 1990, Hazera Genetics rejoint le groupe néerlandais Nickerson Swaan et, depuis 2003, la société israélienne a intégré le puissant groupe coopératif Limagrain qui compte un grand nombre de sociétés semencières, dont Vilmorin, et joue un rôle majeur dans l'industrie semencière internationale. Les rachats successifs de Limagrain pour constituer un groupe de dimension mondiale lui permettent d'accéder à de nouveaux marchés et créent entre les sociétés du groupe de fructueuses synergies.



Hazera Genetics est présent au Brésil, en Chine, en Allemagne, en Grèce, au Mexique, au Maroc, aux Pays-Bas, en Pologne, en Espagne, en Afrique du Sud, en Turquie, en Ukraine et aux USA.

L'agro écologie entre dans les laboratoires

Avec plus de 1000 variétés, un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros, 1250 m^2 de laboratoire, 150 hectares d'essais, 52,000 m^2 de tunnel, Hazera Genetics produit dans 16 pays et emploie 670 personnes. Un pourcentage très élevé de son personnel est composé d'universitaires spécialisés en génétique et en agronomie. Près d'un tiers des employés de la société est impliqué dans la recherche et 12 % de son chiffre d'affaires annuel lui est consacré. Les travaux en cours touchent au développement de variétés robustes qui demain résisteront aux maladies et permettront aux agriculteurs de réduire l'utilisation de produits agrochimiques.

L'agro écologie est entrée dans les laboratoires de recherche et Hazera Genetics produit chaque année 40 nouvelles variétés sur 12 légumes différents ! Pour ses dirigeants, l'agriculture est une science innovante et en plein développement. Créé dans un pays dont 60 % du territoire est un désert, l'innovation et la recherche ont permis à Hazera Genetics de devenir, dans le domaine très pointu de la semence, un modèle reconnu à l'échelle du monde. Avec pour horizon, l'avenir. ■

Jean-Luc Berthomé

L'EAU DU GOLAN ✓
En Israël, l'eau s'apparente à un mythe

L'eau en Israël est un mythe qui puise ses origines dans la Bible. Parti d'Égypte pour rejoindre la Terre promise, Moïse, à la tête du peuple Hébreu, *« leva la main et frappa deux fois le rocher avec son bâton. Il sortit de l'eau en abondance. La communauté but, et le bétail aussi »*, raconte l'Ancien Testament. Dans ce minuscule pays d'Israël couvert sur plus de sa moitié par des sols arides, l'eau reste aussi un motif de conflit. Le Golan, jusqu'à la guerre des Six jours de 1967, est syrien. Mais depuis 1981 il est militairement occupé par Israël. Car ce plateau haut de 700 mètres d'altitude, grand comme le tiers d'un département français, est un espace stratégique. Il est le château d'eau du lac de Tibériade, première et vitale réserve d'eau douce d'Israël d'où s'échappe le Jourdain. Avec 900 millimètres d'eau par an, il pleut sur le Golan autant qu'à Brest et plus qu'à Lyon (750 millimètres). C'est aussi, en raison de cette pluviométrie comparable à nos zones tempérées, une riche terre agricole où poussent légumes, céréales, raisins, pommes et poires. Enfin, le plateau du Golan domine la vallée syrienne du Hauran et Damas, la capitale de la Syrie, est ici à moins de 60 kilomètres des positions de Tsahal, la puissante armée israélienne.



Côté israélien, le Golan, d'où les tirs de mortiers syriens partaient jadis pour pilonner le nord d'Israël, surplombe la Galilée. C'est dire si ce plateau basaltique est un espace géostratégique d'où coule l'eau douce d'Israël et dont le contrôle est une condition de sa sécurité. ■

S.B

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

Le syndicat de la presse agricole rurale et cynégétique (SNPAR), vient d'organiser un voyage d'études en Israël où les participants ont découvert un pays moderne et où l'agriculture, à force d'inventivité, figure au rang des plus performantes du monde



Apis mellifera

Une colonie de 25 000 butineuses peut polliniser 250 millions de plantes par jour.

Agricola europaeus

L'agriculteur européen produit plus de 200 milliards d'euros de récoltes par an.



Nous croyons que ces deux espèces méritent d'être protégées.

Les États membres de l'Union Européenne (UE) sont sur le point de prendre une décision sur une famille de pesticides clés : les néonicotinoïdes utilisés en protection des semences. Ces derniers constituent un outil vital pour l'agriculture durable en Europe.

Que va-t-il se passer ?

Depuis plus d'une décennie, les néonicotinoïdes sont utilisés en protection des semences afin de maîtriser les ravageurs sur des millions d'hectares de cultures en Europe. Et ce, sans endommager la santé des populations d'abeilles. Cela est prouvé par des années de surveillance réalisée par des instances indépendantes. Ils comportent une très faible dose de substance active, réduisent le nombre de pulvérisations sur les cultures et sont essentiels à une production alimentaire locale, saine et à prix abordable.

Mais leur usage pourrait être bientôt restreint, voire interdit car certains groupes affirment qu'ils sont responsables de la détérioration de la santé des abeilles.

Quel impact pour les agriculteurs européens ?

Sans les néonicotinoïdes pour protéger les semences, le rendement de cultures telles que le maïs, le colza, le blé, l'orge et la betterave pourrait chuter de près de 40 %.*

Les marges des producteurs seraient alors fortement réduites et certaines cultures deviendraient non viables. Sur cinq ans, cela pourrait coûter à l'agriculture et à l'économie de l'UE jusqu'à 17 milliards d'euros.*

Et parce qu'il n'existe pas d'alternative efficace aux néonicotinoïdes, 3 millions d'hectares supplémentaires de terres agricoles devraient être cultivés hors de l'Europe pour compenser les pertes de récolte dans l'UE – ajoutant ainsi l'équivalent de 600 millions de tonnes d'émissions de CO^2.*

Enfin, il n'y a aucune preuve qu'une telle restriction ou interdiction inverserait l'inquiétant déclin de la santé des abeilles, qui est largement attribuable à la perte d'habitat des abeilles sauvages, au manque de nourriture, ainsi qu'aux effets dévastateurs des nuisibles comme le frelon asiatique ou l'acarien varroa par ailleurs vecteur de maladies.

Aidez-nous à susciter un véritable débat !

Des populations abondantes d'abeilles sont vitales pour une agriculture durable, tout comme le sont les produits de protection des cultures innovants. Notre « Opération Pollinisateurs » démontre qu'il est possible d'allier les deux.

Depuis dix ans, nous aidons les agriculteurs à semer des zones riches en pollen et en nectar pouvant servir d'habitat en bordure de parcelles agricoles, entraînant ainsi un accroissement spectaculaire du nombre d'insectes pollinisateurs.

Nous avons besoin de nous assurer qu'une technologie fiable de protection des cultures n'est pas perdue sans une justification scientifique ou sans que la voix des agriculteurs ne soit entendue.

Si vous souhaitez en savoir plus avant la prise de décision des États membres de l'UE, rendez-vous sur **www.engagement-abeille.com**

syngenta®

* Source : Rapport du Forum de Humboldt pour l'Alimentation et l'Agriculture (2013) ; The Socio-Economic & Environmental value of neonicotinoid seed treatment. Source des chiffres de la productivité des abeilles : FAO, IBRA.

Syngenta Agro S.A.S. 1, avenue des Prés – CS 10537 – 78286 Guyancourt Cedex. Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10.Capital social : 22 543 902,80 Euros ; SIREN 433 886 934 RCS Versailles – 433 886 934 RSAC Versailles – Identification TVA FR 63 433 886 934. Agrément IF01749 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Bringing plant potential to life – Exprimer le potentiel des plantes.

© 2013 Syngenta Crop Protection AG, Bâle, Suisse. Tous droits réservés. ® marques enregistrées d'une société du groupe Syngenta. www.syngenta.fr

Bringing plant potential to life

Interview. Dominique Langlois

"Saisir les opportunités dues à l'évolution rapide du marché mondial"


Interbev/Xavier Granet

Quelles opportunités en 2013 pour la filière française à l'exportation ?

Depuis plus d'un an maintenant, la demande à l'export, donc hors Europe, est plus forte en raison d'une évolution très rapide du marché mondial. On peut mentionner la baisse des exportations d'Amérique du Sud, une hausse de la demande plus rapide que prévue sur l'Asie ou encore les ouvertures pour les acteurs européens sur la zone concernée par les Printemps arabes. Sur l'Asie, il y a deux dossiers importants. L'embargo japonais pour lequel une solution est imminente (NDLR : le 21 janvier, Interbev et le GEF ont annoncé la reprise des importations de bovins d'origine française - nés, élevés et abattus en France et de moins de 30 mois - par ce pays à partir du 1er février. L'autre concerne la Chine. Ce sera plus long et plus difficile. Nous renforçons aussi notre travail avec Singapour et l'Indonésie. La demande de ces pays porte beaucoup sur les notions de sécurité alimentaire et sanitaire, de nutrition et de santé, un atout pour nous.

Et pour d'autres régions du monde ?

On travaille intensément sur les marchés du pourtour méditerranéen. C'est un peu compliqué avec l'Égypte - une délégation en provenance de ce pays était en visite en France récemment. On travaille déjà avec Dubaï, la Tunisie, l'Algérie ou encore le Maroc. Et on est tout proche de conclure un accord avec la Libye. Je me permets d'insister sur la Turquie. Les dernières décisions ont eu tendance à déstabiliser l'industrie locale et du coup un mouvement de contestation est né chez les producteurs locaux. La Turquie a besoin d'importations. Ce que nous souhaitons, c'est se positionner dans le cadre d'un partenariat avec de la réflexion sur les races les plus appropriées, sur le conseil et les services, sur le cahier des charges ou encore sur le rapport droit de douane/prix locaux. Nous sommes en train de monter une mission pour aller en Turquie le plus vite possible. C'est un marché important.

Un mot sur l'installation du Comité Asie ?

C'est une bonne initiative car elle met les entreprises au cœur de son action et qu'il ne s'agit pas d'une énième structure. On est dans l'opérationnel - quelle cible, quels freins, quel plan d'action - avec le souci de donner la priorité à certaines actions. Pour les filières bétail et viande, les marchés d'exports sont aujourd'hui des marchés de croissance, il faut donc les travailler en conséquence.

PROPOS RECUEILLIS PAR T. MICHEL

Marché des ovins

La réforme des cotations opérationnelle

La réforme des cotations des ovins *«entrée abattoir»*, mise en place avec le concours des professionnels de la filière française est opérationnelle. Le nouvelles cotations sont désormais publiées chaque semaine sur le site internet de FranceAgriMer. Cette réforme répond à un double objectif : mieux informer les opérateurs, les Pouvoirs publics et la Commission européenne sur la réalité du marché, simplifier et fiabiliser les collecte et le traitement des données. FranceAgriMer considère que ces cotations constituent un outil fiable de connaissance, voire de négociation, pour les opérateurs de la filière. Cette réforme a nécessité la refonte des bassins de cotations et la rénovation des grilles, largement simplifiées, en accord avec les acteurs de la filière ovine. Les bassins de cotation passent de 4 à 2, avec la fusion des deux bassins du Sud et des deux bassins du Nord. Les nouveaux centres de cotations sont Poitiers pour la région Nord et Toulouse, pour la région Sud.

Concernant les agneaux de boucherie (ovins de moins de douze mois), 4 catégories de poids au lieu de 5 précédemment sont cotées : moins de 16 kilos, de 16 à 19 kg, de 19 à 22 kg et plus de 22 kg. Seules les conformations U, R et O et les états d'engraissement 2, 3 et 4 seront désormais cotés.

Concernant les brebis (autres ovins), deux catégories de poids, au lieu de trois précédemment sont retenues : inférieur ou supérieure à 30 kilos. Seules les conformations R et O et les états d'engraissement 2,3 et 4 sont cotés.

Publication des cotations le mardi soir sur le site www.franceagrimer.fr

GDS de l'Yonne

Une campagne marquée par l'arrivée du virus Schmallenberg

L'assemblée générale du GDS 89 a permis de dresser le bilan sanitaire de la dernière campagne, marquée par l'arrivée du virus Schmallenberg dans le département.



A la tribune, lors de l'assemblée générale présidée par Pascal Legrand.

Le dernier exercice confirme la tendance baissière constatée ces dernières années, avec un total de 1055 adhérents et 112 730 bovins inscrits au GDS 89 en 2011/2012. La part d'ateliers allaitants étant toujours prépondérante avec 72% du nombre total, pour 25% d'ateliers laitiers et 3% dédiés à l'engraissement. Les missions déléguées par la DDCSPP représentent 30% du temps d'activité du groupement, se partageant entre la gestion des introductions (58%) et celle des prophylaxies (42%). Lors de la dernière campagne, 36 238 bovins ont été contrôlés sur sang en IBR, pour plus de 9600 en leucose. En ce qui concerne les cheptels laitiers, si quelques réactions en 1ère analyse concernant la brucellose et l'IBR ont été constatées, elles ont été rapidement infirmées.

La gestion des dossiers prophylaxies a généré l'envoi de 379 relances en 1ère intention réparties en trois grandes causes : retard (37%), absence de compte rendu de tuberculination (35%) et bovins non prélevés (21%). Entraînant le transfert de 72 dossiers à la DDCSPP, principalement pour prophylaxies non réalisées. Le nombre d'Attestations Sanitaires à Délivrance Anticipée est en hausse de 20%, avec près de 26 000 ASDA éditées, dont 14 730 jaunes et 11 244 vertes.

60% des cheptels icaunais certifiés IBR

En ce qui concerne l'IBR, les chiffres sont encourageants, avec 247 bovins détectés positifs en prophylaxie, contre 520 l'an passé. Légère hausse en revanche, concernant les introductions, avec 83 animaux détectés, sachant qu'un lot représente à lui seul 29 bovins. Concernant la répartition des animaux positifs, 219 cheptels ont été concernés, dont 4 certifiés IBR. Sur ce nombre, il est à noter que 130 cheptels avec des positifs connus et vaccinés, n'ont pas enregistré de nouveaux cas sur la campagne. En revanche, 54 cheptels avec déjà des animaux positifs ont connu une extension de la maladie lors de l'exercice et les hypothèses sont multiples : circulation virale non maîtrisée, risque lié à la conservation d'animaux vaccinés, absence de génisses saines… Le coût total des analyses générées par l'IBR lors de cette campagne a dépassé 88 000 €. Si à ce jour, 60% des cheptels icaunais sont certifiés, le GDS poursuivra cette année son effort, notamment par l'envoi à chaque vétérinaire, d'une liste actualisée des cheptels de sa clientèle pouvant rapidement bénéficier d'une appellation IBR et par le biais d'une nouvelle campagne d'information.

Evènement marquant de l'année : le virus Schmallenberg

Le nombre d'avortements déclarés a fortement augmenté lors de cette dernière campagne, passant de 199 l'an passé à 304. Une hausse pouvant s'expliquer en partie par l'arrivée du virus Schmallenberg, Pour ce qui est de la BVD, 42 animaux ont été dépistés IPI (Infectés Permanents Immunotolérants) lors de cette campagne, pour 25 éliminés et 11 indemnisés par le GDS. Forte suspicion de contamination de la maladie par le voisinage. Après trois années de suivi et contrôles intensifs, pas de nouveau foyer de tuberculose détecté dans le département.

L'évènement marquant de l'année reste bien sur le virus Schmallenberg. Si la maladie est relativement limitée en secteur bovin, avec 36 cheptels touchés sur 1080 recensés, les conséquences sont plus dramatiques pour certains élevages ovins, beaucoup plus sensibles au virus. Au 31 août 2012, 50 cheptels (sur 752 recensés) étaient concernés par la maladie, dont 16 ont dépassé le taux de 20% de mortalité. Alors que la maladie est reconnue comme non réglementée, le dispositif de surveillance mis en place par l'Etat est suspendu, remplacé par une surveillance volontaire animée par les GDS à partir d'un dispositif de déclaration d'avortements, sachant que le coût des analyses est à la charge des éleveurs. Dans son intervention, le président du GDS 89, Pascal Legrand, n'a pas caché son exaspération face à l'incurie constatée: *«l'Etat et l'Union Européenne ont rapidement été saisis par GDS France pour en déterminer l'origine supposée et apporter une aide éventuelle aux éleveurs impactés. A ce jour, aucune réponse officielle n'est parvenue. C'est inadmissible !»*

Que va-t-il se passer à l'issue de l'hiver ? En l'absence de vaccin, les éleveurs resteront-ils démunis et contraints à se limiter au comptage des pertes? Autant de questions aujourd'hui sans réponse.

DOMINIQUE BERNERD

Sommet du végétal

Les grandes cultures veulent rester compétitives

Les producteurs de grains d'Orama ont exprimé leur inquiétude quant aux propositions de réforme de la PAC et aux décisions qui pourraient être prises en matière de protection de l'environnement. Ce qui pourraient remettre en question la compétitivité des grandes cultures. Dans le même temps, ce sommet a été l'occasion de rappeler que les céréales ne sont pas la cause des difficultés de l'élevage.



«*Le plus souvent, ce qui déclenche l'arrêt d'un élevage ce sont les contraintes réglementaires, plutôt que les problèmes économiques*», a déclaré Xavier Beulin, président de la FNSEA, le 24 janvier à Evreux lors du Sommet du végétal. Il reconnaissait cependant que «*la volatilité des cours des matières premières posait des problèmes à l'élevage lorsqu'elle était excessive*». Selon lui, la Pac n'est pas la seule réponse à la volatilité, et l'idée de mettre en place un droit à paiement unique (DPU) unifié à l'hectare ne règlerait pas le problème. Faisant référence à l'organisation inter-filière des agriculteurs, Xavier Beulin a insisté sur le fait que le fonds de modernisation céréaliers éleveurs devait être mené à son terme. «*on ne veut pas d'une taxe, et il y a des limites aux volontariats, il faut trouver un dispositif*», a déclaré Xavier Beulin. Mais ce fonds est assorti de deux demandes.

Le fonds de modernisation sous conditions

Le président de la FNSEA a ainsi demandé au ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, présent le 24 janvier à Evreux, «*que l'on accepte dans ce pays qu'il y ait des correspondances sur les prix des produits animaux lorsque les cours des matières premières agricoles sont en hausse*». Xavier Beulin demande ainsi que les dispositifs de négociations existants, pour ajuster les prix avec la grande distribution, soient utilisés. Deuxième condition au bon fonctionnement du fonds pour Xavier Beulin, «*la coresponsabilité inter-filières, et des filières avec les Pouvoirs publics*». Il faut aussi, selon lui, éviter les distorsions de concurrence entre les pays européens, notamment dans les négociations pour la future Pac sur les questions de convergence et de recouplage des aides ou du verdissement. Le président de la FNSEA souhaite enfin que l'on fasse confiance aux agriculteurs quant à leur savoir-faire, notamment en agriculture de précision, qu'ils soient mieux représentés dans les comités de gestion de la qualité des eaux et qu'une place soit faite à l'innovation en France.

Polémique sur la prime aux 50 premiers hectares

Pour sa part, Philippe Pinta, président d'Orama a lancé au ministre de l'Agriculture «*Nous ne voulons pas d'un bilan de santé bis*». La principale préoccupation du président d'Orama est que des décisions irréfléchies en matière de réforme de la Pac, aboutissent à dégrader la compétitivité des grandes cultures et à créer des distorsions de concurrence avec nos voisins Allemands. La France est aujourd'hui le grenier à blé de l'Europe, "une situation loin d'être acquise" s'inquiète Philippe Pinta, car à Orama on redoute le scenario du porc et de la volaille.

«*Je vous laisse imaginer si, en France, seuls les cinquante premiers hectares étaient primés et zéro au delà du 51ème. on me dira, vous n'avez rien compris, ce n'est pas zéro, il y a la part du verdissement, 87€/ha*», a pourui le président d'Orama. Ce à quoi le ministre de l'Agriculture a répondu : «*Ce qui va se passer avec les écarts entre régions, c'est que l'on va trouver des solutions adaptées pour que les aides à l'hectare permettent de maintenir les exploitations en polyculture élevage*». «*D'où ma proposition de primer les cinquante premiers hectares, puis de faire de la dégressivité pour les aides sur les hectares suivants, mais il n'est pas question qu'il n'y ait plus d'aides après cinquante hectares*», a souligné le ministre. Par ailleurs, il a indiqué qu'il soutiendrait au niveau européen la position française selon laquelle la convergence des aides ne pourrait être réalisées avant 2020, une vision partagée par un certain nombre de pays européens, selon le ministre.

Environnement : l'impossible dialogue

Stéphane Le Foll a ensuite déclaré que «*la France respectera la proposition de la Commission européenne sur le verdissement*». Celle-ci consiste à conditionner 30% des aides Pac à des mesures telles que le maintien des prairies permanentes ou à la mise en place de 7% de surfaces d'intérêt écologique sur les exploitations. Le ministre était très attendu sur ces questions environnementales. Les producteurs de grains attendaient des réponses précises sur la protection des aires d'alimentation de captage, la gestion de l'eau et la création de retenues collinaires, la protection des plantes et l'enrobage des semences, la sélection variétale et les biotechnologies. Mais Stéphane Le Foll a répondu de façon très globale :

«*On a défendu ce cadre pour ne pas renationaliser les règles environnementales et qu'elles soient cohérentes au niveau européen, un bon moyen d'entamer les discussions*». «*Si on n'acceptait pas ces conditions, on irait vers encore plus de distorsions de concurrence sur l'application des règles européennes*». Enfin, concernant l'agroécologie, Stéphane Le Foll a déclaré chercher des pionniers, aussi chez les céréaliers, pour repérer et fédérer les alliés de l'agroécologie. «*Les rotations de cultures ou les cultures intercalaires sont aussi un moyen de produire plus*», a souligné le ministre de l'Agriculture. Entre les producteurs de grains et le ministre, le malentendu reste entier semble-t-il.

Des marchés toujours sous tension

Face à la faiblesse des stocks mondiaux, le directeur d'Agritel, Michel Portier, a indiqué que les prix agricoles devraient conserver des niveaux durablement hauts en 2013. Les tensions sur les marchés agricoles devraient perdurer, à l'image du ration, au plus bas pour 2012-2013, entre le disponible réellement exportable et le niveau des échanges mondiaux en blé.
« Une des pires situations en blé depuis 1996 » a-il-indiqué. Avec des niveaux de stocks aussi bas, le moindre aléas cliamtique pourrait avoir
des effets importants que les cours mondiaux ces céréales cette année

▶ Repères

«*Les perspectives à moyen terme pour les marchés céréaliers de l'UE se caractérisent par une situation tendue, des niveaux de stocks bas et des prix qui devraient rester supérieurs aux niveaux historiques*», estime la Commission européenne qui a publié le 18 janvier son rapport sur les perspectives des marchés agricoles pour la période 2012-2022. Ces prévisions se basent sur des estimations de croissance modérée de la production, qui pourrait atteindre 309 millions de tonnes en 2022 principalement en raison d'une croissance faible de rendements (à +0,9% par an en moyenne), et une augmentation de l'utilisation intérieure de céréales dans l'UE, notamment en raison de la demande croissante d'éthanol. Le blé et le maïs devraient voir augmenter leur part de la sole européenne à 33% (+3%) et 12% (+11%) respectivement au détriment des autres céréales. Les perspectives pour les oléagineux suivent la même tendance avec une demande forte et des prix élevés. Une croissance modérée du rendement (+11%) et, dans une moindre mesure, des surfaces (+8%) est attendue. Mais la demande va, elle aussi, fortement progresser, tirée par les besoins en biodiesel.

Produire plus et mieux

Le Sommet du Végétal s'est tenu les 23 et 24 janvier à Evreux. Une délégation importante des sections céréalières de Bourgogne a pris part à ces deux journées riches en débats.
Les perspectives de marché plaident clairement pour la nécessité de produire davantage tout en ayant un moindre impact environnemental. Les agriculteurs produisent aujourd'hui mieux qu'hier et produiront mieux demain. Cela n'est pas le fruit du hasard : c'est le fruit de pratiques agronomiques plus pointues et de facteurs de production plus innovants. Voilà en substance les conclusions des différents débats qui ont eu lieu lors de ses deux jours.
Le président Pinta a précisé qu'il était hors de question que les mesures préconisées par la nouvelle réforme de la PAC entravent la capacité des producteurs de grains à répondre aux marchés. La compétitivité doit rester le maître mot. Les représentants de la Bourgogne ont su rappeler que notre région reste fragile et très impactée par les modifications envisagées par notre ministre:notamment la surprime aux premiers hectares. Philippe Pinta l'a redit sans détour à Stéphane Le Foll.
Attendu sur les questions environnementales, le ministre n'a pas convaincu. « Si nous n'anticipons pas, elles nous rattraperons » a-t-il indiqué. Certes les producteurs de grains sont prêts « à produire autrement ». Mais ils aimeraient au préalable que les efforts déjà engagés soient reconnus et que les innovations scientifiques et techniques soient prises en compte. Là-dessus, il faut reconnaître que le malentendu entre le ministre et les producteurs de grains n'a pas été levé.

Sandrine Vatinelle, animatrice référente régionale grandes cultures

Maladies du bois de la vigne

Pas de transmission des champignons du BDA par les outils de taille

Les champignons impliqués dans le Black dead arm ne se propagent pas par les sécateurs selon les études menées par l'IFV.

Les contaminations des plaies de taille par l'un des agents du Black dead arm (Diplodia seriata) ne se font pas par les outils de taille comme l'indique une étude (réalisée grâce à la participation financière de FranceAgriMer et du Casdar) menée par l'IFV pendant quatre années consécutives (2005 à 2008) dans le vignoble du Sud-Est de la France. Les analyses microbiologiques réalisées sur les plaies de taille à différentes périodes hn'ont en effet jamais montré une présence plus importante du champignon dans les coursons en absence de pluie. Le champignon a été plus souvent trouvé dans les tissus sous-jacents à la plaie de taille après une période pluvieuse.

Cette étude a également montré que les contaminations se déroulent le plus souvent après la période des pleurs. Les conditions climatiques leur étant favorables seraient une température moyenne supérieure à 10°C avec une température maximale d'au moins 16°C accompagnée d'une période pluvieuse. Les unités contaminatrices libérées par les pycnides (sources d'inoculum du champignon) situés sur le cep (tronc, bras, anciennes plaies de taille) ou sur les sarments laissés au sol sont responsables des contaminations observées sur les plaies de taille.

Sa présence dans les sarments non taillés aurait plusieurs origines. Le champignon infecterait les rameaux herbacés par des blessures occasionnées lors de différentes pratiques culturales pendant la période végétative de la plante jusqu'à la chute des feuilles ou il se développerait dans les tissus ligneux pour atteindre les rameaux herbacés ou sarments à partir du plus vieux bois.

Eliminer les sources d'inoculum

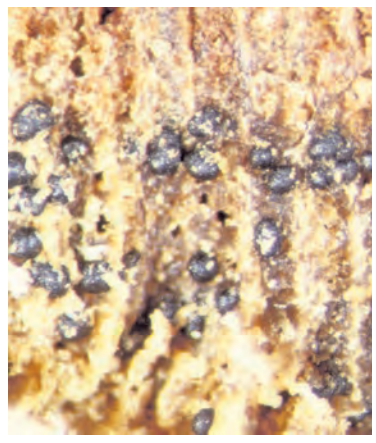
D'autres études menées par l'IFV, l'INRA de Montpellier et de Bordeaux avaient déjà montré que les champignons associés à l'esca et à l'eutypiose ne se propageaient pas par les outils de taille. Toutes ces observations montrent qu'il n'est pas nécessaire de les désinfecter pour lutter contre le Black dead arm et les autres maladies du bois (eutypiose, esca). Cette désinfection ne doit être réalisée que sur les parcelles atteintes par la nécrose bactérienne pour éviter la propagation de la bactérie responsable. Pour les maladies du bois, il est indispensable d'enlever les souches mortes, les parties mortes de ceps avant chaque période de taille car les sources d'inoculum présentes sur de telles souches peuvent libérer pendant les pluies des spores qui contaminent les plaies de taille.



Sources d'inoculum de Diplodia seriata sur le tronc.



Sources d'inoculum de Diplodia seriata sur un sarment laissé sur le sol



Sources d'inoculum de Diplodia seriata sur une plaie de taille

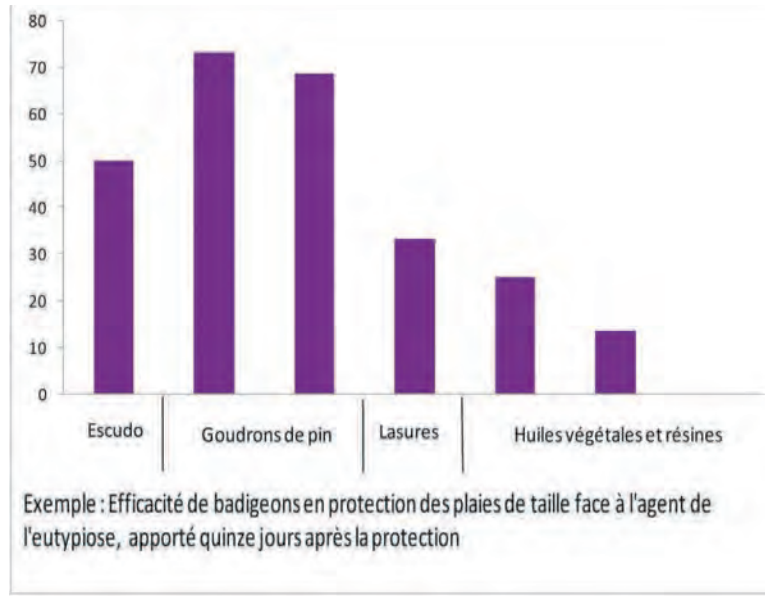
PHILIPPE LARIGNON, CHEF DE PROJET MALADIES DU BOIS, IFV, PÔLE RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Le champignon de l'eutypiose

Des mastics à base de goudron de pin pour protéger les plaies de taille

Les études menées par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) montrent la très bonne efficacité des mastics à base de goudron de pin pour protéger les plaies de taille face à l'agent de l'eutypiose.

Les mastics à base de goudron de pin assurent une très bonne protection des plaies de taille face à l'agent de l'eutypiose, lorsque les contaminations ont lieu le lendemain ou quinze jours après la protection. C'est le principal résultat d'une étude IFV (réalisée grâce à la participation financière de FranceAgriMer et du Casdar) menée au vignoble pendant deux années consécutives (2010, 2011), qui a porté sur la comparaison de différents badigeons vendus dans le commerce en protection des plaies de taille et de produits à protection hydrofuge comme les lasures.



Exemple : Efficacité de badigeons en protection des plaies de taille face à l'agent de l'eutypiose, apporté quinze jours après la protection

Les tests ont été effectués à deux périodes de taille, l'une précoce (décembre) et l'autre plus tardivement (février). Les plaies protégées par les badigeons ont été ensuite inoculées de manière artificielle en période pluvieuse par les unités contaminatrices du champignon de l'eutypiose le lendemain ou quinze jours après la protection. Comparés au produit Escudo constitué de flusilazole et de carbendazime, qui fut interdit en raison de sa toxicité, les goudrons de pin présentent une efficacité équivalente, voire meilleure lorsque les plaies subissent des niveaux de pluie importants. Les autres produits testés, comme les lasures ou ceux constitués d'huiles végétales et de résines, présentent des efficacités beaucoup plus faibles, voire nulles. Même si visuellement l'état de la plupart de ces différents badigeons paraît être de meilleure tenue plusieurs mois après la protection que les goudrons de pin, ils ne permettent pas cependant une protection aussi efficace.

La pulvérisation, technique séduisante, mais illusoire

Cette étude fait suite aux travaux de l'IFV montrant que la protection des plaies de taille par une substance active appliquée par pulvérisation est illusoire. En effet, contrairement au badigeonnage, la pulvérisation d'un produit n'apporte jamais suffisamment de matière active sur une plaie de taille pour empêcher le développement du champignon de l'eutypiose, surtout s'il est localisé profondément dans les vaisseaux après la contamination. Déjà en quantités insuffisantes au niveau des tissus ligneux sous-jacents à la plaie de taille, la matière active se retrouve en de plus faibles quantités encore au moment des périodes de contamination, car le produit est dilué par les pluies.

La prophylaxie, mesure indispensable pour lutter contre l'eutypiose

Le badigeonnage des plaies, notamment par les goudrons de pin, reste donc la meilleure façon de protéger les plaies de taille à l'égard du champignon de l'eutypiose. La taille tardive, plus particulièrement celle réalisée en période des pleurs, permet d'éviter également les contaminations. Ces mesures doivent être impérativement accompagnées par une prophylaxie soignée. Effectuée avant chaque période de taille, elle consiste à éliminer tout cep mort, toute partie de la plante morte (bras, cornes) et tout cep manifestant des symptômes d'eutypiose sur la partie herbacée pendant la période végétative (rabougrissement des rameaux). Tous ces ceps peuvent héberger le champignon qui, deux heures après le début d'une pluie, se dissémine et peut contaminer les plaies de taille environnantes.

PHILIPPE LARIGNON, CHEF DE PROJET MALADIES DU BOIS, IFV, PÔLE RHÔNE-MÉDITERRANÉE



Les goudrons de pin restent la meilleure façon de protéger les plaies de taille à l'égard du champignon de l'eutypiose

Viticulture bio de Bourgogne

Flavescence dorée: une lutte sans merci !

Le Sedarb vient d'organiser une journée technique de la viticulture bio au lycée viticole de Beaune. Un point sur la flavescence dorée a permis à chacun de prendre la mesure de l'impact de la flavescence dorée. La lutte s'organise sur le terrain pour protéger les vignobles bourguignons d'une extension trop rapide.



Exploitant de Saône et Loire

La lutte commence par deux actions essentielles : l'arrachage des ceps malades et le positionnement aux bonnes dates d'insecticides pour réduire au maximum la population de vecteurs (scaphoïdeus titanus).

Beaucoup de monde dans cet amphythéâtre du lycée agricole de Beaune, pour répondre à l'invitation du Sedarb à participer à cette journée régionale de la viticulture biologique. Il faut dire que l'actualité sanitaire, sur fond de lutte contre la flavescence dorée, était là pour encourager les viticulteurs à s'informer d'abord et ensuite à rester vigilants.

Prévenir pour ne pas subir

La flavescence dorée, point d'orgue de la matinée technique, a fait l'objet de plusieurs exposés. Charles Chambin de la Fredon Bourgogne a tout d'abord alerté sur la difficulté à distinguer visuellement flavescence dorée et bois noir, les symptômes apparents étant identiques. Seule une analyse en laboratoire permet de poser un diagnostic sûr. Et pourtant, les conséquences sont sans commune mesure, alors que le vecteur de la maladie du bois noir reste *«inféodé»* à son pied de vigne, limitant l'impact de la maladie, la flavescence dorée se distingue par sa nature *«très épidémique»*. Les larves et les adultes font prospérer l'infection pendant deux ans, ce qui explique le caractère très réglementé de la lutte. Quand la lutte obligatoire est déclarée, tout pied présentant une *«jaunisse»* doit être arraché. Si le taux de jaunisse excède 20% sur une parcelle, c'est toute la parcelle qui doit être arrachée. Flavescence dorée ou maladie bois noir, peu importe, car on ne peut les différencier à l'oeil, le règlement s'applique donc et les analyses confirmeront ou infirmeront ensuite la nature du vecteur.

La situation du vignoble de Saône et Loire montre l'ampleur du caractère épidémique de la maladie. Entre 2011 et 2012, le département a été victime d'une *«énorme dispersion»* de la flavescence dorée, avec une intensité qui a nécessité des arrachages en quantité en de nombreux points. Dans l'un des secteurs les plus sinistrés, un domaine viticole a même dû procéder à l'arrache de 20% de son parcellaire ! La proximité de certaines communes de côte d'Or avec des communes infectées de saône et Loire a conduit à opérer des prélèvements de signalement et des prospection sur Santenay et Chassagnes. Les 66 analyses réalisées se sont révélées négatives à la flavescence dorée.

Campagne 2013 : vigilance renforcée

Mais la vigilance reste de mise. En 2013 l'ensemble de la Saône et Loire est placée en lutte obligatoire. Pendant trois ans une prospection *«fine et exhaustive»* sera effectuée sur le sud de la Côte d'Or. Le reste du département fera l'objet de prélèvements par signalements. En Côte d'Or et dans l'Yonne, les pieds présentant des symptômes de jaunisse seront systématiquement marqués et arrachés. La mobilisation de tous est requise pour contrer la propagation fulgurante de la flavescence dorée, aussi des groupements de défense contre les organismes nuisibles (GDON) vont être créés au printemps, avec désignation de responsables communaux pour organiser les prospections. En août, des tournées d'observations seront conduites pour faire remonter les infos. Le temps presse car la prospection et les signalements ne peuvent s'effectuer que du mois d'août à la chute des feuilles. Restitution et synthèse en novembre et décembre. Un intervenant a insisté sur le fait que la flavescence dorée *«n'était pas une maladie honteuse»* et qu'il fallait réagir rapidement en cas de doute, car les situations à risques non signalées s'avèrent de redoutables bombes à retardement.

La lutte obligatoire impose l'application de trois insecticides. En viticulture bio, les trois traitements au Pyrèthre naturel (Pyrévert) sont efficaces sur les larves seulement (le Pyrévert est le seul produit homologué en AB). Les trois traitements sont donc ciblés au stade larvaire. En viticulture conventionnelle, deux traitements sont appliqués sur les larves et un troisième sur les adultes. Si les essais menés par la Fredon montrent une efficacité à 85%, il faut savoir que dans une parcelle mal nettoyée et mal protégée, la sanction ne se fait pas attendre. Une lutte bien menée s'avère efficace, mais l'attention ne doit pas se relâcher pendant plusieurs années. Il semble illusoire d'envisager une éradication totale de la maladie, mais en maintenant la pression du traitement, on évite l'explosion de nouveaux foyers. Avec toutefois une *«impasse technique»* relevée par les agrobiologistes : l'impossibilité à ménager le respect de la faune auxiliaire dans le cadre d'une lutte vraiment efficace contre le scaphoïdeus titanus, vecteur de la flavescence dorée.

ANNE-MARIE KLEIN

Cuivre : réduire les doses... mais jusqu'où ?

Premier sujet traité lors de cette matinée : la réduction des doses de cuivre. Une seule certitude : les doses vont bien être réduites, une nouvelle réglementation cuivre est à l'étude, mais rien n'est encore acté et *«le règlement reste à écrire»* d'ici 2014. Marc Chovelo (ITAB) et Odile Cadiou (Sedarb) ont fait le point de la situation actuelle et des perspectives à venir. L'Europe prête une attention toute particulière à définir une nouvelle réglementation cuivre, imposant une *«dose efficiente»*, capable d'avoir un impact limité sur l'environnement tout en assurant une efficacité satisfaisante.

L'Afssa a déterminé un *«risque acceptable»* à 750 gr par traitement, soit un cumul de 4 KG/an. Cette restriction, si elle était retenue, concernerait l'ensemble des spécialités à base de cuivre, bio et non bio, et partant, l'ensemble des producteurs. Les agrobiologistes sont engagés depuis longtemps dans une réduction des doses de cuivre et ils souhaitent que la réglementation bio actuelle (qui autorise 6 kg/an lissés sur 5 ans, soit 30 kg sur 5 ans maximum) soit maintenue. La CGAB met dans la balance les limites de la réduction des doses de cuivre dans des contextes à forte pression sanitaire comme 2012.

Les enquêtes réalisées cette année là sur les pratiques des viticulteurs montrent que 65% des domaines viticoles ont dépassé les 6 kg en 2012, 35% ont été en conformité avec la réglementation en non lissé et 5% seulement se sont retrouvés dans les clous des 4 kg non lissés. Dans le contexte bourguignon, sur les dix dernières années, la moyenne est supérieure à 4 kg par campagne. L'enjeu est d'autant plus important qu'il n'existe pour le moment aucune alternative à l'utilisation du cuivre, des pistes sont expérimentées, mais elles restent à valider.

▶ Zoom sur...

La Côte d'Or sur le qui-vive

Un plan de prospection se construit actuellement pour la Côte d'Or et les autres départements bourguignons, entre les organismes techniques et professionnel de la filière viticole. Si rien n'est encore décidé à ce jour en ce qui concerne les traitements préventifs, les vignerons côte-d'oriens sont d'ores-et-déjà sensibilisés. Une fiche technique du guide viticulture durable est à leur disposition sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or: www.cote-dor.chambagri.fr/services-aux-professionnels/viticulture.html. Maladie de la vigne provoquée par un petite bactérie et dispersée très rapidement par un insecte vecteur, la flavescence dorée s'était déjà manifestée au début des années 2000 dans le département. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or avait collaboré à ce travail de surveillance, dès 2003, aux côtés du SRAL et de la Fredon. Plus de 150 viticulteurs des groupes de lutte raisonnée avaient été mobilisés pour participer aux prospections réalisées sur des jeunes plantations. Les premiers pieds atteints avaient été repérés en 2005 à Puligny puis 2006 à Meloisey. Grâce à la forte implication de tous les viticulteurs, appuyés par les différents organismes, la maladie avait été éradiquée dès 2009. Le développement du traitement eau chaude avait mis fin à ces opérations de prospection sur jeunes plantations.

AG

Paillage au bois déchiqueté

Des résultats très satisfaisants

L'année 2012 a été une année de confirmation de l'intérêt des litières aux plaquettes de bois dans les élevages et ceci dans de nombreuses régions de France. En Bourgogne, une enquête sur l'utilisation du bois plaquette en litière a été menée en 2012 par la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne, en partenariat avec la Fédération Cuma Bourgogne *«Antenne de la Nièvre»* et la Fdcuma de l'Allier a permis de révéler les intérêts de cette technique.



90% des éleveurs utilisateurs de litière en bois déchiqueté se disent très satisfait.

Trente éleveurs sur 50 (Allier et Nièvre) ont répondus à l'enquête et témoignés sur cette pratique. Une majorité de ces éleveurs ont ainsi testés, certains pour la première fois, cette litière bois plaquette au cours de l'hivernage 2011-2012.
La quantité moyenne broyée et utilisée par exploitation varie de 50 à 450 m^3 (chiffres Cuma), avec des plaquettes autoproduites sur l'exploitation dans 100% des cas (broyage par Cuma ou entreprise. Le prix de revient moyen est de 14€/m^3 (abattage, mise en tas, broyage, transport et stockage, avec la main d'œuvre de l'agriculteur intégrée) soit un coût de revient moyen de 56€/ tonne.

Une ressource bocagère diversifiée

Les essences utilisées sont les aulnes (30%) et les saules (11%), provenant d'élagage-émondage de haies et coupes de ripisylves (bordures de rivières). Chênes (14%), peupliers (11%) et frênes (5%) sont les essences fréquemment prélevées. Viennent ensuite les boulots, charmes, résineux et bois divers présents sur l'exploitation.

Une majorité de la ressource prélevée dans les haies

La provenance du bois exploité pour le paillage est variée. 36% des bois proviennent d'élagage ou d'émondage d'arbres, 27% des bois de haie, 27% dans les ripisylves et 9% dans divers bois (récupération de piles de bois de trituration, de chantiers occasionnels d'abattage de peupliers communaux…)
Les agriculteurs interrogés n'utilisent que du bois vert. La granulométrie est comprise entre 20 et 40 mm.
L'enquête révèle que près d'un tiers des éleveurs ne respectent pas les 4 mois de séchage avant l'utilisation des plaquettes pour qu'elles acquièrent une bonne capacité d'absorption. Le non respect de ce temps de séchage impactera la consommation future de paille.

A destination de quels bâtiments et sur quels animaux ?

La litière à plaquette est utilisée sur bovins, ovins et caprins. On la retrouve principalement dans des stabulations libres, sur logettes, ou dans les bergeries. Dans l'enquête, 45% des animaux sont paillés avec des plaquettes de bois sur vaches, 23% sur laitonnes, 15% sur génisses, 13 % sur broutards et le reste sur taurillons et ovins.

Trois techniques de paillage pratiquées

15% des éleveurs utilisent une couche de 10 à 20 cm au godet ou à l'épandeur dès l'entrée des animaux. Cette technique apporte satisfaction mais implique un retournement avec une fraise ou un vibroculteur après deux à trois semaines pour ressortir des plaquettes propres et ainsi prolonger d'environ 15 jours la litière. Devant cette contrainte, ces éleveurs préfèrent mettre seulement 6 à 8 cm de plaquettes à l'entrée des animaux et ajouter ensuite des plaquettes ou de la paille. D'autres éleveurs utilisent les plaquettes de bois pour stabiliser la litière. Cette solution appelée *«Mille feuille»* consiste à alterner une couche de plaquette et une couche de paille.
Utilisée derrière la stalle, sur les parcours ou encore au pied des nourrisseurs, les plaquettes de bois améliorent le confort (litière drainante) et la portance des animaux. Les vêlages sur plaquettes ont moins l'effet *«panage»* que la sciure et évite les refus. Sur vaches suitées, certains éleveurs préfèrent apporter une couche de paille sur la couche de plaquettes pour isoler du froid.
Plus de 90% d'éleveurs satisfaits
Que ce soit sur la propreté des animaux, leur comportement, l'ambiance dans les bâtiments, ou encore le ressenti des éleveurs sur la stabilité de la litière, le paillage aux plaquettes de bois convient parfaitement en substitution partielle ou totale à la paille. Les 10% d'éleveurs *«moyennement satisfait»* sont ceux qui n'ont pas pu respecter suffisamment un temps de séchage de 4 mois (broyage tardif), un retournement des copeaux en stabulation pour faire ressortir de la plaquette propre.
100% des éleveurs estiment avoir fait des économies de paille (ordre de 15 à 30% voir davantage) et apprécient ce gain de temps au quotidien. Ils confirment que cette litière reste compétitive si la paille est supérieure à 60€/tonne.

Une litière non acide bien au contraire !

Beaucoup d'éleveurs s'interrogent sur l'acidité d'une telle litière à l'épandage. Les analyses que nous avons effectuées sur des litières composées d'environ 30% à 100% de plaquettes de bois (charmes, aulnes, bouleaux, chênes ou résineux en mélange) ont, au curage, un pH entre 7 et 8. Après compostage au bout de 3 mois, le pH de ces mêmes litières varie entre 8,5 et 9,2.
Néanmoins, il est préférable de composter ces litières pour neutraliser les quelques tannins et les terpènes contenus dans les résineux mais surtout pour faciliter la décomposition et l'assimilation du bois par les micro-organismes du sol.
Tout comme les composts à base de déchets verts, les valeurs N, P et K du bois sont faibles mais le calcium et les minéraux sont davantage présents. L'ajout de bois améliore la qualité des composts.
Cette technique n'est pas nouvelle puisqu'il y a environ 200 ans, les éleveurs nivernais paillaient leurs bêtes aux fagots de bois provenant de la haie. Cette technique revient au goût du jour aujourd'hui avec des améliorations sur la chaine complète de fabrication et d'utilisation du bois avec des arguments de taille que sont la rapidité des chantiers et la compétitivité du prix.

ETIENNE BOURGY
(CHARGÉ DE PROJET ENERGIE)

Recherche

Le blé, puits de carbone ?

Certaines cultures comme le blé ou le colza peuvent être des puits de carbone et soutirer du CO2 à l'atmosphère. C'est la principale conclusion d'une étude menée par un équipe conjointe du CNRS et du Centre d'études spatiales de la biosphère (Cesbio). En revanche, le tournesol et le maïs ensilage, constituent des sources de carbone. Ces conclusions montrent que l'empreinte environnementale de l'agriculture repose sur les choix de pratiques culturales.
Les chercheurs ont voulu établir le bilan carbone de trois grandes cultures européennes : blé, maïs ensilage et tournesol. Un indice a permis de mesurer la quantité de carbone perdue ou fixée sur les parcelles étudiées par unité d'eau consommée. Cet indice comprend le flux net de CO2 ainsi que les importations de carbone par fertilisation organique et les exportations dues à la récolte. Autrement dit, si la culture concernée se trouve être un puits ou une source de carbone. Ces analyses ont été effectuées sur plusieurs années de culture, en comptant aussi les périodes où le sol est resté sans culture.
D'un point de vue agronomique, la culture du maïs ensilage offre le meilleur rendement en produisant jusqu'à 1,3 gr de carbone par litre d'eau consommé. C'est un atout économique puisque ce carbone est principalement exporté de la parcelle sous forme de fourrage. En revanche sur le plan environnemental, le blé, dont le cycle est plus long, est plus performant, car il fixe davantage de carbone dans le sol. Les chercheurs prévoient d'étudier l'impact sur ces indices de la mise en place de cultures intermédiaires couvrant le sol entre deux productions.

Énergies La montée en puissance du bioéthanol

Après des débuts difficiles, le bioéthanol s'installe durablement dans le paysage des carburants pour les automobiles. En 2012, l'essence sans plomb SP95-E10, qui contient jusqu'à 10 % de bioéthanol a confirmé sa percée et a terminé l'année 2012 avec une part de marché moyenne de 24 % des carburants essence, en progression de plus de 35 % par rapport à 2011. Soit davantage que le SP98, dont les ventes plafonnent à moins de 20 %. Fin décembre 2012, La part du sans plomb 95-E10 dans les essences vendues en France a même atteint 28,5 % contre 20,5 % en décembre 2011. Cette progression s'explique d'abord par l'extension du parc de stations service qui commercialisent du SP95-E10. Il était présent dans près de 35 % des stations service fin 2012 contre 25 % en décembre 2011. Soit plus de 4000 points de vente sur les un peu moins de 12 000 stations service que compte notre pays. Intermarché par exemple a déployé le SP95-E10 dans plus de 600 stations en 2012 et accompagné son arrivée par une opération promotionnelle «à prix coûtant » pendant neuf mois.
L'expansion trouve également son origine dans le prix. En 2012, le SP695-E10 a été vendu en moyenne 5 à 7 centimes moins cher que le SP95 dans les circuits de distribution comparables, grandes surfaces et marques nationales pour une consommation au 100 km quasiment comparable. La hausse de consommation des véhicules roulant au E10 serait supérieure de 1,7 % à celle du SP 95, soit moins que la surconsommation induite par un filtre à air encrassé (+3 %) ou des pneus sous gonflés (+2,4 %). En outre, et à de rares exceptions près, toutes les voitures à essence mises en circulation après 2000 sont compatibles avec le SP95-E10, soit plus de 80 % du parc automobile et cette proportion va aller croissant avec le temps.

Vos rendez-vous formation

21 Mode de production biologique : fertilité et rotations

- Appréhender les enjeux de la rotation dans le système biologique.
- Comprendre et intégrer les notions de fertilité des sols et les leviers en matière de fertilisation, notamment le rôle de la luzerne.
- Comprendre la notion d'autonomie et de performance des systèmes.

Lieu et date : 5 février 2013 à Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Pierre Robin - CA21

21 Construire une aire de lavage du pulvérisateur

En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires).
Lieu et date : 8 février 2013 à Saint Seine l'Abbaye
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

21 Maîtriser la reproduction en élevage laitier

- Analyser ses résultats liés à la reproduction en tenant compte de ses atouts et contraintes.
- Identifier les principaux facteurs influençant les performances de reproduction.
- Réfléchir à un plan d'action.

Lieu et date : 11 et 18 mars 2013 - Auxonne
Formation proposée par Côte d'or Conseil Elevage
Contact : Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10
Franck Lavedrine - Côte d'Or Conseil Elevage

21 La conduite d'un troupeau avec un robot

- Réfléchir à l'installation d'un robot de traite dans un bâtiment.
- Apprendre à conduire un troupeau laitier avec un robot de traite. Lieu et date : 20 et 26 mars 2013 - lieu à définir

Formation proposée par Côte d'or Conseil Elevage
Contact : Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10
Jean François Dessolin - Côte d'Or Conseil Elevage

21 Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et les MFR pour les maitres de stage :
11 février et 12 mars 2013 à la MFR – Liernais
Les 7 mars et 8 avril 2013 à la MFR Grandchamp - Ruffey les Beaune
14 mars et 11 avril à la MFR - Quétigny
Contact :
Pascal Maréchal - MFR Liernais - 03 80 84 41 60
Jacques Ganne - MFR Grandchamp - 03 80 26 61 44
Vincent Desserey – MFR Quétigny – 03 80 46 35 49
Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) pour les employeurs de main d'œuvre salariée
Les 21 mars et 4 avril 2013 – lieu selon les inscriptions
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Jennifer Cruyt - FDSEA21

21 Utiliser et gérer les résistances variétales du colza et du blé tendre d'hiver dans une démarche de protection intégrée

- Comprendre les mécanismes de résistance des variétés de colza et de blé aux maladies.
- Optimiser le coût et le potentiel de production en choisissant les variétés.

Lieu et date : 20 février 2013 à Chatillon sur Seine
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Damien Ronget - CA21

21 Fongicides et herbicides : mieux les connaître pour mieux les utiliser

- Connaître et comprendre les mécanismes et modes d'action des fongicides et herbicides.
- Optimiser l'efficacité des fongicides et herbicides par une bonne maîtrise des conditions d'application.
- Ajuster l'emploi des fongicides et herbicides au contexte des résistances, conserver l'efficacité des dernières innovations phytotechniques.

Lieu et date : 21 février 2013 à Châtillon sur Seine
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Damien Ronget - CA21

21 Droit du travail : de la conclusion à la rupture du contrat de travail

- Connaître les grandes règles du droit du travail, de la conclusion à la rupture du contrat.

Lieu et date : 19 et 28 mars 2013 - Côte viticole
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Sébastien Gautier - FDSEA21

21 Le traitement à bas volume: mise en pratique sur son exploitation

Présenter la technique de pulvérisation à bas volume, ainsi que les méthodes et moyens pour la maîtriser sur son exploitation.
Lieu et date : 20 et 21 mars 2013 à Dijon
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Damien Ronget - CA21

21 Gérer et anticiper les risques présents sur mon exploitation

- Savoir mieux sécuriser ses productions et ses résultats face aux risques climatiques, sanitaires et économiques.
- Définir une stratégie au sein de votre exploitation pour mieux prendre en compte la gestion des risques agricoles.

Lieu et date : Public céréaliers : 19 mars 2013 à Dijon
Public éleveurs : 30 avril 2013 au Pôle agricole à Créancey
Formation proposée par CA21
Contact : FDSEA21: Maud Coubeerand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
JA21 : Florian Bernard – JA21 – 03 80 68 67 72
CA21: Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28
Aline Parize - CA21

21 Les plantes bio indicatrices

- Identifier la flore naturelle.
- Etablir un diagnostic à partir de la flore naturelle.
- Concevoir une stratégie à partir du diagnostic.

Lieu et date : 12 et 18 avril 2013 à Asnière en Montagne
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et de l'Yonne
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Pierre Robin- CA21

▶ Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: **2 990** €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

Promotion
sur Équipement de stabulation
logettes - cornadis - barrières
L'Éleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

21 Diarrhées, troubles respiratoires et locomoteurs des agneaux

Apprendre à gérer efficacement ces pathologies chez les jeunes animaux, d'après différents critères.
Lieu et date : 4 avril 2013 - en partie sur une exploitation agricole
Formation proposée par Groupement de Défense Sanitaire de Côte d'or (GDS)
Contact : Virginie Pabiou - GDS 21 - 03 80 68 67 35
Virginie Pabiou - GDS21

58 Certiphyto au premier trimestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 14 et 18 février à Nevers, les19 et 21 février à Nevers (certiphyto maraîchage), les 26 et 28 février à Cosne-Cours sur Loire, les 7 et 12 mars à Corbigny, les 14 et 21 mars à Decize et les 26 et 27 mars à Moulins-Engilbert. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation.
Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à:
marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Fredon Les formations certiphyto

Au travers le plan «*Ecophyto*», la volonté nationale est de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques de moitié.
Toute personne exerçant une activité professionnelle agricole ou non agricole, qui est en contact direct ou indirect avec des produits phytosanitaires : conseil, distribution, décision de traitement et/ou application doit désormais détenir un Certificat Individuel (C.I. ou Certiphyto) professionnel adapté à son activité.
Ce certificat obligatoire peut s'obtenir à la suite d'une formation règlementaire. La Fredon Bourogne organise différentes sessions de formation:

4-5-6 février	C.I. Décideur en Travaux et Services	VIVEA
13-14 février	C.I. Opérateur en Travaux et Services	Public : pépinière et espaces verts
13-14 février	C.I. Opérateur en Exploitation Agricole	
7-8 mars	Entretien des pelouses et gazons	Formation gratuite proposée aux salariés (FAFSEA) : 10 places
12 mars	Journée complémentaire pour l'obtention du C.I. Décideur en Travaux et Services	Réservé aux titulaires du C.I. Décideur en Exploitation Agricole
14 mars	Reconnaitre et lutter contre plantes invasives	Formation gratuite proposée aux salariés (FAFSEA) : 10 places

Pour s'inscrire, vous trouverez les bulletins d'inscription sur le site de la Fredon Bourgogne :
http://www.fredon-bourgogne.com ou vous pouvez nous joindre au: 03 80 25 95 45.
Toutes les formations se dérouleront sur Beaune.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	23/01/13	29/01/2013	23/01/2013	23/01 au 29/01/13	
Vaches viande (V)	U		4,30 € ↑	4,42 € ↑	4,23 € ↑
	R	3,95 € →	4,15 € ↑	4,19 € ↑	3,97 € ↑
	O	-	3,85 € ↑	-	3,65 € ↑
Vaches mixte (M)	R		3,75 € ↑	-	3,57 € ↑
	O	3,51 € →	3,65 € ↑	-	3,49 € ↑
Vaches lait (L)	O		3,35 € ↑	-	3,24 € ↑
	P	3,07 € ↑	3,10 € ↑	-	3,03 € ↑
Génisses VML	U		4,60 € ↑	4,73 € ↑	4,49 € ↑
	R	-	4,30 € ↑	4,34 € ↑	4,07 € ↑
	O	-	3,65 € ↑	-	3,42 € ↑
Taureaux VML	URO	3,32 € →	3,30 € ↑	3,35 € →	3,24 € ↑

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 29/01**

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,13	2,84	
250-300 kg	-	2,82	2,71	
300-350 kg	-	2,83	2,61	
350-400 kg	-	2,58	2,47	
400-450 kg	-	2,49	2,38	
450-500 kg	-	2,38	2,30	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,53	-	
250-300 kg	-	2,51	-	
300-350 kg	-	2,48	-	
350-400 kg	-	2,57	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,32	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,35	-	
450 kg et +	-	2,23	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	2,02	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	249	2,38	2,16	-
5-10 ans	-	2,24	2,63	-
+10 ans	-	2,10	1,93	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	-	-	

93% devendus. enfin les apports sont normaux pour la saison.

Broutards-Taurillons : marché lourd, la qualité commence à décliner avec une forte proportion de sujets alourdis, les cours sont néanmoins à peu près reconduits.
Laitonnes - Génisses : après plusieurs semaines de vente très active, l'ambiance est plus calme mais là aussi les tarifs sont sensiblement identique.
Vaches - Génisses 3 ans : l'offre est toujours insuffisante. Vente totale avec des prix fermes à haussier.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 21/01**

Bovins (448)

Broutard	Prix moy. €*(animal)*	Prix moy. *(kg)*
350 à 430 kg	880 - 1070	2,28 - 2,61
435 à 555 kg	960 - 1290	2,22 - 2,41
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
200 à 320 kg	530 - 800	2,32 - 2,62
330 à 390 kg	810 - 940	2,29 - 2,68
Génisses		
355 à 4315 kg (16-24mois)	-	-
455 à 645 kg (24-36mois)	1030 - 1520	2,14 - 2,35
Taureaux		
845 à 1025 kg	1480 - 2030	1,75 - 2,01
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	960-1260	
entre-deux	1300-1510	
lourdes	1560-2020	

Pour les mâles, les tarifs sont en replis en sujets de 400 à 450 kg, les lourds voient leurs cours progresser sensiblement permettant un placement quasi-total de cette catégorie.
Vente toujours active en laitonnes et génisses, stabilité des tarifs.
Cours plus fermes en taureaux
Forte demande en vaches, les tarifs sont de nouveau revus à la hausse, pas d'invendu.

Bovins gras : peu d'apports entrainant une hausse des tarifs. Aucun invendu.

Prochain marché bovins le lundi 04 février aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 16/01**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	3,00
250 à 300 kg	2,87	2,62
300 à 350 kg	2,80	2,53
350 à 400 kg	2,50	2,25
400 à 450 kg	2,43	2,20
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,52	-
250 à 300 kg	2,49	-
300 à 350 kg	2,45	2,20
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,25
Vaches		
- 5 ans	-	-
de 5 à 10 ans	4,28	4,14
+ 10 ans	-	-

Tendance :
Vente plus difficile dns toutes les caégories mâles avec baisse des cours. Cours reconduits pour les laitonnes

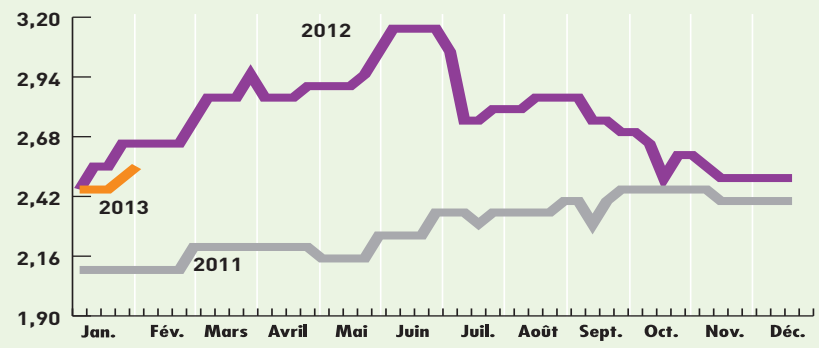
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 29/01/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,55 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70€	2,35 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,35 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	nc

Tendance : Bonne demande dans la marchandise légère de bonne conformation, plus d'apport.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 21/01 au 27/01/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	2,62 €
350 kg	-	2,54 €	2,50 €
400 kg	-	2,45 €	2,41 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,34 €	2,30 €
500 kg	-	2,26 €	2,22 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,52 €	2,45€
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,36 €	2,32 €

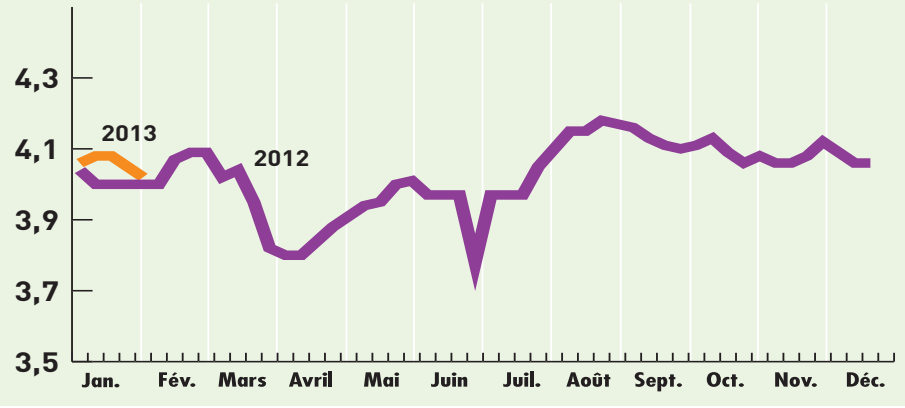
Tendance :
Activité difficile sur les animaux lourds, malgré des sorties importantes.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 21/01 au 27/01/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	0=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,02 €	3,86 €	3,83 €			
Races mixte		-	3,83 €	3,82 €	3,78 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	0=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	0=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,34 €	4,28 €	4,21 €	3,94 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,33 €	4,26 €	4,21 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,51 €	4,41 €				
Races mixte	-	-	-	3,74 €	3,67 €		-
Races lait				-	3,38 €	3,32 €	3,26 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,70 €	4,54 €	4,41 €	4,27 €	-	-	
Viande +350 kg	4,71 €	4,52 €	4,41 €	4,30 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEM. DU 28 JANVIER AU 1ER FÉVRIER 2013

Bovins de boucherie

Sur les marchés comme dans les campagnes, le scénario tourne franchement à la faveur de la production, avec des industriels qui n'ont aucun moyen pour enrayer la tendance qui se dessine, face à la baisse de l'offre. La dynamique commerciale s'étend à l'ensemble des catégories de femelles avec des hausses que ce soit dans les femelles haut de gamme ou dans les charolaises de choix secondaire. Dans les réformes laitières, les industriels peinent à couvrir leurs besoins pour faire fonctionner les unités de transformation. La tendance est positive pour les vaches frisonnes, montbéliardes et les taureaux de réformes. En jeunes bovins, malgré un commerce tendu sur l'Italie, la tendance est à la stabilisation des prix avec un recentrage des ventes vers le marché intérieur. ■

Broutards

L'activité commerciale confirme celle de la semaine passée, avec un commerce tendu dans les broutards et taurillons de plus de 450 kg, et une vente assez régulière pour les Charolais plus légers convenant pour le Maghreb, ou la mise en repousse. La vente est également plus régulière dans la moyenne marchandise qui retrouve des circuits exports autres que l'Espagne. Dans les femelles, la réduction de l'offre facilite la vente dans la bonne marchandise pour l'Italie, mais également sur la France si elles sont indemnes d'IBR. Les plus légères se vendent également avec plus de facilité sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Même si les intégrateurs ont réduit leurs besoins de mise en place pour les sorties de juillet, la réduction des vêlages permet un commerce assez régulier avec une facile reconduction des cours dans les veaux frisons. Une tendance haussière est même observée dans les montbéliards de qualité. Les veaux fragiles et trop jeunes demeurent dévalorisés. L'offre se tasse dans les veaux de qualité destinés aux labels. Les transactions sont assez fluides avec une facile reconduction des prix dans les bons veaux de race pure ou croisés. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché
(du 22 janvier 2013)

«Les disponibilités réduites en femelles allaitantes (abattages inférieurs de 12% par rapport à l'an passé) et laitières (-6%) devraient nécessairement se traduire par une poursuite de la hausse des cours. En jeunes bovins allaitants, alors que les cours sont en hausse en Italie et se maintiennent en Allemagne, il faut en revanche déplorer une pression anormale à la baisse des prix par l'aval, qui menace l'avenir de la production».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 28/01*

Agneaux (283)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,36-2,57**	**2,03-2,45**
Gras (38-44 kg)	-	**2,33-2,62**	**2,02-2,35**
Gras (+44 kg)	-	**2,28-2,55**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,10-2,23**	**2,08-2,12**
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	**2,71-2,79**	
Laitons (+44 kg)	-	**2,76-2,78**	-
Brebis (50)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,06 - 1,27**	-	-
Divers			
Béliers **(2)** 86 à 104 €	**1,00 - 1,06**		
Agneaux maigres 57 à 70 €			
Chèvres **9 à 27€**			
Boucs			

Agneaux : très faible demande et cours en nette baisse

Brebis : l'offre est insuffisante pour satisfaire une bonne demande. Les cours sont fermes.

Prochain marché :
Le lundi 11 février (pesée 7h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 283 - Brebis: 50
Béliers: 2 - caprins: 0

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 21/01*

Ovins : 92	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**85 -100 €**	**2,06 - 2,55 €**
Agneaux maigres	**70 - 85 €**	**1,79 - 2,14 €**
Brebis	**65 - 90 €**	**0,88 - 117 €**
Béliers	-	-

Présentation de qualité moyenne en agneux, demande calme, tarifs en baisse. Coursreconduits en brebis.

Prochain marché ovins le lundi 04 février aux horaires habituels.

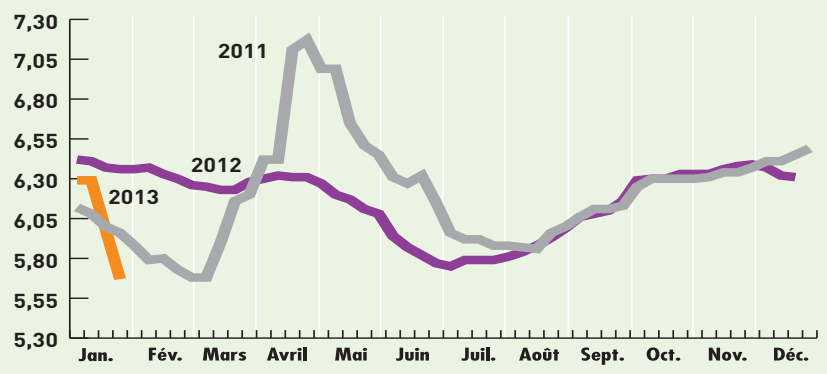
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,09 €**	**5,55 €**
Couvert	16-19 kg	**6,30 €**	**6,10 €**	**5,37 €**
Gras	-16 kg	-	**5,21 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**4,90 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/2013*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,19 €	**5,85 €**	**5,98 €**

Agneau moyenne nationale



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie — **du 21/01/2013 au 27/01/2013**

AGNEAUX — COTATIONS REGIONALES

ETAT ENGRAISSEMENT	CONFORMATION	ZONE NORD - de 16kg	ZONE NORD 16 A 19kg	ZONE NORD 19 A 22kg	ZONE NORD + de 22kg	ZONE SUD - de 16kg	ZONE SUD 16 A 19kg	ZONE SUD 19 A 22kg	ZONE SUD + de 22kg
2 (CIRÉ)	U	6,64	6,73	6,60	-	-	-	-	-
	Var.		-0,10	-0,10					
	R	6,03	6,22	6,13	-	6,30	6,09	-	-
	Var.	-0,10	-0,10	-0,10		-0,16	-0,04		
	O	-	5,72	-	-	6,20	5,42	-	-
	Var.					0,07	-0,20		
3 (COUVERT)	U	-	6,50	6,41	5,41	-	6,30	6,05	-
	Var.		-0,10	-0,10	-0,10		=	-0,05	
	R	6,08	6,17	6,05	4,95	6,01	6,02	5,79	5,16
	Var.	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,08	-0,08	-0,15	
	O	-	5,72	-	4,17	5,45	5,27	5,07	-
	Var.		-0,09			-0,10	-0,10	-0,14	
4 (GRAS)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,03	4,86	-
	Var.						-0,13	-0,04	
	O	-	-	-	-	-	4,76	4,80	-
	Var.								

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 23 janvier 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,90 à 8,10 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,60 à 7,00 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 7,50 à 7,80 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,70 à 3,90 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 à 260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

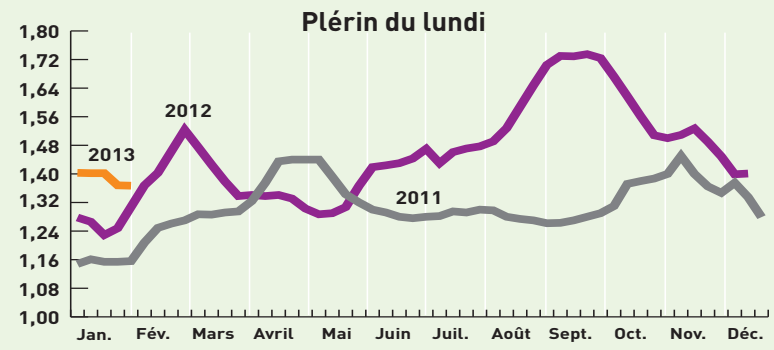
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 832 porcs présentés) — *Cotations du lundi 28/01/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,367 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 18/01 au 2401/2013*

1,62 €/kg/carcasse euros



Veaux

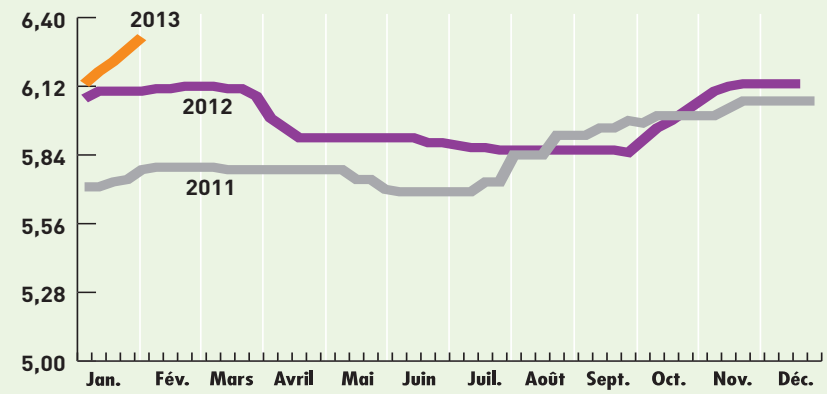
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 23/01 au 29/01/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,99 €**	-	-	-
U	**8,28 €**	**7,78 €**	**6,19 €**	-
O	**6,51 €**	**6,39 €**	**5,13 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 28/01 au 1/02/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**97**	**365-590 €**	**300-505 €**	**240-290 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**220-550 €**	**280-470 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**140-270 €**	**50-120 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**738**	**285-520 €**	**265-480 €**	**90-230 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 21/01 au 27/01/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,44 €**	**1,56 €**	**–**
Bons	**2,29 €**	**1,98 €**	**–**	

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2012				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	241 à 242	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	248 à 250	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	246	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2012				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	janv.-mars	223	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	janv.-juin	225 à 226	N C
Sud Côte d'Or	67-68 kg/hl	janv.-juin	230	V C

AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2012				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	janv.	230	V C

AVOINE BLANCHE — RÉCOLTE 2012				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/HteSaone	50-51 kg/hl	-	inc.	C

SEIGLE FOURRAGER — RÉCOLTE 2012				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS — RÉCOLTE 2012				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	janv.-mars	230	T C
Sud Côte-d'Or	-	janv.-mars	235	V C
Saône-et-Loire	-	-	235	V C

POIS — RÉCOLTE 2012				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	3 de janv.	295	N C
Yonne	-	3 de janv.	295	N C
Côte d'or	-	3 de janv.	300 à 302	N C

Féveroles — RÉCOLTE 2012				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale	-	inc.	C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MF 6485, 2004, 155 cv, prix à débattre 2 jumelages GS MD+4, 20R38 et 480.70R28, 4 verr.
✆ **06.40.18.07.28**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, année 2003, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS JD 4040, 2 RM, 114 CV, BE de 78, SAIN, 6 350 h, bons pneus, 5 000 euros (réf. 03VB1)
✆ **03 80 75 66 24**

26 - Vds Valtra T 132D 2011 1100h rel av pont susp et John Deere 6100 de 1994 4x4
✆ **06 08 86 47 21**

38 - -Vds tracteur Lamborghini 654 4RM 1981 65CH cabine - Treuil forestier 3PTS 7 tonnes - Léve palettes 3PTS capacité 1500 kgs.
✆ **06 89 53 25 91**

42 - Vds ou échange tract. Deutz Agrotron 175 A2000 5200 h contre pelle 8 / 13 T ou Merlo
✆ **06 13 45 72 29**

58 - CHERCHE tracteur Massey Ferguson FF30 ou 35 ou 825, TBE. (réf. 0508)
✆ **03 86 76 12 28**

69 - Beaujolais recherche employé viticole expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

71 - Ag. vd Fendt 311 LSA, 105 CV, pneus neufs, 4 x 4, B.E., 12.000 euros, Brabant Huard Losange 5 CS, 2.500 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

89 - VENDS JD 4255, 145 ch, 1991, 10 500 h, 4 RM, clim., chargeur Agram, 15 000 euros (réf. 0505)
✆ **06 08 84 60 67**

Travail sol

26 - Vds 1 élément complet monosem ng+ neuf roue plombeuse
✆ **06 07 79 63 72**

71 - Vds herse rotative 4 m + portacourt Quivogne Packer diamètre 32, bon état.
✆ **03 80 81 95 92 H. repas**

Récolte

01 - Vds round baller 648 New Holland, double liage pneus larges, éjecteur à peu servi, bale comman
✆ **06.61.57.23.23**

26 - Vds moiss batteuse deutz fahr 4065 hts année 2004 3400h coupe repliable 5,4m geringhoff
✆ **06 09 94 67 79**

26 - Vds ensileuse à lavande hydraulique tbe à monter sur tracteur prix à débat.
✆ **04 90 35 12 93 (HR)**

26 - Vds MB CASE IH 1460 1982 5200 hrs chariot coupe825 cueilleur John Deere 5rgs tournesol maïs
✆ **06 85 38 23 71**

38 - Vds andaineur Kuhn 6000 de 99, 2 rotors 1 ou 2 andains, essieu tandem BE, faneuse Kuhn 6301 de 99, 6 toupies, BE.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - Vds récolteuse noix 20125 Monchiero année 2011, état neuf 160 h toutes options cessation cause santé.
✆ **06 42 63 74 72**

42 - Vds presse MD Bamford état neuf trés peu servi 1000 euros
✆ **06 60 71 43 71**

71 - Vends, cause retraite, plateau fourrage Hauswirth 8 m, TBE, faucheuse pendulaire Kuhn GMD 602, TBE. Michelot Pierre, 71510 Saint-Léger-sur-Dheune.
✆ **03 85 45 38 93**

84 - Vends ensileuse à lavandin hydraulique TBE à monter sur tracteur. Prix à débattre.
✆ **04 90 35 12 93 HR**

89 - VENDS coupe mois. bat. John Deere 3.60 m. + équipement tournesol, 600 euros (réf. 0511)
✆ **03 86 66 43 73 matin 8 H**

Traitement

18 - Vends pulvé Seguip, 2.800 l, 24 m, 1985, bac de rinçage, incorporateur, lave-mains, pneus neufs 9-5-44 + grosses roues, prix à débattre.
✆ **06 74 32 70 61.**

Distribution

18 - Vends distributeur d'engrais Kuhn MDS 1141, de 2001, 24 m, avec télémat, en TBE.
✆ **06 10 82 67 16.**

42 - Vds bol mélangeur 14 m3 2008 tbe cse achat automotrice en Cuma dispo. immédiatement
✆ **06 81 37 26 50**

Irrigation

26 - Vds 6ha couverture intégrale Perrot 4ha couverture Irrifrance
✆ **06 98 99 12 16**

Forestier

38 - Vends treuil 3 points 12 T. sur bouclier avec 150 m câble : 4500 euros TBA.
✆ **06 86 51 21 64**

Cave

69 - Vds 3 cuves ciment Dargaud 70 Hls bon état, prix inter.
✆ **06 76 78 56 81**

Agri. divers

Lot de poutrelles d'occasions
IPM de diamètre 120 à 240 de longueur 6 m
de **U** de 180 à 220 de longueur 6 m,
de **I** 260 de longueur 9 m.
Quantité importante
06 75 23 87 80

01 - Vds épareuse Nicolas bras 3m60 rotor 1m bon état - charrue KV 3 socs NSM revers. roue de jauge bon état + foin 2012
✆ **06.64.22.15.36**

01 - Vds RB 12/12S arobale andaineur Kuhn 2m50 - pirouette 4m20 - faucheuse Khun 5D 2m - broyeur céréales Law 5,5 cv - convoyeur BR radiocommande pipe lait A&L 4G EV-fumier Y-Y
✆ **06.12.16.26.92**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends jeu de roues jumelées Molcon 540, 70R38.
✆ **06 10 82 67 16.**

18 - Vends faucheuse Tarup, 7 disques + surélévateur Faucheux.
✆ **06 10 82 67 16.**

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, année 2005 - presse balle ronde Claas 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vendu à démonter : 1 séparateur Renaud, 8 cellules Privé (total 6.000 qtx), 8 vis de vidange, 1 soufflerie, 1 vis de remplissage cellules, 1 vis auge, 1 vis d'alimentation séparateur. L'ensemble : 9.500 euros.
✆ **06 15 14 92 77.**

26 - Vds planteuse à pommes de terre à courroies 2 rangs trémie hydraulique 7000 euros
✆ **06 26 17 20 21**

26 - Vds remorque-épandeur roche 6T TBE hérissons-tablier neuf C15 D de 92 CT ok. Bas prix
✆ **06 73 34 21 13**

38 - Vends chaudière bois bûches FrancoBelge excellent état 22 kw bûches 50 cm prix : 1200,00 euros TTC.
✆ **04 76 34 46 66**

38 - Vds tracteur MF158, état correct 1 bisoc HBO 1 trisoc Huard 2 poutres lamellées 11 m neuves.
✆ **06 81 62 15 57**

38 - Vds andaineur Kuhn GA 280, bon état, couché à l'abri, a fait les foins en 2012, prix : 700 euros.
✆ **04 76 88 65 04**

38 - Vds tronçonneuse SOLO 656, état neuf 56 cm3, 3,2 kw, prix : 480 euros.
✆ **04 74 58 69 82 HR**

38 - Vend câble électrique 2 conducteurs de 35 carré alimentation maison 5 euros le mètre.
✆ **06 79 29 31 63**

38 - Vds semoir Monosem 4 rgs pneumatique 1 semoir 2 rgs Monosem meca 1 épandeur engrais Vicon 1 sac 600 kgs.
✆ **06 81 62 15 57**

42 - Vds benne cargo 9 T semoir engrais Vicon desileuse Euromark 150 ensil. Taarup 135 tank lait Japy 1700 L, lavage auto
✆ **06 76 55 45 46**

42 - Vds dessileuse Euromark 4m3 tapis neuf année 1997 trés bon état
✆ **06 35 94 43 56**

42 - Vds tract. Renault Temis 610 an 01 - 3500 h - tbe 100 cv 6 cyl. + combiné de semis 3 m Kuhn + remorque BR 7 m
✆ **06 89 33 97 70**

42 - Vds planteuse à salades 4 rangs Regero type 908 TP , tbe servie 4 ans - 6000 euros
✆ **06 88 38 03 06**

69 - Vends compresseur à air 200 l. force bascule 500 kg. - Cultivateur 11 dents - Cuve gasoil 500 l.
✆ **06 32 94 22 88**

69 - Recherche pour planteuse super Pratique ou préfer pinces pour plants de pépinières. Recherche monte bottes 8 m 00 maximum. Faire offre.
✆ **06 16 44 72 40**

69 - Vente de matériel stocké sous abri : - Petit char 4 roues sur pneus comprenant 1 rampe d'éclairage + roue de secours + échelette - 1 Epandeur à fumier marque «Jurdic» hérisson horizontal 2 tonnes - 1 barre de coupe 2 doigts mobiles 1,6 m. 3 points «superior» - 1 cuve cylindrique à gasoil sur pied de 1150 litres - 1 tracteur Renault R89 tracto-controle 2 roues type 7341 22/7/71 - 1 botteleuse Class Bubi S couloir central - 1 monte botte 8 m. - 1 lot de 9 cabanes à lapin ciment 0,90*0,70 - Vente du lot ou séparément de tout ce matériel, sauf tracteur.
✆ **04 78 56 21 78 HR**
ou **06 50 44 28 31**



71 - Recherche presse moyenne densité, presse à balles rondes à rouleaux, semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds rampe évacuateur à fumier Miro 10 mètres, TBE.
✆ **06 13 96 42 88**

71 - A V charrue Huard tri-socs non stop méca. 2.980 euros HT - TA Deutz Agrotron 106 CV, 6 cyl., an. 03.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA Lamborghini 95 CV Premium 950, 12.500 euros HT - Landini 58 CV, 4 RM, 9.900 euros HT - IH 2 RM, 946 exo.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V TA Deutz 118 CV Agrotron, pont av. susp. clim., 1 charg. Quick pour Deutz K 90, 2.990 euros H.T.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds benne Brimont 14 T, pneu neuf, enfonce-pieux 950 euros, palan électrique pince-bottes, 500 euros.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds tracteur Case IH 80 MX, fourche MX 100, broyeur haie Mc Connel 480, benne 6 T Legrand, gyrobroyeur Quivogne 2 m. Mairie de Chapaize.
✆ **06 82 40 88 85**

84 - 30-Vds combinés semis 4,80 (repli.), 4 et 2,50 m, cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis., charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds lot caisses plast. diff. mod. TBE et filmeuse palette Paklet comme neuve. Visibles à Bollène ss engag. Prix intér.
✆ **04 32 80 21 50**

89 - VENDS charrue Damblon TX 170 5 corps, 4 000 euros, - pulvé Nodet, 3 000 l., 24 m., 3 000 euros, - jumelage Molcon 18.4 x 38, 6 bras, 500 euros, le tout TBE. (réf. 030B)
✆ **09 64 01 07 97**
06 29 69 02 08 HR

89 - VENDS presse Claas Quadrant 1200, 70 x 120, BE, - tractopelle MF 50 HX, 4 x 4, BE, 3 godets. (réf. 040C)
✆ **03 86 32 20 52**

89 - VENDS semoir Nodet 4 M GC à disques, traçeurs près levée, 23 rayons, - pneus avant tract. 420 x 170 x 18, 45% usure (réf. 0512)
✆ **03 86 43 11 23**

Elevage

38 - Vds tank à lait Japy 700 l + foin 2012 br 120.
✆ **04 76 05 55 66**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Partner HDI90, 93000 km de 2009, blanc, clim, ordi, motricité renforcée FAM, girafon, vitrée, attelage, 3 places AV, disponible le 15/03/2013, prix 9500 euros TTC
✆ **09.54.71.63.46. hr**

03 - Vds CS B 80 bétaillère 15 3000 km BE CT OK distribution récente 7000 euros à débat.
✆ **06 21 66 94 72**

26 - Vds Trafic 98 surélevé CT ok 160000km 2500 euros à débattre
✆ **06 98 99 12 16**

42 - Vds peugeot Partner 2.0 hdi 90 D 2004 galerie porte latérale 149 500 km tbe 4500 €
✆ **04 77 54 24 56**

69 - Vds C25 2,5 Dam 91 pour pièces moteur 117000 km radiateur, 2 pneus, 600 € à débattre.
✆ **06 67 43 67 78**

71 - Vds bétaillère Peugeot Boxer 2,5 D, an. 1995, 215.000 km, 8 CV, 1,5 T charge utile, très bon état.
✆ **06 07 08 76 39**

Tourisme

42 - Vds 405 Turbo D ct ok tbe - année 1990 - 123600 km - 2500 € -
✆ **04 77 75 66 35**
ou **06 18 31 77 80**

69 - A saisir, R21 essence - année 1992 - Climatisation électronique - 90 000 km. - 1ère main - Suivie garage - 2 pneus neufs - CT OK - très bon état.
✆ **04 74 04 32 15 HR**

69 - Vds Peugeot 205 Junior 144 500 km année décembre 1990.
✆ **04 74 89 66 92 HR**

69 - Vend Citroën C3 1,4 l. HDI pack clim, année 2004, 180 000 km, très bon état. Prix 3200 euros.
✆ **06 74 96 42 07**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin de luzerne 2012 BR 150 ou 130 Francheleins 01
✆ **04.74.66.43.65. hr**
ou **06.98.42.19.52**

01 - Vds 28T foin bio PN BR 120x120 qualité moyenne prix à débattre
✆ **06.83.25.57.22**

21 - VENDS foin petite balle, 10 T environ, - hotte broyeur Claas, 5 secoue Dom Mega, Tucano, - RECHERCHE Pony 821 (réf. 0503)
✆ **06 87 13 10 44 -**
06 44 10 33 98

21 - VENDS 800 petites bottes foin, récolte 2012, bonne qualité (réf. 050E)
✆ **06 82 20 10 37 HR**

26 - Vds luzerne 2» et 3» coupe foin 1»coupe et paille de blé b.rondes 120x120 et cornadis bois pour chèvres 10 et 15 places
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Vds en gros pommes Idares calibre 65 - 70 - 80 +.
✆ **06 08 35 91 86**

38 - Agriculteur vends foin et paille livraison par 7 tonnes.
✆ **06 36 73 74 26**

39 - Vds foin de prairie bonne qualité. Possiblité livraison 100 km autour de Dole. Piquets acacia environ 40 stères
✆ **06 24 82 40 06**
ou **03 84 70 30 48 après 20h**

43 - Vds maïs ensilage bottes enrubannées, matière sèche assurée, cargeé en grains 70 euros/T liv pos.
✆ **06 11 37 50 64**

69 - Producteur vend pommes : reinette, Idared, Cox orange et Golden.
✆ **06 84 95 45 72**
ou **06 72 04 84 25**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou**
03.84.32.30.91

71 - Vends luzerne campagne 2013, foin ou enrubannage, secteur Tramayes, livraison possible.
✆ **07 86 99 63 15**

Fourrage

03 - Vends foin 2012 à l'abri 130 tonnes, possibilité de livraison.
✆ **06 49 70 88 35**

07 - Vends foin + luzerne 2ème coupe
✆ **06 61 17 66 96**

18 - Vends paille, sous abri, blé, orge, bottes carrées 1,20 x 0,90, départ ou livrée, prix raisonnable.
✆ **06 17 84 34 79.**

18 - Agriculteur vend et livre très bon foin, enrubanné, récolte 2012, balles rondes 120x140.
✆ **02 48 74 55 94**
ou **06 80 33 01 14.**

19 - Vend Foin boules, 2012, St Julien le Vendomois (19210)
✆ **06 71 48 83 86**

21 - VENDS BIO : paille, tritical, pois, - enrubannage TV X RG et foin de pré (réf. 0501)
✆ **06 22 18 10 57**

38 - Vends 50 balles de paille et foin en balles rondes ou petites bottes.
✆ **06 89 49 26 39**
04 76 36 24 80

69 - VDS très belle paille et foin de qualité, livraison par CRQ
✆ **04 74 00 30 70**

71 - Vds foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vends foin sous abri B.R., 120 x 150, bonne qualité.
✆ **03 85 92 21 58 ;**
06 89 84 74 49

Pépinière

26 - Vds plant Lavandin Grosso Maillette et Super racine nue
✆ **06 83 00 65 05**
ou 04 75 53 53 15 Le soir

Propriété

42 - Ch investisseurs foncier pour projet agricole. trés urgent, curieux et agences s'abstenir.
✆ **06 02 26 89 12**

Terrain

26 - Vds vigne AOC Crozes-Hermitage 7560m2 coteau 26600 LARNAGE
✆ **06 14 34 67 05**

84 - 84-Vends vignes AOC Violès 2 HA 16, Jonquières 1 HA 24.
✆ **04 90 70 93 29**

Divers

01 - Vds chaudière à bois Poncet 50 000 calories foyer vertical 1m20 sciure et copeaux
✆ **04.74.39.00.98. hr**

Monsieur TAMAROU
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
▶ 06 24 07 42 18 ◀

69 - Vds tank à lait 2100 l. Pacho lavage Aut 1500 € - Vds piquet chat. 2 m. AP.
✆ **04 74 02 06 59**
ou 06 45 47 89 93

89 - VENDS chalumeau pro. grandes bouteilles avec chariot + compresseur pro., 500 l. Guernet, très peu servi, 85 m3/heure (réf. 0408)

✆ **03 86 44 17 32**

89 - VENDS aplatisseur Rexit A10 refait à neuf, débit 600 kg/h, enclumes et étaux, paralèlles, disqueuses d'atelier (réf. 0407)

✆ **03 86 44 17 32**

Location

Agricole

42 - Agriculteur à la retraite fin 2013 loue son exploitation située sur les communes Cellieu Valfleury

✆ **04 77 20 84 01**

Autre

74 - LOUE à St Gervais appartement 3 pièces, 5 personnes, proche centre, remontées, prix selon saison (réf. 0504)

✆ **06 87 11 96 05**

Offre

Emploi

26 - Exploit viti-arbo Nord Drôme recherche ouvrier agricole 3 jours semaine en CDD 12 mois puis CDI possible.

✆ **06 82 13 53 72**

38 - Expl. cherche ouvrier polyvalent pour suivi élevage et livraison débutant accepté 35 H.

✆ **06 81 91 95 40**

42 - Estive dans la Loire recherche pour été 2013 berger pour surveillance soins ovins bovins

✆ **04 77 24 87 55**

69 - Je recherche une personne pour manutention et vente pour le mercredi ou le samedi voir les 2 postes en CDI APRES ESSAI.

✆ **06 14 26 19 40**

Service

84 - ETA Midi Soleil propose taille tous arbres fruitiers, travail déclaré MSA. Siren 500809082.

✆ **06 28 78 19 70**

89 - Bourrelier fabrique et répare harnais cheval, âne, bovin, recherche petit outillage de bourrelier. (réf. 0410)

✆ **03 86 33 82 20**

Demande

Emploi

38 - AgriEmploi 38 recherche un complément de temps de travail pour un salarié sur des missions type abattage de volailles, entretien espaces verts, bois. Secteur nord Isère (Aoste, Bourgoin, L'Isle d'Abeau)

✆ **04 76 20 67 34**
ou 06 23 98 35 31

38 - AgriEmpli 38 recherche un complément de temps de travail pour un salarié sur des missions de traite (bovins/caprins), soins aux animaux, entretiens, etc. Secteur Beaurepaire.

✆ **04 76 20 67 34**
ou 06 23 98 35 31

Mariage

Rencontre

69 - H 76 ans veuf propriétaire sympa affectueux relation sérieuse aimant vivre à la campagne pour partage tendresse sortie voyage autre.

Ecrire journal réf : 278

69 - Agriculteur sérieux, la petite trentaine, aimerait tomber sous le charme d'une femme 22/30 ans désirant s'épanouir à la campagne.

✆ **Ecrire journal réf : 277**

Animaux

Divers

07 - Vends jument Ardenaise 4 ans débourrée

✆ **04 75 07 61 51**

Bovin

01 - Vds taureaux Charolais 15 mois origine Pacha/Bobino - taureau 3 ans vêlage facile - Elevage Ruy Patrick

✆ **06.75.74.73.91**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL + vaches vêlées et vaches pleines, pères qualifiés Lanaud, IND para tub. (030A)

✆ **06 28 02 04 05**

VENTE de REPRODUCTEURS charolais

Station d'évaluation de Charmoy (89)

PORTES OUVERTES 1er février

LES MERCREDIS 6 et 13 février 2013

Garanties sanitaires et de reproduction

UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Contact 06 10 11 37 63

18 - Vds taureaux charolais, 14 mois, HBC, issu IA, fils Unibloc x Toulon et Magenta x Vosgien, indem IBR, vêlage facile.

✆ **06 25 49 18 46.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 2011 et janv. 2012 (nombreux d'origines vêlages faciles), tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 le Châtelet.

✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12.

21 - Elevage HBC VEND bons taureaux charolais 2 ans, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0224)

✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (réf. 0305)

✆ **03 80 62 15 52**
06 21 88 22 77

VENTE AUX ENCHERES

50 reproducteurs charolais velages faciles
Sélectionnés par le HBC
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)

JEUDI 14 FEVRIER 2013

Présentation dès 9h, vente aux enchères électroniques à 14h00
Possibilité d'achat à distance

Plus d'infos au 03 86 21 08 60 ou sur les sites internet
www.charolais-marault.com et www.charolaise.fr

18 - Vends 1 taureau de 2 ans et 3 taureaux de 14 mois, HBC, toutes garanties sanitaires, livraison assurée. SCEA Jasset, Neuilly en Dun.

✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 80 33 01 14.

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 510A)

✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux 18 mois HBC primables, toutes garanties sanitaires. Fred. Lechenault (réf. 0301)

✆ **06 67 09 79 80**

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureau 3 ans, 1er prix Semur en Auxois, vêlage facile, - veaux de l'année, TBO, livraison assurée (réf. 04VB1)

✆ **03 80 84 46 52 HR**
06 98 38 19 62

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 an, 2 ans et génisses de 2 ans. G.S. Gérard Virely (réf. 0403)

✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - VENDS 6 taureaux 16 mois, HBC, vêlage facile, Sidney, Ternois, Tryphon, Toulon, Suédois, Tamilly, IVMAT des mères de 106 à 117, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 040D)

✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - Eleveur H.B Limousin VEND reproducteurs 16 mois, primables, génisses, repro. 12 mois, toutes G.S. (réf. 05VB1)

✆ **06 30 82 41 63**

26 - Elevage limousin vds taureaux 14 mois, HBL ou non, plusieurs origines IA.TGS

✆ **04 75 47 63 46**
ou 06 20 33 10 49

38 - Vds 1 taureau Limousin 2 ans ou broutard 1 an, cause cessation laitière vêlage facile.

✆ **06 52 18 71 29**

42 - Vds taureaux Charolais 14 16 mois issus ia Toledo Unibloc, Voyage, Voimo. Earl Plasse

✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et Prim'Holstein

✆ **06 08 65 52 51**
ou fax 04 77 27 82 58

42 - Vds trés bons taureaux Charolais 14 mois HBC + laitonnes Cuisset J.M St Germain lesp.

✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein Noir et Rouge , Montbéliard, TBO, poss. location

✆ **06 89 30 04 69**

58 - VENDS taureaux de 2 ans, - vaches pleines HBC, TGS. GAEC Dudragne - Priez 58320 Pougues les Eaux (réf. 040E)

✆ **06 67 53 44 39**
06 66 51 04 91

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, IBR B. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 050A)

✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS reproducteurs Blonde d'Aquitaine de 12 à 24 mois, inscrits ou non. (réf. 050D)

✆ **06 83 26 95 44**
03 86 30 74 79 HR

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 050B)

✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS veaux reproducteurs et taureaux 2 ans, TGS. Jouvet H. - Lurcy le Bourg (réf. 0510)

✆ **06 59 92 52 08**
ou 03 86 37 98 70

58 - VENDS TBG taureau limousin 2 ans calme, - reproducteurs charolais HBC et non HBC 12 mois gros. GAEC de Selins - 58110 Bazolles (réf. 0509)

✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS gros taureaux 2 ans, TGS. Moussot Yves - Giry (réf. 0507)

✆ **06 71 54 84 06**

58 - VENDS T.B. repro. HBC 15 mois, TGS, mères bien indexées, vêlage facile, OR IA. EARL Compot Dominique 58260 Thianges (réf. 05VB3)

✆ **06 67 83 84 65**

69 - Recherche génisses 3 sem/1mois 21 - 66 - 21x66 et niches à veau.

✆ **06 65 13 37 10**

69 - Vend Taureaux Charolais 15 mois, velage facile, HPC, IND, IBR, BVD

✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

69 - Vds génisses Holst 15 j. mâle red 5 corne P. Parma vaches en lactation F. Murigneux.

✆ **04 78 44 41 60**

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.

✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage HBC vd taureaux 1 an et 2 ans, bonne origine, vêlage facile, TGS, reproduction, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.

✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

71 - Vends taureaux 18 mois, 1 an, HBC, IBR A, vêl. facile. Gaec de Baugy, Issy-L'Evêque.

✆ **06 83 36 42 40**
06 77 09 68 07

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 040B)

✆ **03 85 79 40 98**

71 - VENDS taureaux 15 mois hivernés au pré IA ou non, HBC ou non, IBR A. EARL Jeannot P. et M. 71410 Sanvignes les Mines (réf. 0502)

✆ **06 23 36 62 92**

71 - Vds bons taureaux repro. 1 et 2 ans, HBC, TGS. Bernigaud Alain, 71120 Vaudebarrier.

✆ **03 85 88 36 81 H.R.**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

ClubAGRI Achetez • Économisez • Récoltez
Faites vous rembourser **7% en moyenne** sur tous vos achats.
Dans plus de 700 enseignes partenaires !
sur www.clubagri.fr avec le code **Y74=X22** et la clef **7MAH**

Herses de Prairies
4 m Mec. HT 1.332 €
5 m Hyd. HT 2.114 €
6 m Hyd. HT 2.320 €
6 m Galva. HT 3.172 €
DIFFUSION - DIRECTE
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

Équipements agri et viti
AGRI-VITI STOCK www.agrivitistock.fr
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
NOUVEAU
Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyt, bungalow, sanitaire
Traitement des phyto
éléments béton - etc…
CUVE À ENGRAIS ET EAU
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 **www.batiments-kit-uniservice.com**
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

TRACTEURS

	Heures	CV	an
CASE IH CS 86 + char	7000	86	2001
CASE IH CX 80	7000	80	1999
CASE IH CVX 120	7500	120	2001
CASE IH MXU 135	3700	135	2005
CASE IH MX 100 + char	2500	100	2005
CASE IH 856 XL	12000	85	1984
CLAAS CELTIS 446 + char	4700	90	2005
CLAAS ARES 566RZ + char	6500	115	2005
DEUTZ AGROTRON K 420	1900	120	2009
JOHN DEERE 6520 AP	1800	115	2006
JOHN DEERE 6800	9100	125	1994
JOHN DEERE 2130	15000	85	1974
LANDINI BLIZZARD 85 + char	7200	85	1997
LANDINI 6500	8400	65	1980
MASSEY FER. 6235 + char	8600	75	1999
MASSEY FER. 274 + char	5500	74	1987
NEW HOLLAND TSA 135	6200	135	2004
NEW HOLLAND 8670	6100	170	1998
RENAULT CERES 335X + char	4850	75	2001
RENAULT CERES 85X	6000	75	1995
RENAULT ARES 546RX + char	8700	90	2003
RENAULT 180-94	6200	180	1999
VALTRA N 121 ADV + char	4700	120	2007
VALTRA T 151	2500	150	2008
VALMET 6200 + char	5500	94	2000

RECOLTE

R B **CASE IH** RB454, roto-pu 2,20, fil.,c/var, an 09
R B **M F** 166VLR ch vari. p-up 2m, filet an 2005
R B **CLAAS ROL** 46, pic up 1,80 m, filet, an 1999
RB **CLAAS ROL** 46, pic up 1,80 m filet, an 1990
RB **CLAAS ROL** 240, pic up 2m filet, an 2004
R B **CLAAS ROL** 250, pic up 2m filet, an 2001
R B **CLAAS ROL** 250, pic up 2m ficelle, an 2000
R B **J DEERE** 570, pic up 1,80 ficelle, an 1997
R B **J D** 572, pic up 1,81 m, ficelle filet, an 2003
R B **J D** 550, pic up 1.,20m, ficelle
R B **J D** 568, pic up 2m, ficel filet, an 2006
R B **KRONE** R-PACK 1250, pu 2m fic. fil., an 2000
Pres. **RIVIERE** GREEN 80 80, pu 2 m, rév., an 96
Presse **M F** 1510, pic up 2 m, can.80/80, an 1993

EPANDAGE

E. fum. **LEBOULCH** HVS210, 7T, héris. ver., an 01
E. f. **PROMODIS** 60HVP, 6T, héris. ver., an 00
E. f. **PROMODIS** 60HVI, 6T, héris. ver. rév., an 02
E. f. **PROMODIS** KVX9000, 7T, h. ver., an 2004
E. fumier **RIVIERE** RT 14, hérisson horizontaux
T A L **PROMODIS** TP65, 6500 L, an 1998
T A L **PROMODIS** TPS65, 6500 L, fl. res., an 1997
T A L SCOBEL 3000, 3000 L équip. std.

ENTRETIEN SOL

H/p **AGRIMAT** EB 480R3HXX, 4,80 re hyd., an 04
H/p**CHEVALIER**6M, 6 m repli hydrau
H/p **HUGUENIN** PERFECT 600, 6m re. hyd., an 07

Défi-Mat
15100 SAINT-FLOUR
Contact : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50
ou 06 08 10 02 02
Mail : ypechoultres@defimat.fr
www.defimat.fr

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES AVEC RÉGULATEUR DE CONDENSATION NOUVELLE GÉNÉRATION
Présent au SIMA Hall 1/2
➲ eps. 0,63 avec régulateur 7€45 le m²
➲ eps. 0,75 avec régulateur 8€30 le m²
➲ *Pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²***
*Prix HT pour + de 200 m²
**Offre soumise à conditions
GARANTIE 20 ANS contre le décollement

71 - Elevage charolais HBC vd taureaux : 4 ans, 2 ans et 1 an, vêlages faciles, animaux qualifiés TGS. Gaec Bénas-Lemière, Dompierre-les-Ormes.
✆ **06 87 41 16 23**
06 77 40 91 71

71 - Vends jeune veau femelle, 6 mois, race Jersiaise.
✆ **03 85 82 39 47 H.R.**

89 - VENDS veaux reproducteurs 15 - 16 mois HBC, ori. IA, taureaux sans cornes à vêlage facile + monte naturelle, IBR A, TGS, livraison assurée, prix raisonnable (réf. 050C)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 0506)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

Caprin

01 - Vds chèvres laitières avec ou sans cabris
✆ **06.23.72.74.87**

26 - Vds boucs IA nés 01/11 + 01/12 + boucs et chevrettes à naître 01/13 + 02/13 réserv. Elev. CL 990 kg. TB31.TP32.1
✆ **04 75 60 30 24**

38 - Pépinière de l'Isère vend jeunes boucs issus d'insémination artificielle. Bonnes références génétiques et sanitaires, nés début d'année 2013.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - A vendre troupeau 65 chèvres Saanen pleine mise bas 02/2013, 3 boucs réforme.
✆ **06 87 03 09 66**

42 - Vds chèvre Saanens cse surnombre, indem caev mise bas 02/13, 1100 kg - cl - gene plus
✆ **06 16 52 16 50**

69 - Retenez chevrettes alpines à naitre février 2013 - CL G+ Offic Indemn CAEV 1150 kg. 33 1TP.
✆ **04 74 05 86 48**

Ovin

15 - Cherche MOUTONS à tondre.
✆ **06 75 74 16 47**

Porcin

38 - Nouveau, vds porcelets toute l'année.
✆ **06 83 81 45 79**

Volaille-Lapin

21 - VENDS 22 clapiers, très bon état (réf. 05VB2)
✆ **03 80 36 01 38**

38 - Donne gros canard «col vert» de 3 ans.
✆ **04 765 73 62 35**

Chien

07 - Particulier vds 4 chiots (portée de 4) Beauceron non lof n° mère 250269602512399 nés le 22/12/12 dispo le 22/02/13
✆ **04 75 06 74 59 HR**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Abonnement 2013
Terres de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **98 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**
Total.....

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1173

☐ **Je règle**.....**€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

VENARDIS

Société anonyme transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
Siège social : Vénarey les Laumes (21150),
Place de la libération
329 503 841 RCS Dijon

Suivant décisions de l'assemblée générale du 30 novembre 2012, il a été décidé à compter de ce même jour:
- de transformer la société de société anonyme en société par actions simplifiée,
- de mettre fin aux fonctions de président du conseil d'administration et directeur général de Monsieur Jean-Paul Gless, et des administrateurs : Madame Nicole Gless et Mademoiselle Aurélie Gless.
- de nommer en qualité de président, la société Arnalia, SAS au capital de 150.000 €, siège social : Vénarey-Les-Laumes, Place de la Libération, 789 223 542 RCS Dijon.

La transformation en SAS ne met pas fin aux fonctions des commissaires aux comptes. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, et a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune limitation, à l'exception des cas prévus par la loi. Toute transmission des titres est soumise à la procédure d'agrément définie par les statuts.
Pour avis.

AL210510007

CHANGEMENT DE NOM

M. Ali Saïd (ALI) né le 22 avril 1979 à Mamoudzou (Mayotte) demeurant 4 A rue Paul Bur à Dijon (Côte d'Or) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : Saïd.

AL21059993

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de changement de régime matrimonial
Information concernant les époux
Monsieur Bernard, Marcel, Camille **Gognat**, et Madame Michèle, Andrée, Jeanne **Grand-Jean**, demeurant à Quétigny(21800), 37 rue des Vergers.
Mariés sous le régime de la communauté légale de meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de Dijon (21000), le 27 août 1965.
Information concernant la modification du régime matrimonial
Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux suivant acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Maël Viard, notaire à Dijon, le 24 janvier 2013.
Informations concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Maël Viard,
notaire à Dijon, 23 rue Buffon.
Pour avis et mention.
Me Maël Viard, notaire.

AL21059998

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 25/01/2013 :
Forme : SARL, dénomination : FOULON PERE ET FILS,
Siège social : 1 Voie de Voulaine, 21520 Louesme,
Objet social : réalisation de travaux agricoles, négoce de pailles et fourrages, sous produits agricoles, location de matériels agricoles et plus généralement de tous moyens d'exploitation agricole avec ou sans chauffeur, conseil technique en conduite agricole, production et vente d'énergie photovoltaïque et plus généralement de toutes énergies renouvelables, expertise technique agricole, travaux de déneigement,
Durée : 99 ans ,
Capital social : 5 000 €,
Gérance : M. Romaric Foulon (3 Rue de la Mairie 21520 Louesme), dépôt légal RCS Dijon.
Pour avis Cc

AL210510000

Suivant acte SSP du 14/01/2013, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée:
Dénomination sociale : STORE DIJON.
Capital : 1 000 Euros. Apports en numéraire : 1 000 Euros.
Siège : Centre Commercial Toison d'Or / local E28, 21000 Dijon.
Objet :la société a pour objet le commerce de détail de prêt à porter et la vente de produits dérivés.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur David Abcaya demeurant 1, rue de Malte, 34110 Frontignan.
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis, le gérant

AL21059995

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 janvier 2013, il a été constitué la SARL : DOLIA STUDIO
Au capital de 10000 euros
Siège social : 10, rue du 19 mars 1962, 21490 Varois et Chaignot
Objet : Création de bases de données merchandising, travaux photographiques.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Gérante : Mme Mercier Claire demeurant 10, rue du 19 mars 1962, 21490 Varois et Chaignot nommée pour une durée indéterminée.

AL21059801

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune (21200) du 22 Janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : LA COMEDIE MADELEINE
Siège social : 1, ruelle Madeleine, 21200 Beaune
Objet social :
- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel,
- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,
- l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'un immeuble à usage commercial ou domestique, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 Euros constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mme Pagnotta demeurant à Beaune (21200) 14 rue des Tonneliers
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon
La Gérance

AL21059811

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
En vertu de l'article L.331-19, s'agissant d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 hectares, les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, bénéficient d'un droit de préférence sur la ou les parcelles que la SAFER Bourgogne Franche-Comté met en vente.
Reulle-Vergy:
16 a 18 ca - Parc de fe: D-67 (210 €)-D68 (210 €)- D73(210 €)
Les conditions de la vente sont les suivantes :
Prix frais Safer inclus, paiement au comptant.
Frais notariés : selon barème en vigueur,
Conditions particulières et cahier des charges Safer
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/04/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL210510010

CESSATION DE GARANTIE

Conformément aux condtions prévues par les articles L 211.18 et R211.26 à R211.34 du Code du tourisme et les arrêtés, la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, Société Coopérative à forme de société anonyme au capital de € 2.084.960.080,00 dont le siège social est 34, rue du Wacken, 67913 Strasbourg cedex, immatriculée sous le RCS de Strasbourg n° B 588.505.354, élisant domicile à l'adresse suivante : CM-CIC Services, Cautions France, 3, allée de l'étoile, 95091 Cergy Pontoise cedex, informe qu'elle dénonce la garantie financière suivante délivrée le 24 juin 2011 à la société C.R.I.D.S, Centre de Rencontres Internationales et de Séjours de Dijon, 1 avenue Champollion, 21000 Dijon pour un montant de € 24.392,00 et garantissant les activités relatives à l'activité de : Agence de Voyages
Les garanties de la Caisses Fédérale de Crédit Mutuel cesseront trois jours francs suivant la publication de la présente annonce.
Les éventuelles créances, à condition qu'elles soient nées antérieurement au 4 février 2013, peuvent être produites à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, pendant un délai de trois mois à compter du présent avis.

AL210510006

ADDITIF

BOURGOGNE FRET SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 bis Rue Eugène Edon,
21150 Venarey les Laumes
RCS Dijon en cours

Erratum (cf avis publié le 11 janvier 2013 - Terres de Bourgogne)
Lire :
Commissaire aux comptes suppléant
M Gilles Rainaut, 61, rue Henri Régnault, 92400 Courbevoie.
Pour avis.

AL21059997

Dans l'annonce N° 21039785, concernant la Sté CANALWATT, parue le 18/01/2013, il convient d'ajouter :leur mandat de gérant **et constaté qu'ayant cédé leurs parts ils ne sont plus associés, modifié en conséquence l'article 7 des statuts.**

AL21059996

DISSOLUTION LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 31/01/2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée à compter de ce jour et la mise en liquidation amiable de la SCI DES TILLEULS présentant les caractéristiques suivantes : Forme : société civile immobilière. Capital : 22 867,35 €. Siège social : Rue de la Feuillée à Châtillon sur Seine (21400). RCS de Dijon : 324 936 350. Il a été décidé de nommer en qualité de liquidateur Madame Renée Ferriot demeurant 32 Avenue Pierre 1er de Serbie à Paris (75008) et de lui conférer les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés Rue de la Feuillée à Châtillon (21400), siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Aux termes d'une délibération en date du 31/01/2013, l'assemblée générale ordinaire de clôture de liquidation a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion, déchargé du mandat de liquidateur, Madame Renée Ferriot et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le Liquidateur

AL21059784

SCI JMB JACQUET

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 82.322,47 euros
Siège social : 7-9 rue Jean-Renaud,
9 Passage Darcy - 21 000 Dijon
383 263 613 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Jean-Marc Jacquet demeurant 8, rue du Moulin, 21170 Aubigny-en-Plaine, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 8, rue du Moulin - 21170 Aubigny-en-Plaine, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21059798

EURL OPTIQUE DES CERISIERS

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.500 euros
Siège social : 42, avenue de la Libération
21 240 Talant
493 680 839 RCS Dijon

Par décision du 31 décembre 2012, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. A été nommée Liquidateur Madame Dorothée Buffet demeurant 46, rue du Château d'eau, 21000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 46, rue du Château d'eau, 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL21059796

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL CROTTET

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €
Siège social : 16 Boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 535 007 298

L'Assemblée Générale extraordinaire du 15/12/2012 a décidé de transférer à compter de ce même jour le siège social de l'ancienne adresse à Varennes Vauzelles(58640), 16 boulevard Camille Dagonneau à la nouvelle adresse sis à Quétigny (21800), 17 boulevard du Champ aux Métiers. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 535 007 298 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon. Le gérant de la société est Mme Virginie Crottet née le 05/04/1984 à Meaux (77) et demeurant à Dijon (21000), 8 C rue Morel Rets. Pour avis.

AL21059990

VALLOUREC UMBILICALS

SAS au capital de 9 600 000 €
Siège social: Rue Marthe Paris
Zone Industrielle
21150 Venarey les Laumes
414 947 796 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 18/01/2013, le président a décidé de transférer le siège social
- Zone Industrielle - Rue de l'Oze - 21150 Venarey les Laumes.

En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.
Mention sera portée au RCS de Dijon

AL21059992

NOMINATION

SOCIETE DRUGHI

Société par actions simplifiée
au capital de 1.172.000 euros
Siège social
22, avenue Maréchal Foch
21000 Dijon
432 618 072 RCS Dijon

Par un procès-verbal du Comité de Direction du 2 janvier 2013, Monsieur Christophe Massucco, Chemin de la Rente St Joseph 21000 Dijon a été nommé en qualité de Directeur Général. Mention au RCS de Dijon.

AL21059762

CLEIA

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000,250 euros
Siège social : 2 avenue Eugène Spuller,
21340 Nolay
R.C.S de Dijon n) 518 290 853

Par une décision du 26/11/2012, le conseil de surveillance de la société CLEIA a pris acte de la démission de Monsieur Philippe Pénillard, de ses fonctions de président, et a décidé de nommer en remplacement à compter de ce même jour, et pour une durée indéterminée :
la société ALEIA, SARL au capital de 1.000€, dont le siège est sis 13 rue Albert Joly, 78110 Le vésinet, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 753 029 412, représentée par son gérant en exercice Monsieur Philippe Pénillard, né le 24/05/1959 à Mâcon.
Pour avis.

AL210510001

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

L'avenant de résiliation du 04/12/2012 à l'avenant d'extension au contrat de location-gérance intervenu suivant acte sous seing privé en date du 01/05/2012, entre la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING, société anonyme au capital de 318 822 302 euros, ayant son siège social 24 Cours Michelet 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, et la SARL TAB au capital de 7 700 euros dont le siège est 170 rue d'Auxonne 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 431 990 472, concernant un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS CHENOVE EST sis 169 avenue Roland Carraz 21300 Chenôve, a pris fin le 31/01/2013.
Pour avis

AL21059994

SCP CAMILLE & ASSOCIES
Société d'Avocats
42 rue des Filatiers
31000 Toulouse

SARL CROTTET

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €
Siège social : 16 Boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 535 007 298

Selon Acte du 07/09/2012, les sociétés TOTAL RAFFINAGE MARKETING, SA au capital de 318.822.302 € dont le siège social est à Puteaux (92800), 24 Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°542 034 921 et SARL CROTTET, SARL au capital de 8.000 € dont le siège social est à Varennes Vauzelles (58640), 16 boulevard Camille Dagonneau et immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 535 007 298, ont conclu un contrat de location-gérance concernant un fonds de commerce de station-service et activités annexes dont vente de produits alimentaires et produits et articles pour automobile sis à Quétigny (21800), 17 boulevard du Champ aux Métiers pour une durée déterminée prenant effet le 01/12/2012 et expirant le 30/11/2015. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL21059809

Suivant acte SSP du 07/01/2013, la société TOTAL RAFFINAGE MARKETING, société anonyme au capital de 318 822 302 €, dont le siège social est 24 Cours Michelet 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans à compter du 01/02/2013 au 30/04/2015 à la SARL TAB au capital de 7 700 €, dont le siège est à 170 rue d'Auxonne, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 431 990 472 un second fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS ALLOBROGES sis à Boulevard des Allobroges 21121 Fontaine les Dijon.

AL21059812

SCP NOURISSAT, MISSEREY, STRIFFLING, VIARD
Notaires, Dijon, 23 rue Buffon

SCI LE COLOMBIER DE MONTARMET

Société Civile Immobilière
au capital de 338.600,00 euros
Siège social Salives (21580) Montarmet
N° de SIREN:493 856 926 - RCS Dijon

Aux termes d'une AGE en date du 24 novembre 2012, les associés ont constaté le décès de Mr Jean Deher, gérant, dt à Salives (21580), Montarmet, décédé à Dijon (21), le 26 octobre 2011 puis ont nommé Mr Jean-Luc Deher, dt à Ecully (69130) 5 bis rue Hêtre Pourpre co-gérant avec Mme Marie-Elisabeth Mathieu, dt à Dijon (21) 8 rue Nicolas Berthot, co-gérante.
Pour avis et mention.

AL210510003

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE COMPOT FRÈRES

Mousseaux - 58270 Saint Benin d'Azy
Capital social de 1 524,49 €
RCS Nevers - 422 375 949

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION
Par acte sous seing privé en date du 31 décembre 2012, la société s'intitulera dorénavant «GFA COMPOT».
Pour avis, les gérants

AL58059993

EARL DU PONT

Pont de Pannecière - 58140 Mhère
Au capital social de 150.000 €
RCS Nevers - 329.745.186

AVIS DE MODIFICATION
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2012, il a été transformé l'EARL du PONT en GAEC du PONT dont le siège social est fixé à Pont de Pannecière 58140 Mhère
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 14 décembre 2012.
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Objet : activités agricoles
Dénomination sociale : du PONT
Siège social : Pont de Pannecière - 58140 Mhère
Associés gérants : Mrs Tartrat Armand et Florent - Pont de Pannecière - 58140 Mhère
Capital social : 150.000 € divisé en 15.000 parts de 10 € représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : Il sera procédé à une inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58059994

Aux termes d'une AGE en date du 14 /01/2013 de la SCI SUD MORVAN CHAROLAIS, 6 avenue de la Gare 58170 Luzy immatriculée au RCS de Nevers SIREN 528.818.206, enregistrée à Nevers (Nièvre) le 21/01/2013, bordereau 2013/92 case n°1 ext 289., il a été décidé, à compter du 1/01/2013:
- de diminuer le capital social de la société en le portant de 650.000€ à 2.500€
- de diminuer le nombre et la valeur de parts en les portant de 6500 parts de 100€ à 2500 parts de 1€
- de nommer en qualité de co-gérant M Philippe Salve, demeurant à Luzy (58) 7 av du Docteur Bramard, en remplacement de Mr Emmanuel Dumas, co gérant démissionnaire.
- de transférer le siège social champ Balard 58170 Luzy en remplacement de 6 av de la Gare 58170 Luzy.

Mention sera faite au R.C.S de Nevers
Pour avis et mention
Le Gérant

AL58059981

Notaires
LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SCEA COURTOUX

Au capital de 246 769 euros
Siège social : La thionnerie
58330 Saint Franchy
RCS Nevers 328 506 811

Société civile d'exploitation agricole
Assemblée Générale en date du 4 janvier 2013
Objet: Décision de tranformation
Anciennes mentions:
Forme: Société Civile d'Exploitation Agricole
Objet social :
- l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de toux biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition ou selon toutes autres modalités, et plus spécialement l'exploitation d'un domaine agricole sur les communes de Saint Franchy, Saxi Bourdon et Crux la Ville.
- la vente et éventuellement la transformation, conformément aux usages agricoles, des produits de cette exploitation.

Gérant: Madame Geneviève Courtoux, demeurant La Thionnerie, à Saint Franchy (Nièvre).
Durée : 9 ans à compter du 13 décembre 1983, prorogée de 30 ans à compter du 1er janvier 1992
Nouvelles mentions:
Forme: Exploitation Agricole a Responsabilité Limitée
Objet social :
- l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition ou selon toutes autres modalités, et plus spécialement l'exploitation d'un domaine agricole sur les communes de Saint Franchy, Saxi Bourdon et Crux la Ville.
- exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-37 du Code Rural,
- exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-2, dernier alinéa du Code Rural,
- vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages agricoles.

Gérant: Mademoiselle Sabine Courtoux, demeurant La Thionnerie, à Saint Franchy (Nièvre).
Durée : 9 ans à compter du 13 décembre 1983, prorogée de 30 ans à compter du 1er janvier 1992 et prorogée de 99 ans à compter du 1er janvier 2013.
Pour avis,
La Gérance.

AL58059988

GAEC DE L'ALNAIN

Au capital de 642.360 €
Le Bourg 58110 Bazolles
RCS Nevers - 490.050.010

AVIS DE TRANSFORMATION
Par effet d'un acte sous seing privé en date du 30 décembre 2012, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL de l'Alnain
Siège social : Le Bourg - 58110 Bazolles
Associé gérant : M. Destrayes Jean-Baptiste Le Bourg 58110 Bazolles
Capital social : 596.710 € divisé en 59.671 parts de 10 € représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58059991

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL MOUSSOT, à effet au 15 décembre 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE à RESPONSABILITE LIMITEE
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL MOUSSOT
Siège social : La Plaine 58700 Giry
Associé gérant : M. Yves Moussot, La Plaine 58700 Giry
Capital social : 707 000 € divisé en 7070 parts de 100 € représentant des biens mobiliers agricoles
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL58059992

Par acte SSP du 12/12/2012, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : METX COACHING
Objet social : Coaching en management, formation, conseil technique, préparation physique, stage de pilotage et aide à la recherche de financement pour sportifs.
Siège social :'Les Girauds', 58300 Neuville-lès-Decize
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : M. Richard De Soultrait Xavier, demeurant 'Les Girauds', 58300 Neuville-lès-Decize.
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à la participation aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession possible après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58059996

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MILLAY
DOMAINE DE LA CROIX
Avec bâtiments habitation et exploitation
Propriété louée en totalité par bail rural:
60 ha 38 a 30 ca
- Champ de chiddes: D-110(*) - Champ de la croix: D-120-121(*) - Domaine de la croix: D-122-123 - La goutte: D-88 - Le breu: D-119 - Le grand champ: D-105(*)-106(*)-107-108 - Les girolles: D-111-112 - Les petites brules: D-109 - Les traines: D-118 - Montonsin: D-117(*) - Pre cheveau: D-113(*)-114-115-116

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/02/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58059997

FIDUCIAL SOFIRAL

AVIS
Acte sous seing privé en date à Nevers du 07/01/2013: Création d'une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MILLIERE
Siège social : 13 Place de la Mairie 58190 Metz le Comte
Objet social : Gestion d'un patrimoine immobilier
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 200 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Jean-Christophe Millière et Mme Elodie Millière, dt ensemble 13 Place de la Mairie 58190 Metz le Comte
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. agrément des associés représentant au moins les ¬æ des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La Gérance

AL58059982

ANNA

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 Place Chaméane
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 10 Janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ANNA
Siège social : 7 Place Chaméane, 58000 Nevers
Objet social : Ventes de produits alimentaires, de produits ménagers, épicerie fine et euro-asiatique, vente ambulante et à emporter, livraison à domicile, gossiste.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Mr Rouben Mnatsakanyan 20 rue Bernard Palissy 58000 Nevers
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58059984

ENTREPRISE CHRISTIAN DEVEZ SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 47 Bis rue Henri Bouquillard
BP 9, Les Montôts
58022 Nevers Cedex

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 23 janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : Entreprise Christian DEVEZ SARL
Siège social : 47 Bis Rue Henri Bouquillard, BP 9, Les Montôts, 58022 Nevers Cedex
Objet social : Rénovation et amélioration de l'habitat : traitement de charpentes, isolation, nettoyage et traitement de couvertures, peinture de façades, couverture et zinguerie, menuiseries extérieures PVC.
Durée de la Société : 99 ans
Capital social :3 000 euros
Gérance : Monsieur Christian Devez, demeurant 1 Rue Michel Baroin, 58000 Nevers
Immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58059985

Notaires
LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

ESTHETIQUE GENERALE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
13 allée de Vignelle
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte SSP du 17 janvier 2013, il a été constitué une SAS dénommée: ESTHETIQUE GENERALE
Capital social : 10 000 euros.
Siège social : 13 allée de Vignelle à Cosne Cours sur Loire (Nièvre)
Objet : La commercialisation de tous produits, dispositifs, matériels et médicaux.
Président : Monsieur Bozhidar Nanev demeurant 13 allée de Vignelle à Cosne Cours sur Loire (Nièvre)
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Agrément: Les cessions d'actions, autre que par l'associé unique, sont soumises à l'agrément des associés à la majorité de plus de la moitié des actions.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL58059986

MAISON MEDICALE DU CANTON DE LUZY

Société interprofessionnelle
de soins ambulatoires
au capital de 500 euros
Siège social
5,7 avenue Hoche 58170 Luzy

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 novembre 2012 signé à Luzy, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société interprofessionnelle de soins ambulatoires
Dénomination sociale : MAISON MEDICALE DU CANTON DE LUZY
Siège social : 5,7 avenue Hoche, 58170 Luzy
Objet social principal: la mise en commun de moyens et l'exercice en commun d'activités de coordination thérapeutique, d'éducation thérapeutique et de coopération entre les professionnels.
Durée de la Société : 15 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mr Paponneau Jean Louis domicilié 30 rue de la République 58170 Luzy et Mr Kraaijeveld Adriaan domicilié 9 bis rue Saint André 58170 Luzy.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions entre associés ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La Gérance

AL58059987

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers dénommée SCI PASCALINE, au capital de 120.000 € composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 2, rue du Mont Givre 58320 Pougues les Eaux.
La gérante est Mme Sabine Dars, dt 2, rue du Mont Givre 58320 Pougues les Eaux.
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant ayant déjà la qualité d'associé. Les autres cessions requièrent l'agrément de la majorité en nombre des associés.
Pour avis, la gérante, Mme S. Dars

AL58059989

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL GOGUELAT prenant effet au 1er décembre 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Societe Civile à Responsabilité Limitee
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL GOGUELAT
Siège social : 8 rue des Fossés 58190 Amazy
Associé gérant : M. Hervé Goguelat, demeurant 8 rue des Fossés 58190 Amazy
Capital social : 193 300 € divisé en 1.933 parts de 100 € représentant de biens mobiliers et de numéraires
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL58059926

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: LE MANTOUE
Capital: 1000 euros
Siège: 4 rte des Broueres 58000 Challuy
Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Ferard Jean-Michel 4 rte des Broueres 58000 Challuy
Immatriculation au RCS de Nevers

AL580510001

DISSOLUTION LIQUIDATION

DUMON - MATHIVET

Société Civile de Moyens
Au capital social de 66 000 F
Siège social : 9, rue du Marquis d'Ancre
58300 Decize
RCS Nevers : 313 611 030

Le 14 janvier 2013, les liquidateurs ont réuni au siège social l'Assemblée de clôture de liquidation.
L'Assemblée a approuvé le rapport des liquidateurs, les opérations de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, réparti le solde du compte de liquidation et constaté la clôture de la liquidation.
La décision de clôture sera déposée au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis les liquidateurs

AL58059931

TRANSPORT GUILLAUME VERRIER EXPRESS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : route de Corvol,
58210 Courcelles (Nièvre)
529 503 286 RCS Nevers
Liquidateur : Monsieur Guillaume Verrier,
demeurant à Courcelles,
58210, route de Corvol.

Clôture de liquidation
Aux termes d'une délibération en date du 17 janvier 2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 décembre 2012.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers (Nièvre).
Le liquidateur.

AL58059793

GM LE PLAISIR NIVERNAIS DU CHOCOLAT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 rue des Ardilliers
58000 Nevers (Nièvre)
481 900 850 RCS Nevers

DISSOLUTION
Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 5 janvier 2013, il est décidé la dissolution anticipée de la société à compter rétroactivement du 31 juillet 2012 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommé comme liquidateur : Mme Martine Marchand, demeurant à Nevers (Nièvre), 31 Avenue du Strand.
Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 31 avenue du Stand, Nevers (Nièvre). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL58059966

SOBEST

SARL au capital de 500 euros
Siège : «Le Bourg» 58800 La Collancelle
534 578 141 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 25 janvier 2013, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation ; déchargé M. Juniat Thierry-Henri de son mandat de liquidateur ; donné à ce dernier quitus de sa gestion ; ont constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 octobre 2012 La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention, M. Juniat Thierry-Henri
Liquidateur

AL58059973

SARL ANIMAL CONSEILS

Société à Responsabilité limitée
au capital de 5 000€
4 rue Albert Einstein
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers n°518 640 552

DISSOLUTION
L'assemblée générale extraordinaire des asso 2012 a décidé la dissolution de la société à compter du 21 décembre 2012 et sa liquidation amiable.
M. Lachot Yves, domicilié 4 rue Albert Einstein 58640 Varennes Vauzelles, quitte ses fonctions de gérant et est nommé liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à l'adresse du siège.
Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58059983

SAMAR

SARL au capital de 2000 €
Siège social
36 avenue Saint Jean - 58800 Corbigny
505 040 121 RCS Nevers

En date du 31/12/2012, la société POMARIA

HOTEL, SARL au capital de 4000 €, siège social sis 36 avenue Saint Jean, 58800 Corbigny, 497960583 RCS Nevers, Associé Unique de la société SAMAR, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.
Les Créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de Nevers dans les 30 jours de la présente publication.
Pour avis,

AL58059990

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL POINTEAU PISCINES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège social
9 Bis, Route de Paris
58640 Varennes Vauzelles
508 630 811 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 11/01/13, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Mlle Emilie Voiret de ses fonctions de cogérante de la société à compter du même jour.

AL58059995

SARL SARIER

SARL au capital de 500 euros
Siège social
7, place Emile Zola
58500 Clamecy
RCS Nevers 482170487

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 07 janvier 2013, Mme Sarier Hüsne demeurant 7 place Emile Zola à Clamecy 58500, a été nommée en qualité de nouvelle gérante de la société pour une durée indéterminée à compter du 08 janvier 2013 en remplacement de Madame Sarier Périhan demeurant route de Pressures à Clamecy 58500 (née le 20/07/1979 en Turquie) partie pour le motif suivant : démission.
Les statuts ont donc été modifiés comme suit :
«La gérance de la société est assurée par Madame Sarier Périhan» remplacée par «La gérance de la société est assurée par Mme Sarier Hüsne demeurant 7 place Emile Zola à Clamecy 58500.
La gérante

AL58059921

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

ALYSE

Société coopérative agricole à capital variable,
dont le siège social est situé au
3 rue Jules Rimet - 89400 Migennes
Immatriculée au RCS de Sens
sous le n°778 119 818,
Agréée sous le n° N1391,

Avis de changement de dénomination sociale
Réunis en assemblée générale plénière extraordinaire le 20 décembre 2012, les associés coopérateurs d'ALYSE ont modifié ainsi la dénomination de la société et en conséquence, l'article 2 ¬ß 1 de ses statuts :
Ancienne rédaction
«1. La coopérative prend la dénomination de Société Coopérative Agricole Interdépartementale d'Amélioration du Cheptel du Centre et de l'Est (CAIAC).»
Nouvelle rédaction
1. La coopérative prend la dénomination d'ALYSE.
Le Président
Alain BOULARD

AL890510004

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus - 21000 Dijon

CINTRAX

Société anonyme au capital de 200.000 euros
Siège social
Route de Montargis - 89300 Joigny
344 894 225 RCS Sens

CA 29.11.2012 :
Nomination Jean-Marie Huet, 2 avenue des Héros de la Résistance 77610 Fontenay Tresigny, en qualité de président directeur général, pour une durée non limitée, en remplacement de M. Daniel Charousset.
Cooptation de M. Richard Thevenon, 3 rue de la Mare 89250 Beaumont, en qualité d'administrateur en remplacement de M. Daniel Charousset, démissionnaire.
RCS Sens.

AL89059997

CENATEL

SAS au capital de 57.000 €
Siège : 11 Chemin des Anciennes Vignes
69410 Champagne au Mont d'Or
349 733 774 RCS Lyon

Avis est donné à compter du 1er janvier 2013 :
- de l'adoption de la dénomination SAS SECURIMO,
- du transfert du siège social : Rue de Madrid 89470 Moneteau,
Président : M. Philippe Bocquet - Rue de la Poste 58210 Champlemy
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre

AL89059998

CENATEL BOURGOGNE

SARL au capital de 5.000 €
Siège : Rue de Madrid - 89470 Monéteau
491 966 669 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 8 janvier 2013 a adopté la dénomination sociale SECURIMO à compter du 1er janvier 2013 et modifié les statuts en conséquence.

AL89059983

Le 23.1.13, l'associé unique de la SARL AJS, capital de 5.000 €, siège social à Auxerre (89) 55, av. de la Tournelle, 510 592 017 RCS Auxerre, constatant la démission du gérant, a nommé un nouveau gérant, et a décidé de transférer son siège social à compter du même jour.
Ancienne mention publiée :
Gérant : M. Guillaume Dray, Avallon (89) 8, rue de Prés d'Hamon, Hameau Champien
Siège social : Auxerre (89) 55, av. de la Tournelle,
Nouvelle mention
Gérant : M. Félicité Deferi, Charmoy (89) 7 rue du Pont.
Siège social : Brienon S/Armançon (89) 4, route de Joigny,
la société sera désormais immatriculée au RCS de Sens.

AL89059988

Aux termes d'une délibération en date du 7 janvier 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société par actions simplifiée NEGOCE DE FOURRAGE ET DE MATERIAUX, au capital de 4000 euros dont le siège social est 50 Rue du Puits d'Hiver 89400 Chichery, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 752 102855 a décidé d'étendre l'objet social aux activités de transport de marchandises pour le compte propre et la location de véhicules avec conducteur et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
Le Président

AL89059916

GFA PETIT SAUVAGE (ancienne dénomination) PETIT SAUVAGE (nouvelle dénomination)

GFA transformé en SC
au capital de 2.049.112 €
Siège social : 3 Route de Chablis - 89800 Prehy
RCS Auxerre 382 268 910

Selon décisions unanimes des associés du 18/01/2013, il a été décidé de transformer le GFA en société civile sans création d'un être moral nouveau. Il n'a été apporté aucune modification à la durée, au siège, au capital et à la date de clôture de l'exercice social. En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Anciennes mentions :
Forme : Groupement foncier agricole
Dénomination : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE PETIT SAUVAGE
Objet social : La société a pour objet la propriété, la jouissance, l'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole.
Nouvelles mentions :
Forme : Société civile
Dénomination : PETIT SAUVAGE
Objet social : La société a pour objet la propriété, la gestion et l'administration des immeubles à destination viticole propriété de la société et de tous autres immeubles à même destination dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite.
Cessions de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés, au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement des associés représentant plus de la majorité du capital social.
Jean-Marc Brocard a été maintenu dans ses fonctions de gérant.
Mention au RCS d'Auxerre.
Pour avis

AL890510009

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne
et obtenez votre devis
instantanément

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques,
le Mardi 12 mars 2013 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON À ETIGNY (89)

Hameau de Serilly, 8 rue de la Place

de 130 m² environ (pièces d'habitation), **de 5 pièces principales.**
Avec **Cave** et **Jardin** - Sur un terrain d'une contenance de **08 a 43 ca**
- Le bien était inoccupé au 25 octobre 2011
Mise à prix : 60.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens,
Tél. : 03 86 65 81 35
Visite sur place le Mardi 26 février 2013 de 11 H à 12 H

AL89059975

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Dany FRANCOIS
Notaire à Pourrain

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Bernard Thiebaut, et Madame Colette Bergery, son épouse demeurant ensemble à Thury (89520), 24 rue de la Forterre, Bois de Thury, époux de Madame Colette Bergery ; ont procédé à un changement de régime matrimonial.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Dany François.
Date de l'acte : 17 janvier 2013
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention,
Maître Dany Francois, notaire

AL89059992

AVIS DE CONSTITUTION

SO.J.V.S. - SOCIêTê D'AVOCATS
Me Jean-Livier CABOCEL
14, rue de la Grange Saint-Pierre
71850 Charnay les Mâcon

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 16/01/2013, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCEA DU DIAPASON ;
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole ;
Objet : L'exploitation et la gestion de biens agricoles ;
Capital social : 20.000 € divisé en 2.000 parts de 10 € chacune. Il correspond au total des apports nets de l'ensemble des associés.
Siège social:2, rue de la Liberté, 89160 Jully ;
Durée:99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.Son début d'activité est fixé au 01/02/2013 ;
Gérant : M. René Daudan, domicilié au 2, rue de la Liberté, 89160 Jully.
Les cessions de parts entre associés sont libres ; celles faites à des tiers sont soumises à agrément donné à la majorité des ¬æ des voix exprimées par décision collective extraordinaire.
La Société sera immatriculée au R.C.S. tenu au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerrre.
Pour avis et mention
La Gérance

AL890510002

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: Gestion Commerciale d'Entreprises
Sigle : GCE
Capital: 7 000 euros
Siège: 23 rue Pasteur, 89100 Sens
Objet: Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Turhan Sabri, 13 rue du 19 Mars 1962, 89100 Sens.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89059999

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : L'ESPRIT DE LAU
Forme : Société à responsabilité limitée

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ANNEOT - pré
2 ha 89 a 31 ca - Les obus: ZB-30
CRAVANT - landes
1 ha 00 a 43 ca - La lault: A-100(B)-100(C)-181-214(A)-217-242 - Le dessus du vau falleau: A-99(B)-99(C) - Le vau falleau: A-298-300
ETAIS-LA-SAUVIN - terre
1 ha 48 a 50 ca - Les champs de la mare: U-67
GIROLLES - terre et bois - bien occupé en partie
1 ha 62 a 57 ca - Les boussots: A-409-410 - Navry: ZI-65
IRANCY - vigne, terre, landes et bois-taillis - bien occupé en partie
1 ha 81 a 50 ca - Le village: AB-659[649] - Les beaux monts: A-502-508 - Sous les petits creux: F-121
- Hautes charmois: A-1048 - Le paradis: A-656-685-686-693-696-703-706-711-727 - Les grignones: F-1319-1320 - Les mazelots: A-235-269 - Veauchassy: F-374 - Veaupessiot: F-992
LIGNY-LE-CHATEL - pré
23 ha 12 a 56 ca - Le pre de l etang: AI-59-60-61-62-63-64-65
PONT-SUR-VANNE - terre
17 ha 08 a 50 ca - Le vouet: ZH-37 - Porte aux robins: ZH-30-31 - Voie des vaches: AH-1 - Bas de la rue: ZI-47-48 - L ordilliere: ZK-16(J)-16(K)-17-88 - La vallee: ZL-27(J)-27(K) - Le gard: AK-129 - Porte aux robins: ZH-29 - Sur la voie des vaches: AI-127
THAROT - terre, pré, bois - bien occupé en partie
3 ha 75 a 69 ca - Gauge: ZC-35 - Haut de montvernois: ZB-24 - La garenne: A-204-205 - Le maigourlon: ZC-15 - Les varennes: ZB-45
THEIL-SUR-VANNE - terre
6 ha 10 a 70 ca - Les greves: ZH-8
THORY - bois
24 a 80 ca - Les rompees: B-228
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18 février 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890510012

Siège social : 19 rue de pommiers, Sognes, 89260 Perceneige
Objet : Professeur de Yoga, Coaching sportif, Conseils en image,
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance : Madame Laurence Waas-Bailleul, demeurant 19 rue des pommiers, Sognes, 89 260 Perceneige,
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis,

AL89059982

Par acte SSP du 22/01/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Société Civile Immobilière DUBURQUE
Objet social : L'acquisition de tout immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux Associés des locaux occupés par eux mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales.
Siège social : 35 rue de la vanne, 89100 Sens
Capital : 150 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Duburque Sébastien, demeurant 35 rue de la vanne, 89100 Sens.
Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à agrément.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89059985

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

FRANCK LEGER

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social :
10 route de Paris- 89200 Avallon

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Avallon du 22 janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : FRANCK LEGER
Siège social : 10 route de Paris 89200 Avallon
Objet social : la plomberie, sanitaire, l'installation, la réparation et l'entretien de chauffage central, le ramonage, la peinture en bâtiment intérieur et extérieur, l'isolation, les travaux d'électricité, l'installation, la réparation et la réparation de système de climatisation
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Franck LEGER, demeurant 48 rue de Lyon 89200 Avallon, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis La Gérance

AL89059987

DISSOLUTION LIQUIDATION

L'UNIVERS DE LAURE

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
3 Grande Rue, 89600 Saint-Florentin
533 604 088 RCS d' Auxerre

L'AGO du 28/12/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/12/2012.
Radiation au RCS d' Auxerre

AL890510000

SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DE L'IMMOBILIERE EUROPEENNE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège : 99 Rue du Pont
89000 Auxerre
417 811 304 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Lucien Vernagallo, demeurant 1 avenue de la Seiglée 89470 Monéteau, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 99 Rue du Pont 89000 Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89059986

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

FRANCK ORY

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 4 Chemin des Eaubues,
89450 Domecy sur Cure
RCS Auxerre 494 736 408wAux termes d'une décision en date du 16 janvier 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16 janvier 2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Franck Ory, demeurant 4 Chemin

Terres de Bourgogne

Abonnement 2013

Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !

«Les Jardins d'Octobre»

4, rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon Cedex

Tél. 03 80 78 90 40

abonnement @terres-de-bourgogne.net

des Eaubues 89450 Domecy sur Cure, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 4 Chemin des Eaubues 89450 Domecy Sur Cure. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL89059989

DAGO GOURMAND

SARL au capital de 2 000 €
Siège social :
2, Les Epenards - 89100 Gron
539 396 374 RCS Sens

Le 31 décembre 2012, l'associé unique :
- à 9h a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, - nommé M. Gauthier Pajona demeurant à Gron (89100), 2 Les Epenards, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, - fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur.
- à 10h, a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Gauthier Pajona de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL89059991

3H

S.A.R.L au capital de 10.000 €
Siège social
3, rue Bas Musats
89100 Malay le Grand
519 206 601 R.C.S. Sens

L'AGE du 31/12/2012 à 15 heures a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de Liquidateur Mr Yassine Hassibi, 15, avenue de l'Europe, 89100 Sens, et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur. L'AGE du 31/12/2012 à 16 heures a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le Liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2012. Radiation au RCS de Sens.

AL89059812

RENOV PERCEY

SASU au capital de 5000 €
Siège social :
21 rue Albert Joly, 89360 Percey
524 203 254 RCS Auxerre

L'AGE du 24/01/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 24/01/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Stojanovic Miodrag, demeurant 21 rue Albert Joly, 89360 Percey, et fixé le siège de liquidation au siège social. La correspondance sera adressée 21 rue Albert Joly, 89360 Percey.
Modification au RCS d'Auxerre

AL890510005

→ TRANSFERT DE SIÈGE

BOUCHER AUTO LAVAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Route de Vaufoin
Hameau de Beaujard
89500 Villeneuve sur Yonne
440 725 414 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2012, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du Route de Vaufoin, Hameau de Beaujard, 89500 Villeneuve sur Yonne au Route de Montigny, 77480 Bray sur Seine à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89059981

SECHENOU

SCI au capital de 68.602,06 €
Siège social
19 Rue des Ecouffes
75004 Paris
411.400.195 RCS Paris

Suivant procès-verbal en date du 25 novembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **Rue Saint Martin 89110 Saint Martin sur Ocre**
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Pour les besoins du transfert, il est rappelé que la société a pour :
Objet :
La société a pour objet l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement d'un immeuble que la société se propose d'acquérir ; et plus généralement, toutes les opérations, de caractère purement civil, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
Durée : jusqu'au 18 mars 2096.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Pour Avis,
Le Représentant légal.

AL89059995

ADVIS

SARL au capital de 8000 €
Siège social : Les Luneaux - 89220 Bléneau
485 116 792 RCS Auxerre

L'AGE du 01/01/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 87bis rue Saint Merry, 77300 Fontainebleau, à compter du 01/01/2013.
Radiation au RCS d' Auxerre et réimmatriculation au RCS de Melun

AL890510006

→ DROIT DE VOTE

Constitution SSP à Appoigny en date du 23-01-2013 de la SASU EXPERT ALPHA. Capital: 200 Euros. Siège: 142 Route de Paris, 89380 Appoigny. Durée: 99 ans. Présidence: Mirela MIhaela Ciocan (Muntean), 142 Route de Paris 89380 Appoigny. Objet: Audit, Conseil, Gestion. Admission aux Assemblées: Chaque Actionnaire peut participer aux décisions collectives en personne ou représenté. Droit de vote: Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. RCS: Auxerre.

AL89059994

→ DIVERS

ROLLIN

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 19 Grande rue Saint Antoine
89110 Aillant sur Tholon
307 712 869 RCS Sens

Non renouvellement des CAC
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 15 janvier 2013 a décidé, en application des dispositions de la loi du 4 août 2008 et du décret du 25 février 2009 de ne pas renouveler les mandats du Cabinet ETC AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire et du Cabinet EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES - ETC, Commissaire aux Comptes suppléant.
Pour avis
Le Président

AL890510008

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Le contrat suivant acte S.S.P. en date à Précy s/Vrin du 01.10.2012, consenti par la SOCIETE DES PETROLES SHELL, Société par Actions Simplifiée, au capital de 640.401.744 euros, ayant son siège social à Colombes (92708) «Portes de la Défense» 307 rue d'Estienne d'Orves, à la SARL ROUX, au capital de 10.000 euros, ayant son siège social à Villerbon (41000) Autoroute A10, Aire de Blois-Villerbon, a fait l'objet d'une quatrième location gérance d'un fonds de commerce de Station service (et mandat pour les carburants), dont SHELL est propriétaire, sis à Précy s/Vrin (89116) Autoroute A6, La Réserve, à compter du 01.01.2013 jusqu'au 31.12.2015.
Pour unique insertion.

AL890510007

→ CESSION

AVIS DE CESSION
Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre (Yonne) du 31 Décembre 2012, enregistré à Auxerre (Yonne), le 23 Janvier 2013, Bordereau n°2013/89, Case n°1, Extrait 292,
- La Société Nouvelle d'Exploitation de l'Immobilière Européenne, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 99, rue du Pont 89000 Auxerre, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 417 811 304 RCS Auxerre,
a vendu à
- La société ESPACE TRANSACTIONS ET INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS,
Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 26, rue de Seignelay 89470 Monéteau,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 393 407 077 RCS Auxerre, un fonds de commerce d'opérations immobilières concernant la transaction, l'achat, la vente, la location de tous terrains, immeubles, locaux, exploité sur deux sites :
- à titre principal 99, rue du Pont 89000 Auxerre, pour lequel elle est inscrite en tant qu'établissement principal au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 417 811 304 RCS Auxerre et à l'INSEE sous le numéro SIREN 417 811 304 00027, code APE 6831 Z
- et à titre secondaire 18, rue de Seignelay 89470 Monéteau pour lequel elle est inscrite en tant qu'établissement secondaire au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 417 811 304 RCS Auxerre et à l'INSEE sous le numéro SIREN 417 811 304 00035, code APE 6831 Z.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Janvier 2013.
La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de 2 euros, s'appliquant comme suit :
- aux éléments incorporels pour la somme de 1 €
- aux éléments corporels pour la somme de 1 €
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au siège social de la Société cédante : 99 Rue du Pont à Auxerre, adresse du fonds principal cédé.
Pour insertion

AL89059996

Suivant acte SSP en date à Paris du 15/01/2013, enregistré au SIE de Sens, le 22/01/2013, bordereau n° 2013/556, case n° 26,
la Société LES DELICES DE RAHNIA, SARL au capital de 2.000 €, dont le siège social se situe, 8, du 8 mai 1945, 89100 Sens, RCS Sens 518 465 703,
a cédé à :
la Société NALO, SASU au capital de 5.000 €, dont le siège social est 8, avenue du 8 mai 1945, 89100 Sens, RCS Sens, 789 539 384, un fonds de commerce de vente de pizza, sandwichs, restauration rapide, à emporter et sur place sis et exploité 8, avenue du 8 mai 1945, 89100 Sens.
Moyennant le prix de 38.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour la somme de 33 000 € et aux éléments corporels pour la somme de 5 000€.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 15/01/2013.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications Légales, au siège du fonds cédé pour la validité et pour toutes correspondances au Cabinet de Me Kinta, 17/18, rue Montmartre 75002 Paris.

AL89059984

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN000641 - COTE D'OR
CHEF DE CULTURE H/F
Domaine viticole et arboricole familial de 15 ha. Responsable de la gestion des cultures et du vin, vous assurez : la planification des travaux de cave et de vigne et l'encadrement de l'équipe technique (1 caviste, 1 ouvrier vigneron, des tâcherons et des saisonniers), la gestion et la conduite du matériel, le suivi administratif des opérations de traçabilité. Vous gérez ces activités au quotidien et en rendez compte au chef d'exploitation. Formation en viticulture (BTS mini) avec expérience de 3 ans dans un domaine viticole. Compétences dans l'encadrement du personnel. Maîtrise technique et compétences mécaniques requises. Personne autonome, responsable, faisant preuve d'initiatives. Entrée dès que possible. CDI. Rémunération selon profil. Possibilité de logement sur place.

AN000725 - TERRITOIRE DE BELFORT
CHARGE D'INGENIERIE DE FORMATION ADJOINT AU DIRECTEUR H/F
Centre pour adultes d'un établissement de formation, spécialisé en paysage, productions horticoles et aquacoles. En lien constant et étroit avec le directeur du centre, réaliser la mission d'ingénierie de formation et participer à la gestion du fonctionnement interne du centre (propositions d'évolution de l'organisation, gestion de l'équipe, pédagogie) : Concevoir et gérer des projets de formations adaptés aux demandes publiques et de professionnels en lien avec les capacités du centre. Contribuer au développement du centre et à sa promotion par des activités de veille et prospection, et par la participation au réseau de partenaires du centre. Contribuer à la mise en place de la stratégie d'évolution du centre. Missions transversales éventuelles pour l'établissement. BAC+5 avec expérience indispensable. Bonne connaissance de la formation continue. Connaissance des secteurs d'activités du centre appréciée. Entrée dès que possible. CDD 1 an avec poss. CDI. Tps plein. Rémunération selon grille avec prise en compte de l'exp. prof.

AN000650 - HAUTE MARNE COTE D'OR/VOSGES (2/3 DÉPTS)
COMMERCIAL H/F
Spécialiste des technologies durables pour l'agriculture. Développer un portefeuille de négociants et coopératives (Grandes Cultures et Vigne) en rencontrant des Agents de Relations Cultures pour mettre en avant les produits à base d'algue pour la nutrition et la protection des plantes - Former et informer sur les produits en positionnant l'entreprise comme incontournable - Développer les ventes en apportant un savoir technique qu'ils pourront transmettre aux exploitants agricoles. Bac +2 commercial ou agricole, une première expérience commerciale où vous avez mis en avant votre sens de la diplomatie et du conseil. Un tempérament vendeur, un excellent relationnel et un fort intérêt pour le monde agricole. CDD de mi-février à mi-mai 2013. Salaire 1750€ brut + 300€ sur objectifs + 10 % de précarité + 10 % de CP + frais de déplacements. Véhicule + tablette PC + mobile.

AN000701 - HAUT-RHIN
CONSEILLER SPECIALISE CULTURES LEGUMIERES H/F
OPA. Assurer le suivi technique des producteurs et/ou des groupes de producteurs de légumes en favorisant les techniques alternatives et biologiques. Réaliser l'expérimentation et la recherche de références sur les techniques alternatives et biologiques pour les cultures légumières. Favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets de conversion en cultures légumières biologiques et alternatives. Former, communiquer et assurer la veille auprès des autres conseillers. Développer des liens et des projets avec des institutions et des structures techniques allemandes. Formation supérieure ingénieur agri/agro ou BTS avec expérience. Bonne connaissance du milieu agricole. Expertise technique affirmée, rigueur et méthode. Aptitude au conseil et à la communication. Goût du travail en équipe. Allemand indispensable. Permis B + voiture nécessaires. Entrée dès que possible. CDI. Rémunération selon grille.

AN000705 - FRANCHE-COMTE
TECHNICIEN PORC H/F
Société coopérative agricole. Conseils technico-économiques auprès des producteurs de porc adhérents, intervention sur les sites d'élevage de la coop (entretien, maintenance). BTSA ACSE/PA. Débutant accepté si motivation pour le secteur porcin. Permis B obligatoire, permis C idéal. Maîtrise informatique, travail équipe, bon relationnel. CDI avec période d'essai. Véhicule + téléphone. Rémunération selon profil.

AN000741 - RÉGION FRANCHE-COMTÉ
RESPONSABLE SAV – CONCESSION EN CROISSANCE H/F
Concession marque réputée. Gérer et développer les ateliers et magasins de 2 sites Management des équipes (techniciens et magasiniers) Participer aux portes ouvertes, journées SAV, journées agents. Accueil clients. BAC PRO Machinisme ou BTS. Exp de chef d'atelier dans une concession, ou chef d'atelier adjoint. CDI. Rém attractive et avantages, selon expérience et compétence. Voiture. Mutuelle.

AN000774 - BAS RHIN
OUVRIER VITICOLE POLYVALENT H/F
Domaine viticole de 12 hectares. Sous la responsabilité du chef de culture, vous serez chargé de mener à bien tous les travaux viticoles, qu'ils soient manuels ou mécaniques. (90% du poste). Vous participerez ponctuellement à la mise en bouteille et aux travaux d'étiquetage. (10%) CAP/BAC PRO minimum. Débutant accepté. La maîtrise de la conduite d'engins viticoles est un plus. Doté d'un sens des responsabilités, vous êtes reconnu pour votre sens de l'engagement et votre méticulosité. Vous aimez la rigueur, l'efficacité. Poste en CDI à pourvoir immédiatement. Rémunération selon profil.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

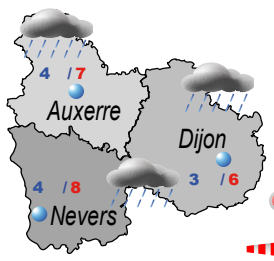
Sur notre site

AgriBourgogne.fr

Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

▶ Prévisions **météo** du 1er au 8 février

Vendredi 1er Février



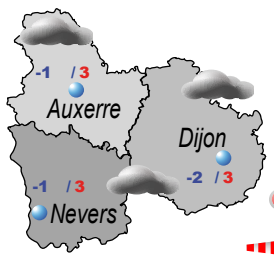
Pluvieux
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

Ste Ella
Soleil : 08:23 - 18:13
Lune : N.C. - 10:33

Samedi 2 Février



Couvert
Le ciel restera chargé de nuages ce samedi. Les températures seront en baisse.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 2 à 4 °C

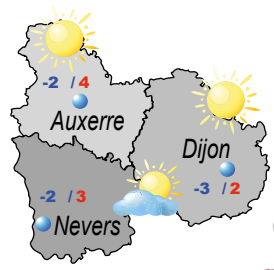
Vents : Nord-Nord-Est 40 km/h

St Théophane
Soleil : 08:22 - 18:14
Lune : 00:21 - 11:06

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 3 Février



Agréable
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 3 à 5 °C

Vents : Nord 20 km/h

St Blaise
Soleil : 08:21 - 18:16
Lune : 01:31 - 11:43

Prévisions à 7 jours

Lundi 4 au Mercredi 6 Février :

De nombreuses précipitations en perspective.

Vents : Ouest à 30 km/h
T° mini. : -1 à 3 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

Jeudi 7 au Dimanche 10 Février :
Des précipitations et des chutes de neige sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Ouest à 30 km/h
T° mini. : -3 à 3 °C T° maxi. : 2 à 4 °C

▶ Sudoku

	3							8
				7		9		6
7	4	1						
			5					
	7	2	3	8				
		3		2	9			7
	5	6		4				
			8			2	5	
			1	3				

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	7	2	4	9	6	3	8	5
3	9	5	7	2	8	1	6	4
8	6	4	3	1	5	7	9	2
6	4	3	5	8	1	2	7	9
7	5	1	2	3	9	8	4	6
9	2	8	6	7	4	5	3	1
2	8	6	9	5	3	4	1	7
4	1	7	8	6	2	9	5	3
5	3	9	1	4	7	6	2	8

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ **Télévision** Sélection du 02 au au 08 février

Samedi 2

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.

FRANCE 2
20.45 Générations en folie. Divertissement présenté par Nagui, avec Jean Benguigui, Nicoletta, Bruno Solo, André Manoukian, Titoff, Michaël Youn, Ary Abittan, Mustapha El Atrassi, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Commissaire Magellan «Un instant d'égarement» ★★. Téléfilm avec Jacques Spiesser. *Prenant.*
22.15 La fille de l'autre ★. Téléfilm avec Anne Parillaud. *Décevant.*
00.10 Appassionata «Pavarotti».

ARTE
20.50 L'aventure humaine «Lise Meitner, mère de la bombe atomique» ★★. *Très intéressant.*
21.40 L'aventure humaine «Marie Curie, au-delà du mythe» ★★. *Passionnant.*
22.35 Spirou «L'aventure humoristique». Documentaire.

M6
20.50 The Glades. Série avec Matt Passmore, Kiele Sanchez ⓾.

CANAL +
20.55 Le pacte ★★. Thriller (2011) de Roger Donaldson, avec Nicolas Cage (1h41) ⓾. *Bien ficelé, mais très classique et assez violent.*

Dimanche 3

TF1
20.50 Le transporteur ★. Aventures (2002) de C. Yuen et L. Leterrier, avec Jason Statham (1h34) ⓾. *Moyen.*
22.35 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.45 Shutter Island ★★★. Western (2009) de Martin Scorsese, avec Leonardo DiCaprio, Mark Ruffalo (2h12) ⓬. (voir Sélection)
23.00 Non élucidé «L'affaire Magalie Part». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.45 Jackson Brodie, détective privé (5 et 6/6) ★★. Série avec Jason Isaacs ⓬. *Plein d'humour.*
22.55 Inspecteur Gently «La guerre des sentiments». Série ⓾.
00.20 Thérèse Desqueyroux ★★★. Drame en NB (1962) de G. Franju, avec Emmanuelle Riva, Philippe Noiret (1h50). *Superbe.*

ARTE
20.50 Les tribulations d'un Chinois en Chine ★★. Aventures (1965) de P. de Broca, avec Jean-Paul Belmondo (1h33). *Plein de charme.*
22.35 Dans la tourmente ★★. Drame (2009) de M. Gorris, avec Emily Watson (1h45). (voir Sélection)

M6
20.50 Capital «Gaspillage alimentaire...». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Obésité : Enquête sur l'Amérique XXL».
00.25 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «Marseille/Nancy».

Lundi 4

TF1
20.50 Doc Martin (5 et 6/6). Série avec Thierry Lhermitte, Natalia Dontcheva, Doudi, Ophélie Winter.
23.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.10 Au Field de la nuit. Magazine de Michel Field, avec Pierre Stasse, Marie Nimier, Thibault de Montaigu, Caroline Pascal, Jean-Paul Lilienfeld et Miou-Miou.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Chasseur de tête», «Rencontre avec le passé», «Le tueur de L.A.» ★★. Série avec Nathan Fillion ⓾. *Très prenant.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Le monde d'après «France : Qu'as-tu fait de ton industrie ?». Magazine de F.-O. Giesbert, avec Julia Cagé et Fabrice d'Almeida.
23.15 Seuls contre Hitler ★★★. (voir Sélection)

ARTE
20.50 Les liaisons dangereuses ★★★. Drame en VO (1988) de S. Frears, avec Glenn Close, John Malkovich (1h55). (voir Sélection)
22.45 Vengeance ★★. Thriller en VO (2009) de J. To, avec Johnny Hallyday (1h45) ⓬. *Bien filmé, mais décevant et très violent.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement .

CANAL +
20.55 Maison close (1 et 2/8) ★. Série ⓬. *Décevant et érotique.*

Mardi 5

TF1
20.50 Dr. House : «Oubli de soi», «La fugueuse», «Rêves éveillés» ★★. Série ⓾. *Très amusant.*
23.20 24 heures aux urgences (4/6) «Une journée particulière».

FRANCE 2
20.45 Histoires en série «Patrimoine et succession : Quand les héritiers prennent le pouvoir». Magazine de Béatrice Schönberg.
22.45 Infrarouge : «Papa s'en va-t-en guerre», «La guerre en face ⓾».
02.00 Un homme et une femme ★★. Comédie dramatique (1966) de C. Lelouch, avec Anouk Aimée, Jean-Louis Trintignant (1h39). *Ce film émouvant a un peu vieilli.*

FRANCE 3
20.45 Le tombeau d'Hélios. Téléfilm avec Victor Lanoux, Thibaut de Montalembert, Annie Grégorio.
22.50 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
Le côté obscur du Web
20.50 Aux prises avec la mafia de l'Internet ★★. (voir Sélection)
22.05 Débat.
22.35 L'agent double «Espionnage et trahison à la Stasi» ★★. *Intéressant.*

M6
20.50 D&Co... Magazine.

CANAL +
20.55 L'amour dure trois ans ★★. Comédie (2011) de F. Begbeder, avec Gaspard Proust, Louise Bourgoin (1h34) ⓾. *Amusant, mais complaisant.*

Mercredi 6

TF1
20.50 Football «Match amical : France/Allemagne».
23.00 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 Tiger Lily, quatre femmes dans la vie (3 et 4/6) ★. Série avec Lio, Camille Japy, Florence Thomassin. *Outrancier et bêta.*
22.20 La parenthèse inattendue. Magazine de Frédéric Lopez, avec Jean-Marie Perier, Anthony Kavanagh et Virginie Hocq.

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Sur la route Napoléon» ★★★. *Une balade somptueuse.*
23.10 L'ombre d'un doute «Edouard VIII, agent des nazis ?». Magazine présenté par Franck Ferrand.

ARTE
20.50 La maladie du sommeil ★. Drame en VO (2011) de Ulrich Köhler, avec Pierre Bokma, Jean-Christophe Folly (1h26). *Longuet.*
22.15 Gigante. Drame en VO (2009) de Adrian Biniez, avec Horacio Camandule (1h24).
23.45 L'aiguilleur des rêves «Le cinéma d'Andrzej Wajda».

M6
20.50 Célibataire cherche grand amour. Magazine.

CANAL +
20.55 Les tribulations d'une caissière. Comédie (2011) de P. Rambaldi, avec Déborah François, Elsa Zylberstein, Nicolas Giraud (1h38).

Jeudi 7

TF1
20.50 RIS police scientifique : «Mauvaise foi», «Eaux troubles», «Coup de feu». Série avec Michel Voïta, Adriana Karembeu, Anne-Charlotte Pontabry ⓾.
23.30 New York, section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓬.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial «Financement par Internet : Tous pour un !».
22.15 Complément d'enquête «Faut-il partir pour réussir ?». Magazine de Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
20.45 Ronin ★★. Aventures (1998) de J. Frankenheimer, avec Robert De Niro (1h56) ⓾. *Excellent.*
23.20 Assassins ★. Policier (1995) de Richard Donner, avec Sylvester Stallone (2h08) ⓾. *Invraisemblable et violent.*

ARTE
20.50 Injustice (1, 2 et 3/5) ★★. Série en VO avec James Purefoy. *Palpitant et très bien fait.*
23.05 Quand la chimie contamine notre eau.

M6
20.50 J'ai décidé d'être heureux (3 et 4/4) : «Des petits riens qui dérident le quotidien», «Être heureux, c'est contagieux».

CANAL +
20.55 Game of thrones (9 et 10/10) ★★. Série ⓬. *Palpitant, mais érotique et violent.*

Vendredi 8

TF1
20.50 Splash, le grand plongeon. Divertissement présenté par Estelle Denis.
23.00 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement de Arthur, avec Titoff, Noémie Lenoir, Rachid Badouri, Claudia Tagbo, Tomer Sisley, Malik Bentalha, etc.

FRANCE 2
20.45 Les Victoires de la musique 2013. Soirée spéciale présentée par Laurent Ruquier et V. Guilhaume, en direct du Zénith.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «La mer dans tous ses états : Méditerranée : Îles secrètes». Magazine.

ARTE
20.50 Le braqueur ★★. Drame (2010) de Benjamin Heisenberg, d'après Martin Prinz, avec Andreas Lust (1h34). *Une histoire originale, authentique et bien menée.*
22.25 Sous les bombes ★★. Téléfilm avec Nada Abou (1h35). *Poignant, mais complaisant.*

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Top gun», «Primitus victor», «Question d'instinct», «L'intrusion». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Sur la piste du marsupilami ★★★. Comédie (2012) de et avec Alain Chabat, d'après Franquin, et avec Jamel Debbouze, Lambert Wilson (1h41). *Surprenant et hilarant.*

SÉLECTION


DR

■ **Shutter Island** - Un bateau emmène, en 1954, le marshal Teddy Daniels et son nouvel adjoint, le marshal Chuck Aule, dans l'île de Shutter Island, sur laquelle se trouve un hôpital psychiatrique réservé aux dangereux criminels. Une île sinistre, des bâtiments de cauchemar et une atmosphère très angoissante, telle est la toile de fond de cette brillante adaptation d'un roman de Dennis Lehane. Martin Scorsese, qui a réalisé là un film de commande, y a inséré ses thèmes de prédilection (la culpabilité, le remords, la rédemption, etc.) et signe un film à «twist» (un film dont la fin transforme complètement l'histoire). La réalisation est brillante, même si le cinéaste abuse des flash-back et d'effets de mise en scène, et l'interprétation est exceptionnelle. Leonardo DiCaprio, à la fois fort et fragile, tranquille et tourmenté, est l'atout majeur d'une œuvre saisissante, qui opère une plongée vertigineuse dans l'enfer de la folie. ***Dimanche 3, sur France 2, à 20h45.***

■ **Dans la tourmente** - En 1934, Evguénia Guinzbourg, membre du parti et professeur de littérature, est déportée en Sibérie. Cette histoire authentique est une dénonciation du goulag, des purges, des simulacres de procès, etc. L'héroïne, magistralement interprétée par Emily Watson, survivra, dans cet univers terrifiant, grâce à la poésie et à l'amour. Les images, dans leur horreur glacée, sont superbes, et cette histoire tragique est bouleversante. ***Dimanche 3, sur Arte, à 22h35.***

■ **Les liaisons dangereuses** - La marquise de Merteuil et le vicomte de Valmont, naguère amants, sont des virtuoses de la perversion. Tourné dans des décors superbes, magnifiquement réalisé, ce film est un régal pour les yeux. Les dialogues sont brillants, les comédiens remarquables, et l'ensemble est d'une grande beauté formelle. Mais cet étalage de machiavélisme laisse un goût amer, d'autant que les images ne sont guère discrètes. ***Lundi 4, sur Arte, à 20h50.***

■ **Seuls contre Hitler** - Soutiens du régime, Otto et Elise, des gens simples, changent d'attitude après la mort du frère d'Elise. Ils résistent alors d'une façon très originale. Il écrivent des cartes postales et les déposent dans les immeubles de Berlin. Ce fascinant documentaire montre que l'on n'a pas besoin de moyens pour exprimer sa révolte. Malgré un commentaire agaçant, ce documentaire passionnant retrace l'enquête ayant conduit à leur arrestation. ***Lundi 4, sur France 3, à 23h15***.

■ **Aux prises avec la mafia de l'Internet** - Si Internet a révolutionné la vie des gens, il faut se montrer prudent. À partir d'exemples de gens ordinaires, piégés par des propositions alléchantes, ce documentaire intéressant, mais assez inquiétant, fait le point sur les dangers de la Toile. La réalisatrice livre un constat impressionnant, aidé par les témoignages de policiers. On ne naviguera plus sur Internet de la même façon après avoir vu ce documentaire. ***Mardi 5, sur Arte, à 20h50.***

Chambres d'agriculture

Une ferme nordique jurassienne

A côté de l'hébergement et du couvert, Annie et Patrick Bligny-Morel proposent la visite de leurs élevages de chiens de traîneaux et de rennes.


Photo: C. Delisle

Annie et Patrick Bligny-Morel se sont installés il y a 16 ans.


Photo: C. Delisle

L'éleveur dispose d'un diplôme d'État de musher.

En arrivant aux Moussières, dans le Jura, on pourrait se croire en Laponie. En effet, les élevages de rennes et de huskies de Sibérie d'Annie et de Patrick Bligny-Morel éveillent la curiosité. Voilà seize ans que l'aventure a commencé. Horticulteur de formation, Patrick Bligny-Morel a d'abord débuté dans la culture de roses à Meximieux dans l'Ain, avant d'être rejoint par sa femme Annie et de monter une entreprise d'horticulture. Puis, pour des raisons personnelles, ils changent totalement de cap et décident de créer une pourvoirie *(voir encadré ci-dessous)*.

Après un passage au Canada, ils trouvent une ferme à rénover dans le Jura où ils proposent hébergement et pension. L'activité chiens de traîneaux n'est venue qu'ensuite. *«J'ai toujours eu des huskies par plaisir. Mais, je me suis professionnalisé comme musher en raison de la demande de clients qui venaient séjourner à la Pourvoirie et souhaitaient faire du traîneau. J'ai ainsi passé un diplôme d'Etat et commencé à proposer en plus de l'accueil et des repas, des balades en traîneaux»*, explique Patrick Bligny-Morel.

Une meute de 20 chiens

Aujourd'hui, le couple possède une meute de 20 chiens tous originaires de France. *«Pour éviter la consanguinité, on effectue des échanges entre mushers. On travaille de moins en moins avec des chiens purs nordiques, plus sensibles aux coups de chaleur et au caractère plus marqué»*. Les huskies de Sibérie sont des carnassiers qui mangent peu, car ils tiennent à 85 % du loup. *«Je les nourris tous les trois à quatre jours. Ils ont un pouvoir d'assimilation de la nourriture important»*, poursuit l'éleveur. La base de leur alimentation est constituée de carcasses pleines de volailles récupérées à l'abattoir et complétée par des croquettes riches en énergie. Six tonnes de viandes et 1,5 tonne de croquettes sont nécessaires chaque année pour nourrir la meute. Elle bénéficie de trois types de rations, une dite d'entretien, une pour le travail (3 fois la ration d'entretien) et une pour le froid.

La saison de travail des chiens va d'octobre à fin mars. *«Ils ne travaillent pas l'été, la chaleur pourrait leur être fatale. En octobre, avant que la neige arrive, je les fais courir derrière le quad pour les remettre en condition. Deux à trois semaines sont nécessaires pour leur remise en forme»*, poursuit Patrick Bligny-Morel. L'été, les chiens sont rentrés dans des box par groupes de deux ou trois, en fonction des affinités. *«Je les lâche tous les deux jours, dans un enclos, pour respecter la hiérarchie. Une meute, c'est comme une famille, avec pour seul reproducteur, le chef de meute»*.

Des rennes venus de Laponie

Le dressage des chiots est rapide. Jeunes, ils apprennent à courir à côté du traîneau avant d'être attelés vers huit mois. Seul le chien de tête requiert l'apprentissage de la droite et de la gauche pour conduire le traîneau. Autre particularité: ce sont des chiens de travail qui ont parfois du mal à prendre leur retraite.

«J'ai fait venir les premiers rennes de Laponie finlandaise en octobre 2007, au retour d'un raid de trois semaines en Finlande, à la découverte des éleveurs de rennes (samis). A leur arrivée, j'ai rencontré quelques difficultés d'adaptation en termes d'alimentation, l'herbe de nos pâtures étant certainement trop riche pour ces animaux habitués à manger des lichens. J'ai alors travaillé avec un marchand d'aliment pour obtenir un complément alimentaire approprié», précise l'éleveur. Les rennes bénéficient de 4 hectares d'herbe à côté de la pourvoirie. L'hiver, leur alimentation est constituée de foin grossier et de granulés. Ils disposent de 2,5 kg par semaine de foin et d'environ 4 kg de concentrés par jour. La quantité de concentrés est divisée par deux l'été.


Photo: C. Delisle

Bois du mâle reproducteur de trois ans : les bois des rennes tombent et repoussent tous les ans en se développant avec l'âge.

Aujourd'hui, les rennes se portent parfaitement bien et se reproduisent bien. Le couple vend environ huit reproducteurs par an à d'autres éleveurs. Un renne d'importation (Finlande), transport compris, coûte 1 500 € puis 500 €/an pour son entretien. *«Le dressage des rennes est assez aisé, trois semaines suffisent»*. Récemment, Patrick Bligny-Morel a obtenu l'agrément pour vendre de la viande de rennes, ce qui représente une diversification supplémentaire pour l'avenir. Actuellement, en France il y aurait environ quatre éleveurs de rennes.

CYRIELLE DELISLE

Pour en savoir plus : http://www.gite-lapourvoirie.com

Qu'est ce qu'une pourvoirie

La pourvoirie est un lieu qui offre des services ou des installations pour s'adonner à certaines activités comme la pêche et la chasse. Leur origine remonte à la fin du XIXè siècle. Les pourvoiries sont nées au Québec. L'état fédéral canadien, pour se soulager de la gestion de ses grands espaces naturels, vend à cette époque des milliers d'hectares à des particuliers et autres sociétés privées. Pour rentabiliser cette gestion, ces sociétés vont mettre en place et développer des territoires de pêche et de chasse. Depuis, les pourvoiries sont devenues des lieux de tourisme (fin des années 1980), en proposant hébergement, transport, équipements, activités sportives…


Photo: C. Delisle

▶ Zoom sur…

Le renne : un animal rustique

Le renne est un animal rustique de la famille des cervidés. Mâles et femelles ont des bois, cas unique chez les cervidés où, seuls les mâles en portent. Ils les perdent en décembre ou janvier et ils repoussent au début du printemps. Le poids du renne avoisine une centaine de kilos, 120 kilos pour les femelles et jusqu'à 180 pour les mâles. Les sabots excessivement larges leur servent de raquettes pour marcher dans la neige et leur facilitent ainsi la traversée des marais. C'est une espèce vivant en groupes et migrant au gré de la disponibilité en herbe. Les rennes se nourrissent principalement de lichens. Le rut s'étale de mi-septembre à fin octobre. La période de gestation dure à peu près 7 mois, mais les futures mères ont la capacité de stopper le développement du fœtus, si la nourriture disponible ne permet pas leur survie. La croissance du fœtus et la mise bas seront alors décalées. La femelle met bas un petit, parfois deux.


Photo: C. Delisle